

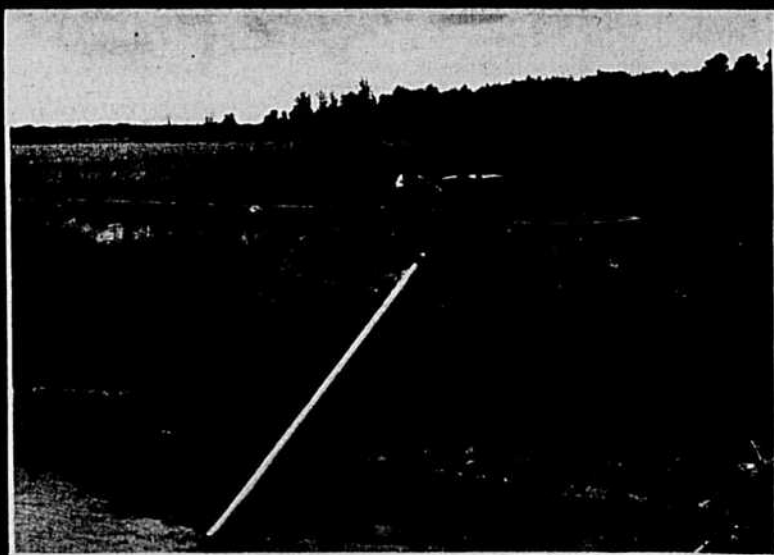
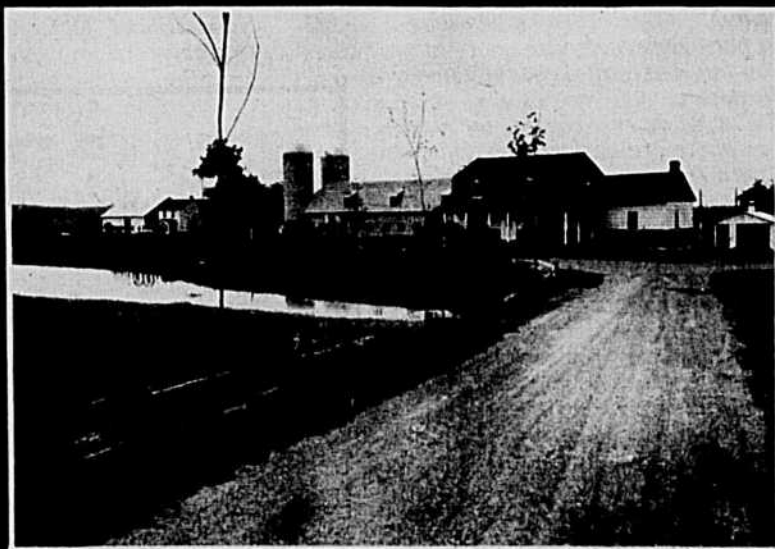
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVIII — No 13 Montréal, 25 mai 1977



Une vague de chaleur prolongée s'abat sur le Québec et la situation déjà critique menace d'entraîner l'une des pires sécheresses que l'on ait connue depuis plusieurs années. Alors qu'en milieu urbain, plusieurs municipalités ont dû recourir à des mesures drastiques pour économiser l'eau, devenue denrée rare, le secteur agricole attend avec anxiété cette première pluie abondante qui pourra pénétrer un sol déjà durci, comme en plein mois de juillet. Déjà, certains dommages tels des luzernières brûlées par un soleil trop ardent ou des cultures maraîchères desséchées sont rapportés dans différentes régions. Dame Météo sera sans doute encore l'objet de beaucoup de discussions au cours des prochains jours puisque la pluie ou le beau temps déterminera si la production agricole 1977 sera plus ou moins normale ou deviendra une calamité.



L'opinion rurale

Des oeufs ontariens au Salon de la Femme

FEDCO fêtait, le 11 mai, son septième anniversaire, et pourtant elle semble encore une grande... inconnue.

Car, voyez-vous, au Salon de la Femme 77, j'ai vu — oh misère! — des oeufs ontariens... sinon américains. Eh puis! ça se passait — oh catastrophe! — à un kiosque de nos confrères agricoles, tenu conjointement avec notre Gouvernement québécois.

Je comprends bien qu'il s'agisse d'une erreur de parcours, mais... expliquerait-elle une SOLIDARITÉ, encore trop précaire, entre nous producteurs agricoles?...

Pourtant que d'intérêts communs nous pourrions partager et défendre.

Voici un fait illustrant bien, cette dernière affirmation.

L'A.F.E.A.S. de ma région, me demanda, en décembre dernier, des informations sur nos transformations, problèmes, démarches, choix et décisions agricoles. Le lait et ses produits, la chair à volaille, les légumes, les pommes, les oeufs furent la base de cette ébauche.

L'accueil demeure renversant, mes compagnes citadines ne cessent de m'en remercier. Mieux renseignées, elles comprennent, elles choisissent et désirent ardemment nous soutenir.

Elles défendent, même très habilement d'ailleurs, une résolution demandant à l'A.F.E.A.S. régionale (Grande espérance provinciale) une étude de nos structures et une information claire et précise des identifications de nos produits. C'est-y assez FORMIDABLE!

Pensez à cette force que possèdent nos pouvoirs d'achat!

Songez à cette reconnaissance sans doute illimitée, que nous vouerons nos Gouvernants, en solutionnant ces si délicats problèmes de surplus, que nous gra-

tifient ces chères importations si souvent irraisonnables.

NON! Je ne rêve pas! En s'impliquant chacun chez-soi (c'est en somme, facile) ainsi se précisent nos devoirs, se reconnaissent nos droits, se vivent nos libertés. Faites-le donc, vous aussi!

Mais... moi, pour ma part, ça m'embêterait drôlement d'insister davantage, auprès de nos consommateurs, si d'autres brèches taillardaient encore notre propre SOLIDARITÉ agricole.

Qu'en pensez-vous?... Si c'était un défi qui se valait d'être relevé!

Monique Bernard, aviculteur
Saint-Hilaire
(Verchères)

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture du Québec: c'est pas facile!

Plus de 250 producteurs agricoles du comté de Lotbinière se sont rendus pour rencontrer le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, à St-Édouard le 4 mai 1977.

M. le Ministre a préféré se faire remplacer par son adjoint-parlementaire M. Réal Rancourt, député de St-François et producteur agricole.

Fort déçu de ne pouvoir s'adresser au ministre qui avait confirmé à quelques reprises sa présence à cette réunion, les producteurs agricoles ont vainement tenté par plusieurs questions d'obtenir de son représentant les orientations maîtresses du ministère de l'Agriculture du Québec.

C'est en essayant de connaître les orientations du ministère en matière de travaux mécanisés, de drainage, d'organisation des marchés, etc, que les producteurs ont eu leur deuxième déception; étant donné que M. Rancourt n'a pu répondre autre chose que tous ces problèmes "N'ÉTAIENT PAS FACILES".

Partant du principe que rien n'est

facile, surtout pas en agriculture, les producteurs sont restés sur leur appétit car ils ne savent rien de plus du nouveau ministère de l'Agriculture; sauf qu'il n'est pas facile de s'occuper d'un ministère de l'Agriculture pour ceux qui gouvernent et que ce n'est pas facile pour

(Suite à la page 4)

ERRATUM
Une erreur s'est glissée dans la publication des trois messages publicitaires pour le compte de la compagnie Les Produits Chimiques Chipman Ltée, soit les 6 et 20 avril et le 4 mai 1977. À la droite de la réclame, nous aurions dû lire: **GRAMOXONE** et non pas agrinixibe. Nous regrettons ce contretemps.

PRESSE

5800

HESSTON



SEUL... ROULEZ VOS PROPRES BALLES RONDES

Vous pouvez maintenant faire des balles rondes géantes avec la toute nouvelle presse à foin à balles RONDES HESSTON 5800.

La 5800 est une presse à foin de grand rendement permettant à un seul homme de presser de 6 à 10 tonnes de foin à l'heure. Les balles, dont la pesanteur peut atteindre 1500 lb, sont uniformes, denses et de grande symétrie du centre vers l'extérieur.

Les balles rondes peuvent être entreposées plus longtemps et le foin conserve toute sa valeur nutritive.

VOYEZ LA 5800 CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FÉDÉRÉE HESSTON.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MACHINES AGRICOLES

1055 Ouest, rue du Marché Central, Montréal, Québec.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

la terre
DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.

Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 1er trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec.

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Editorial

François CÔTÉ

Les agriculteurs sont riches!

Un journaliste de la radio a communiqué la semaine dernière à ses auditeurs une découverte sensationnelle qu'il venait de faire: il avait, disait-il, mis la main sur une étude encore non publiée, étude qui révélait que les "bons" agriculteurs avaient atteint le revenu net moyen de \$14,000. Fier de sa trouvaille, le journaliste en question en arrivait alors à la conclusion que le gouvernement devrait songer à éliminer les subsides, les primes, les remises qui sont versées aux agriculteurs.

Ce faisant, le journaliste abordait de façon très superficielle et simpliste la très complexe question du revenu des agriculteurs.

Vérifications faites, la source de la nouvelle est la suivante: dans un texte encore non publié, un économiste du MAQ, écrivant pour son propre compte, affirme que le revenu net des 26,000 meilleurs agriculteurs se situerait, pour 1976, à \$14,000, niveau qui, selon cet économiste, assure à ces 26,000 agriculteurs ce que l'UPA réclame, c'est-à-dire une rémunération équivalant à celle de l'ouvrier spécialisé. Et d'où vient ce chiffre de \$14,000?

Il est calculé à partir de la seule statistique publiée sur les revenus agricoles: la statistique annuelle de Statistiques Canada sur le revenu net global de l'agriculture dans chaque province, statistique selon laquelle le revenu net total de l'agriculture québécoise aurait été de \$360 millions en 1976. (Ce revenu net rémunère le travail des agriculteurs, leur capital investi (actif net) et le travail de leur famille.) Si on divise ce \$360 millions par 26,000 agriculteurs (producteurs agricoles reconnus), on obtient un **revenu net moyen de \$7,200 par agriculteur**. Mais si, comme l'économiste du MAQ le fait, on suppose que sur ces 26,000 fermes, 24,000 ne produisent aucun revenu net, et qu'on divise \$360 millions par 2,000,

ça donne le \$14,000 en question. Voilà! C'est là-dessus que tout est basé.

La première question qui vient à l'esprit porte évidemment sur le sens du \$14,000: si on tient compte du fait que ces 26,000 agriculteurs ont un actif net de l'ordre de \$50,000, rémunéré à 8%, il ne reste que \$10,000 pour l'exploitant et sa famille, ce qui ne correspond pas du tout à la rémunération de l'ouvrier spécialisé et de sa famille quand elle travaille.

Mais de toute façon, il ne faut pas nier l'évidence: autant il est certain que le revenu net moyen des agriculteurs est loin en-dessous de l'ouvrier spécialisé, autant il est certain qu'un certain nombre d'agriculteurs — moins que 26,000 — font un revenu équivalant à celui de l'ouvrier spécialisé. Là où on commet une erreur grave, c'est quand on laisse entendre que la réduction du nombre des agriculteurs par l'élimination des moins efficaces va régler les problèmes des revenus agricoles.

Quand, dans les années quarante, il y avait 150,000 agriculteurs, il a dû sûrement se trouver quelqu'un pour affirmer que si on gardait seulement les 75,000 meilleurs agriculteurs, il n'y aurait plus de problème de revenu agricole et on pourrait alors faire disparaître les subsides. Quand, dans les années soixante, il n'est plus resté que 75,000 agriculteurs, le problème de revenu n'était pas réglé et quelqu'un a sûrement dû dire: il y en a 35,000 qui ne sont pas efficaces et qui sont de trop. Aujourd'hui, il n'en reste que 25,000, et beaucoup de gens bien intentionnés sont convaincus que quand il ne restera que les 25,000 meilleurs agriculteurs, il n'y aura plus de problème. Croire cela, c'est croire que le chien qui court après sa queue la rattrapera s'il court assez vite. Autant on peut être assuré que le chien ne rattrapera pas sa queue, autant on peut être assuré que dans 10 ans d'ici, s'il ne reste que 25,000 agriculteurs, le revenu moyen de ce groupe sera inférieur aux autres groupes dans la société de ce temps-là, à moins qu'il ne soit survenu entretemps des modifications importantes dans la structure de mise en marché des produits agricoles.

Il ne s'agit pas de dire qu'on doit absolument garder 50,000 exploitations au Québec. Il s'agit simplement de constater que l'augmentation de la productivité, la diminution du nombre de fermes, la hausse de la production par ferme, qui ont permis au consommateur d'obtenir sa nourriture à bon compte, n'ont pas jusqu'à ce jour assuré à l'agriculteur un revenu moyen comparable aux autres clas-

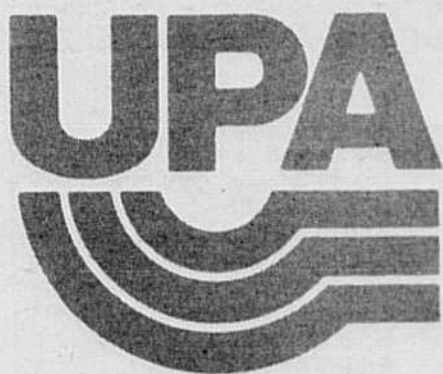
ses de la société, et il n'y a aucune raison de penser que les choses changeront à partir de maintenant. La réalité toute nue, c'est que les rapports de forces entre les agriculteurs et les acheteurs de produits agricoles, les prix qui résultent de ces rapports de forces font que le revenu net moyen des agriculteurs québécois se situe entre \$7,000 et \$8,000 par année. Sans nier la nécessité absolue de continuer à accroître la productivité de chaque ferme, voire d'augmenter la taille des exploitations, il faut agir sur ces rapports de forces et non se laisser aller à l'illusion que l'augmentation de la productivité règlera tout. L'expérience historique nous enseigne que ce n'est pas vrai, ni ici ni ailleurs:

"Dans presque tous les pays de l'O.C.D.E., les rémunérations des facteurs de production (y compris le capital foncier) sont restées inférieures à celles des facteurs des autres secteurs de l'économie,...) Dans la plupart des pays de l'O.C.D.E., les exploitants bénéficient de certaines garanties quant au niveau et à la stabilité des revenus agricoles."⁽¹⁾

Autre remarque qui vient à l'esprit: avant de commencer à parler d'éliminer l'aide de l'État à l'agriculture, le journaliste aurait dû faire quelques petits calculs. Il aurait vite découvert que sans l'aide du gouvernement, il n'y aurait tout simplement pas d'agriculture au Québec. On a parlé plus haut d'un revenu net de \$360 millions. Enlevez le \$130 millions de subsides du lait industriel, le \$90 millions que le MAQ verse en primes et subsides (crédit agricole, stabilisation, hivernement, taxes, drainage, etc...) et on vient de soustraire à l'agriculture une somme équivalant à 61% de son revenu net. Dans l'état actuel des choses, sans une participation du gouvernement, l'agriculture disparaît dans la plupart des pays. D'où la question que pose constamment le président de l'UPA au gouvernement: "Voulez-vous d'une agriculture au Québec, en 1977?"

La seule alternative à une agriculture soutenue par l'État, c'est une agriculture où il y a un contrôle de l'offre, c'est-à-dire un contrôle de la quantité produite, donc un contrôle du prix, donc un contrôle des revenus. Et ce contrôle de l'offre peut être obtenu de deux façons: par l'action collective des agriculteurs à l'intérieur d'une structure comme le plan conjoint, ou par l'intégration, c'est-à-dire la concentration de la production entre les mains de quelques grosses multinationales. Ce sera Fedco ou Cal Maine (compagnie américaine qui contrôle 11 millions de poules).

(1) Examen des politiques agricoles, rapport général, O.C.D.E. 1975.



Cinq ans déjà!

Le 26 mai 1972, l'Assemblée nationale adoptait en troisième lecture le projet de Loi des producteurs agricoles. Suite à la sanction du Bill 64, l'Union catholique des cultivateurs faisait place 48 ans après sa fondation à sa nouvelle appellation légale d'Union des producteurs agricoles, le 19 août 1972. La Régie des marchés agricoles du Québec accordait le 28 septembre de la même année l'accréditation officielle de l'UPA comme représentante de la majorité des agriculteurs québécois. Enfin, un peu plus de six mois après l'adoption du Bill 64, on apprenait le 12 décembre 1972 le résultat du référendum accordant à l'organisation professionnelle le droit de percevoir les cotisations et contributions obligatoires lui assurant son financement.

Cinq années se sont donc écoulées depuis que le projet est devenu une législation. On se rappellera sans doute que l'adoption du Bill 64, qui était désigné au départ comme Loi du syndicalisme agricole, ne s'est pas fait sans heurt et aura fait couler beaucoup d'encre avant de pouvoir franchir le cap de la troisième et dernière lecture. Suite à de nombreux amendements apportés en cours de route, les législateurs avaient fini par approuver la version finale du projet en votant comme suit: 42 députés libéraux et péquistes en faveur du Bill parrainé par l'ex-ministre libéral Normand Toupin, cependant que 19 députés d'Unité Québec (redevenu depuis le parti de l'Union nationale) et les créditistes avaient voté contre le projet. Ces derniers s'étaient toutefois déclarés favorables en principe, mais trouvaient trop restrictives certaines dispositions de la loi des producteurs agricoles.

Enfin, pour ceux que la chose pourrait intéresser, il est peut-être bon de rappeler que sur les 51,160 producteurs inscrits sur les listes de la Régie des marchés agricoles, chargée de la tenue du référendum postal sur le financement de l'UPA, un total de 69.7% des agriculteurs s'étaient exprimés et 74% avaient voté en faveur des cotisations et contributions obligatoires.

Pierre COURTEAU



(Suite de la page 2)

les producteurs de se renseigner sur les orientations de ce Gouvernement.

Les responsables de la réunion sont conscients qu'un ministre a beaucoup d'engagements mais ils ne pardonnent pas à M. Garon son ESCAPADE du 4 mai 1977 et ils l'auront gravé dans la mémoire longtemps.

SERGE OUELLET,
Ste-Croix, Cte Lotbinière.
Producteur Agricole et Administrateur
des Fédérations de l'UPA de Québec
Est-Nord-Ouest.

Des élections sur le dos des producteurs laitiers

Depuis plus d'un mois, les députés fédéraux émettent des communiqués sur la prodigalité du gouvernement fédéral pour les producteurs laitiers et se sont même permis de faire valoir cet argument aux élections partielles du 24 mai.

Je me dois ici de faire mes commentaires sur ce point pour éclairer la population. Il est vrai que la nouvelle politique laitière contient des adoucissements; après une semaine de pluie, un ciel nuageux c'est bon mais ce n'est tout de même pas le soleil!

Cette année, la baisse de revenu pour les 4,800 producteurs de lait de consommation au Québec ne sera pas de 15 à 20% mais seulement de \$400 à \$1,000. C'est une nette amélioration, on rétrograde moins rapidement.

Le gouvernement fédéral pour concurrencer les gouvernements des autres pays: (Communauté Economique Européenne et Nouvelle Zélande) a décidé de taxer un nouveau groupe de producteurs, celui du lait de consommation, et il appelle cette taxe (frais de commercialisation du lait de transformation). Or, sur ce lait destiné à la consommation à l'état frais aucun droit de commercialisation ne s'applique. De plus, c'est une ingérence du gouvernement fédéral dans un domaine provincial.

Cette année, on taxe les producteurs de lait de consommation, l'an prochain peut-être les producteurs de lait de chèvre et après? Il faudra taxer les producteurs de porc ou autre parce qu'il n'y aura plus de lait taxable.

Il est inconcevable qu'on se soit servi d'un argument comme la politique laitière dans une campagne électorale comme celle qui vient de prendre fin. Les politiciens ont démontré une fois de plus ce qu'un éditorialiste décrivait récemment avec à-propos: "Elle (la politique laitière) est beaucoup plus politique que laitière".

Guy Charbonneau, président
Syndicat des producteurs de lait
des Laurentides

Redistribuer des quotas aux petits producteurs ne réglerait rien

Je crois que vous avez mal compris Mme Eliette du comté de Lavolette pour réclamer un plafonnement des quotas. Sachez ma bonne dame que si un agriculteur a un gros quota, ceci ne veut pas dire qu'il a fait des surplus en 1975. Ensuite, si on enlevait du quota à tous ceux qui dépassent 500,000 livres, cela serait à l'encontre des aspirations légitimes d'un agriculteur qui par exemple a une famille de cinq ou six enfants et prévoit pouvoir établir un jour un ou deux garçons sur la ferme.

Quant à remettre ces soi-disant surplus de quotas aux petits agriculteurs détenant de petits quotas, cela aurait été négligeable et n'aurait rien réglé au plan

de la rentabilité de leurs fermes. La moyenne des agriculteurs du Québec, producteurs de lait industriel, se situe en-dessous de livraisons annuelles de 200,000 livres. Aussi, Madame, je vous rappelle que même lorsque les raisons d'insuccès sur une ferme sont tout à fait justifiables, nos gouvernements ont établi des politiques sociales pour remédier à la situation.

En conséquence, il faudrait laisser profiter des politiques agricoles gouvernementales ceux qui veulent vivre uniquement de l'agriculture.

Gérard Rainville,
41 Rang Pays Brûlé
Baieville

Incompréhension ou mauvaise foi?

En lisant "Nouvelles en Vrac" de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, numéro d'avril 1977, on y mentionne que suite à l'assemblée annuelle de cet organisme, il est malheureux qu'un léger malentendu se soit produit au sujet des règlements de quota de mise en marché, règlements qui ont été acceptés par la majorité des délégués lors de la réunion générale de 1976.

La plupart des administrateurs du syndicat de St-Jean-Valleyfield n'ont jamais accepté ces règlements de quota. Durant toute l'année, ils ont travaillé à l'encontre du mandat de la Fédération en prônant la vente libre des quotas. Même à l'assemblée annuelle 1977, à Québec, un délégué substitut et ancien administrateur non réélu à la dernière assemblée de son syndicat, qui s'est tant débattu pour la libéralisation de la vente des quotas, a finalement vendu son propre troupeau laitier une semaine à peine après l'assemblée.

Ce même Monsieur prenait-il vraiment l'intérêt général des producteurs laitiers. Agissait-il en bon syndicaliste agricole? A vous de juger et de conclure! En définitive, cela nous démontre le peu de sérieux ou le manque de compréhension de l'esprit syndical qui devrait pourtant animer un conseil d'administration comme celui de notre syndicat de St-Jean-Valleyfield.

Armand Miller,
producteur de lait industriel
St-Urbain,
comté de Châteauguay

Pulvérisiez
CYCON[®]
4-E
Quel succès!

**Il tue les mouches
jusqu'à 6 semaines de suite**

Renseignez-vous à fond sur ce produit:

CYANAMID

Cyanamid du Canada Limitée, Service des produits agricoles
635, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 4A6

* Marque déposée

INSTALLEZ une SOURCE
dans votre pâturage.
LABCO offre cette
qualité d'eau à vos
bovins et chevaux

pompe
de
prairie



vente et service LABCO/UTINA
par 150 dépositaires autorisés
LA BUVETTE

J.P. SOUBRY DISTRIBUTION
REPRÉSENTATION
34 DENIS REPENTIGNY PO. J6A 4W6
TEL: 514-581-3919

CONGRÈS DU PORC EN ONTARIO — VENTE DE TOUTES RACES

le mardi 14 juin 1977 à 1 h de l'après-midi
aux terrains de l'exposition, à STRAFFORD, Ontario

En vedette : à peu près 30 verrats éprouvés en station, 25 verrats éprouvés à la ferme, 45 jeunes truies pleines, 45 jeunes truies non gestantes. Cette vente comprend la crème des sujets des meilleurs troupeaux de l'Ontario et comporte des sujets reproducteurs éprouvés de haute performance des races Yorkshire, Landrace, Duroc, Hampshire et Lacombe. N'oubliez pas la date — le mardi 14 juin — et l'heure: 1 h de l'après-midi. Congrès du porc de l'Ontario, aux terrains de l'exposition de STRAFFORD, ONTARIO. Demandez le catalogue par écrit à:

Ontario Swine Breeders' Association
c/o J.S. Donaldson, Sales Manager
R.R. 2, Tavistock, Ontario N0B 2R0
Téléphone (519) 462-2401

PRODUCTEURS AGRICOLES ...

Vous avez besoin de main-d'oeuvre permanente ou temporaire

Vous aurez bientôt besoin de main-d'oeuvre permanente ou temporaire

NE TARDEZ PLUS!!

Appelez le S.M.A.C. de votre région (fédération régionale de l'UPA), il peut vous aider, évaluer, avec vous, vos besoins en main-d'oeuvre.

Il vous fournit des informations générales, des services, vous tient au courant de l'application de divers programmes provinciaux ou fédéraux, etc...

Voici la liste des S.M.A.C.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

970, rue La Rivière
B.P. 601 — Rouyn
Comté Noranda J9X 4K5
(819) 762-0833

BAS-ST-LAURENT

274, rue Potvin Rimouski
Comté Rimouski G5L 5R5
(418) 723-2424

CÔTE-DU-SUD

1208 - 6e avenue
B.P. 100 La Pocatière
Comté Kamouraska G0R 1Z0
(418) 856-3044

GASPÉSIE

263 E. Boul. Perron New-Richmond
C.P. 9 Caps-Noirs
Comté Bonaventure G0C 1C0
(418) 392-4466

LES LAURENTIDES

55, rue Grignon
B.P. 210
St-Eustache
Comté Deux-Montagnes J7R 4K6
(514) 472-0440

LA MAURICIE

93, boul. St-Louis
Cap-de-la-Madeleine
G8T 1E5
(819) 378-4033

NICOLET

79, pl. 21 mars
B.P. 99 Nicolet
Comté Nicolet J0G 1E0
(819) 293-5838

QUÉBEC Est-Nord-Ouest

1787, boul. Hamel
Ville Duberger G1N 3Z1
(418) 683-1781

QUÉBEC-Sud

318 - 27e Rue
St-Georges-est
Comté Beauce G5Y 5L1
(418) 228-5588

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

242, rue Rivier
Chicoutimi
Comté Chicoutimi G7H 1T8
(418) 549-7353

SHERBROOKE

4,300 boul. Bourque
Rock Forest
Comté Sherbrooke J0B 2J0
(819) 567-8905

ST-HYACINTHE

1775, rue des Cascades
B.P. 11 St-Hyacinthe
Comté St-Hyacinthe J2S 3J2
(514) 774-9154

ST-JEAN-VALLEYFIELD

6, rue du Moulin
B.P. 337 St-Rémi
Comté Napierville J0L 2L0
(514) 454-3996

L'UPA souhaite se faire entendre bientôt par le gouvernement Lévesque

L'Union des Producteurs Agricoles est loin d'être satisfaite de la manière dont le gouvernement du Québec s'est acquitté, à venir jusqu'à date, de son engagement pris durant la campagne électorale de l'automne dernier de faire de l'agriculture une priorité.

C'est la conclusion à laquelle en sont venus jeudi dernier les membres de l'exécutif de la centrale agricole, au terme d'une évaluation du bilan des réalisations que compte à son actif dans le domaine agricole le gouvernement péquiste de M. Lévesque après six mois de pouvoir. Ce bilan a été jugé plutôt maigre, décevant dans son ensemble, compte tenu surtout des espoirs que l'avènement au pouvoir de

la nouvelle équipe gouvernementale avait suscité parmi ses rangs.

Les dirigeants de l'UPA sont en particulier très déçus des hésitations et des lenteurs du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, à permettre et même à accélérer, comme on le souhaitait au début, la mise en place des nouveaux plans conjoints de mise en marché réclamés avec impatience par plusieurs groupes de producteurs spécialisés du Québec. Ils craignent fortement que derrière ces hésitations et ces lenteurs se cache une opposition de principe non franchement avouée du ministre et même possiblement d'une partie du Cabinet québécois à la philosophie

de commercialisation en commun des produits agricoles défendue depuis de nombreuses années par l'Union.

Un exemple de cette inertie, pour ne pas dire de cette incurie, du nouveau gouvernement en ce qui concerne la réorganisation sur une base rationnelle de la mise en marché des produits agricoles est constitué par le projet de plan conjoint du porc dont les producteurs concernés, avec l'appui de l'UPA, réclament en vain qu'il soit étudié et sanctionné par le gouvernement depuis le 15 novembre dernier et même plusieurs mois avant cette date. Le changement de gouvernement n'a amené aucun développement nouveau dans le dossier.

D'autre part, en plus de faire le bilan des actifs du gouvernement Lévesque, les membres de l'exécutif de l'UPA ont également procédé à une appréciation de son comportement tant à son égard qu'à celui de toute la chose agricole depuis son élection. Sur ce dernier tableau, là encore les dirigeants ont manifesté une insatisfaction certaine puisque le gouvernement n'est pas encore vraiment à l'écoute de la population agricole. Pour preuve, cette demande de rencontre avec les quatre ministres d'État au développement économique, social, culturel et à l'aménagement présentée au début de l'année à laquelle aucune réponse n'a encore été reçue.

L'objectif d'une telle rencontre est bien entendu de permettre une discussion de fond sur la question primordiale de l'organisation de la mise en marché des produits agricoles, mais aussi de faire connaître clairement le point de vue de la centrale agricole sur ce qui devrait être une politique de développement de l'agriculture.

L'UPA souhaite vivement qu'une réponse favorable lui soit bientôt rendue car, comme elle le mentionnait dans sa dernière démarche, le 6 mai, elle a tout lieu de croire que de la tenue de ces pourparlers restreints pourrait bien dépendre le maintien de saines et positives relations entre le nouveau gouvernement du Québec et la classe agricole.

En attendant cette réponse, l'UPA a préparé malgré tout sa participation au grand sommet économique qui se déroule cette semaine. Sans entretenir aucune illusion sur ce qui pourra résulter de cet essai de concertation, l'UPA tentera tout de même d'y faire entendre une dernière fois ses conceptions sur le développement économique du Québec et en particulier sur l'importance relative de l'agriculture dans ce développement.

La situation des pâtes et papiers

À la fin d'août, une commission parlementaire examinera la situation de l'industrie des pâtes et papier au Québec. Le ministre des Terres et Forêts a annoncé cette décision en soulignant que le vieillissement de cette industrie au Québec commence à se faire sérieusement sentir. On sait que pour cette raison de vétusté, l'usine de Wayagamack du Cap-de-la-Madeleine et celle de la Domtar à East-Angus fermeront leur porte, en septembre.



À l'assemblée générale du Syndicat des producteurs d'urine de juments gravides du Québec, on remarque de gauche à droite: MM. Jean-Marc Kirouac, secrétaire général de l'UPA, Paul-André Guillolette, conseiller juridique de l'UPA, Paul Couture, président général de l'UPA et également

producteur d'urine, Maurice Mercier, directeur de la mise en marché de l'UPA et secrétaire du Syndicat, Léo-Paul Leclerc et Henri Couture, respectivement président et vice-président du Syndicat.

Les producteurs d'urine de jument veulent pouvoir se recycler dans une autre production

"On ne demande pas la charité et être social. Tout au plus, nous réclameons une aide monétaire pour nous

intégrer dans une nouvelle production en plus de continuer, si possible, à faire l'élevage du cheval à d'autres fins que la production d'urine de juments gravides".

Les propos qui précèdent résument assez bien l'état d'esprit des membres du syndicat des producteurs d'urine de juments gravides du Québec, réunis récemment lors de leur assemblée générale annuelle. Ils sont consécutifs à la décision de la compagnie Ayerst, McKenna et Harrison Ltd, de fermer définitivement ses laboratoires de Ville St-Laurent, au printemps 1978, après avoir coupé des deux tiers les quotas de la prochaine campagne de production 1977-78.

Pour les producteurs, la fermeture de ce marché représente la perte de revenus bruts annuels de plus de \$3 millions, basés sur la production 1976-77 qui s'établissait à environ 800,000 gallons d'urine.

Les participants à l'assemblée ont mandaté leurs dirigeants et ceux de l'UPA à poursuivre toutes les représentations nécessaires tant auprès des deux paliers de gouvernement que de la compagnie Ayerst pour minimiser autant que faire se peut l'impact économique et social de cette décision.



Un projet de loi qui va à l'encontre des intérêts des producteurs agricoles

Le 16 mars dernier, le ministre de la Consommation et des Corporations déposait à la Chambre des Communes du Canada un projet de loi sur la concurrence, le Bill C-42, qui devait remplacer la loi actuelle relative aux enquêtes sur les coalitions.

Selon la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, ce projet qui vise actuellement à permettre sous toutes ses formes les jeux et abus de la libre concurrence, entraînerait bien sûr l'abolition éventuelle de tous les pouvoirs actuellement détenus par les producteurs agricoles en vertu des plans conjoints et des offices nationaux de commercialisation. Il veut satisfaire strictement le développement sans limite des grandes corporations en ayant comme objectif apparent de restreindre les coûts des produits aux consommateurs.

L'application du projet de loi fédérale C-42 entraînerait pratiquement la mise en tutelle de la Régie des marchés agricoles du Québec et du Conseil national de commercialisation des produits de la ferme. Éventuellement, il devrait aboutir à la prise en charge de l'orientation de l'agriculture par le ministère de la Consommation du Canada.

De ce fait, des protestations répétées ont été entamées par les organismes agricoles canadiens et québécois, dont l'UPA, afin d'éviter les retombées néfastes que provoquerait à long terme l'adoption d'une telle loi, non seulement au détriment des agriculteurs mais aussi contre l'ensemble de l'économie.

Communiqué
Fédération de l'UPA de Québec-Sud.

VENTE EXPORAMA
60 GÉNISSES (1) AN SENIOR ET (1) AN JUNIOR, GÉNISSES DE L'ANNÉE,
À LA FERME DU COLLÈGE MACDONALD
STE-ANNE DE BELLEVUE
DIMANCHE LE 29 MAI 1977
À 1 HRE. P.M.



Cette vente est organisée pour recueillir des fonds pour le Collège MacDonald. Vous êtes invités avec votre famille. Des tables à pique-nique seront à votre disposition sur les terrasses du Collège MacDonald. À partir de 10 hres. a.m. des guides seront à votre disposition pour vous faire visiter la ferme du Collège qui est une ferme d'élite. Nous invitons spécialement les jeunes éleveurs à accompagner leurs parents car il y aura certainement une génisse d'exposition pour eux.

BIENVENUE À TOUS.

INFORMATIONS: ASS. HOLSTEIN DU QUÉBEC, ASS. AYRSHIRE DU QUÉBEC,
ASS. JERSEY DU QUÉBEC ET
GÉRANT DE LA VENTE: SERVICE DE VENTE BERMASKA ST-PIE BAGOT 514-772-2451.

Dans la Beauce

Un comité forestier détermine les besoins de formation en foresterie

C'est un comité forestier multidisciplinaire, formé de représentants du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada et de la Commission de formation professionnelle (ministère du Travail) de la région numéro 3, de chacun des quatre groupements forestiers oeuvrant sur le territoire de la Régionale Chaudière, des Producteurs de Bois de Québec-Sud, du ministère des Terres et Forêts ainsi que du Service de l'Éducation aux adultes, de la Commission scolaire Chaudière, qui détermine les besoins de formation en foresterie des membres des groupements forestiers et qui posent les actions nécessaires à la tenue des cours.

Ce comité forestier, fondé en 1973, se réunit généralement trois fois l'an. On fait alors une évaluation des cours qui ont été dispensés et on y apporte les correctifs s'il y a lieu. Les représentants des différents organismes déterminent ensuite les prochains cours de formation à partir des besoins en main-d'oeuvre formulés par les groupements forestiers.

Lors de la dernière réunion du comité, fin mars, les représentants des quatre compagnies, soit les groupements forestiers du Sud de Dorchester, de Beauce-Sud, de la Chaudière et de Bellechasse, ont par exemple indiqué qu'ils avaient besoin de travailleurs forestiers plus spécialisés et de chef d'équipe. Le Groupement

du Sud de Dorchester a, en outre, mentionné ses besoins de deux ou trois techniciens forestiers alors que le Groupement forestier de la Chaudière prévoyait l'embauche d'hommes devant opérer un moulin à scie. Il désirait également du personnel qualifié pour faire l'inventaire des lots.

À partir de l'énoncé de ces besoins, le comité forestier a donc décidé de tenir des cours à temps plein, c'est-à-dire dans le cadre de l'Éducation aux adultes (voir tableau 1), mais aussi des cours à temps partiel, orientés vers trois matières précises, soit la mécanique forestière, l'initiation à l'industrie et les principaux produits dérivés du bois de même que les techniques forestières avancées.

À noter que le comité élabore une programmation des cours à temps plein pour les trois années à venir.

«Étant donné le nombre élevé d'organismes impliqués dans les cours à temps plein (huit semaines), et l'importance de prévoir les cours et d'en faire la demande longtemps à l'avance à la Commission de Formation professionnelle et au Centre de la Main-d'Oeuvre, je crois qu'il serait très difficile de synchroniser toutes ces actions sans le comité forestier» prétend le président du comité, M. Jean-Guy Isabel, qui est également directeur-adjoint du service de l'Éducation aux adultes.

aussi étudié les normes du service de l'inventaire du ministère des Terres et Forêts.

Dans une seconde session, qui a débuté en février et qui a duré 30 heures, on a appliqué les notions théoriques à un cas pratique. Chaque étudiant avait à photo-interpréter un lot qu'il ne connaissait pas. Il devait identifier les peuplements, marquer le concours des différents peuplements, reconnaître les hauteurs et la densité. Enfin, les étudiants ont eu à évaluer quantitativement, en terme de cordes à l'acre, le lot qui leur avait été assigné.

Selon Claude Pépin, conseiller en formation professionnelle, au Service de l'Éducation aux Adultes, de la Commission régionale de la Chaudière, les résultats de ce dernier test ont été surprenants.

«Nous avons été réellement surpris de constater avec quelle précision, ces gens pouvaient fournir, à l'oeil, la quantité de bois qui se trouvait sur les lots qu'ils avaient à photo-interpréter».



Secrétaire au bureau du Groupement forestier du Sud de Dorchester, Marie-Jeanne Morin a suivi le cours en photo-interprétation. Elle peut aujourd'hui tracer les lignes de contours des peuplements d'un lot.

Comment détruire les mauvaises herbes (2)

par Jean-Paul Campagna
Ing. I., Ph. D., Berthierville

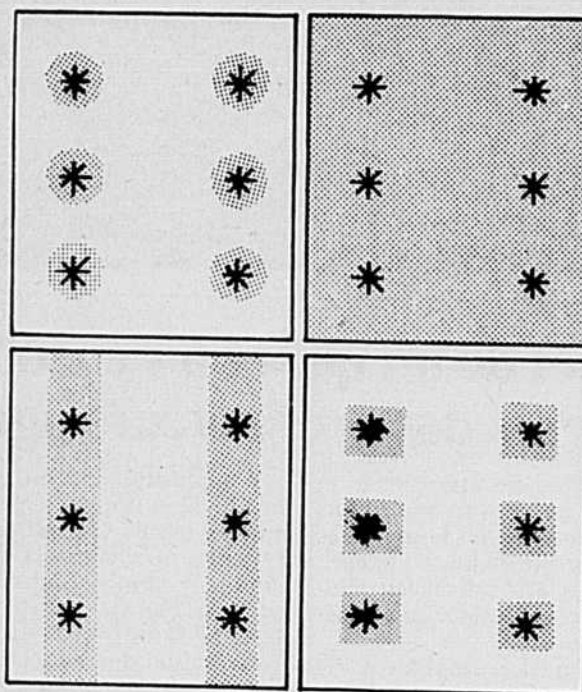
Instruments utilisés

Les instruments nécessaires pour l'application des herbicides doivent, d'une façon générale, être choisis en fonction de l'étendue des plantations. Le propriétaire qui possède de petites superficies de plantation peut se contenter d'un équipement réduit, soit un simple pulvérisateur à pression porté sur le dos. Le propriétaire de plusieurs milliers d'arbres (10,000 arbres et plus) se doit d'utiliser des pulvérisateurs appropriés pour les superficies à traiter. Ceux-ci peuvent être portés par le tracteur ou montés sur roues et posséder une rampe d'arrosage adaptée aux travaux à faire. Ces instruments doivent posséder les caractéristiques suivantes: uniformité de pression, facilité de réglage, réservoir résistant à la corrosion et muni d'un agitateur capable de maintenir les poudres mouillables en suspension.

Méthodes d'application

Les herbicides sont principalement utilisés pour la préparation du terrain en vue de la plantation et pour la protection des jeunes plants contre l'envahissement par les mauvaises herbes durant les premières années qui suivent leur plantation.

L'utilisateur peut arroser toute la superficie ou seulement une certaine portion de celle-ci par une application sur des bandes continues ou des petites parcelles isolées de forme carrée ou ronde. Le choix du mode d'application qui convient le mieux aux besoins de l'utilisateur dépend de la superficie à traiter et de l'équipement disponible.



Si l'étendue est restreinte, l'application peut se faire manuellement et la méthode qui convient le mieux est celle des parcelles carrées ou rondes. Sur des superficies plus grandes, l'application doit être mécanique et l'arrosage par bande continue de deux pieds est souvent le mode d'application qui s'adapte le mieux aux besoins du reboiseur. Il peut aussi être plus économique d'appliquer des herbicides sur toute la superficie de la plantation lorsqu'un fauchage des mauvaises herbes entre les rangées est nécessaire.

Rappelons que, lors des applications par bandes ou par parcelles, la dose recommandée à l'acre ne doit pas être concentrée sur les bandes ou les parcelles d'une seule acre. Il faut interpréter un taux à l'acre comme une quantité à appliquer sur 43,560 pieds carrés. Ainsi en procédant par bandes ou par parcelles on traitera un plus grand nombre d'arbres.

(À suivre)

La photo-interprétation nous fixe rapidement sur la valeur d'un lot

(Marc-André Bolduc)

Douze membres des Groupements forestiers de Dorchester-Sud, de Beauce-Sud, de la Chaudière terminaient, le 11 mars, un cours à temps partiel en photo-interprétation qui, selon les participants, leur sauve aujourd'hui beaucoup de temps et les fixe rapidement sur la valeur d'un lot.

Pour un, Gérard Bélanger, secrétaire du Groupement forestier du Sud de Dorchester, compagnie qui achète depuis quelque temps ses propres lots, prétend que grâce à la photo-interprétation, il peut d'un coup d'oeil connaître la valeur d'un peuplement, et calculer les difficultés d'exploitation, alors qu'auparavant, il devait nécessairement se rendre sur les lieux. «En l'espace de quelques minutes, je sais donc si ce lot peut intéresser le groupement. Si non, je ferme le dossier; si oui, on se rend alors visiter le boisé...» dit M. Bélanger.

La secrétaire de M. Bélanger, Marie-Jeanne Morin, a aussi suivi le cours qui était donné par Florent Boivin, anciennement du service de l'inventaire du ministère des Terres et Forêts. Elle manipule le stéréoscope comme le plus aguerri des forestiers et peut même tracer les lignes de contours des divers peuplements d'un lot.

Autre témoignage que celui de Marc-André Bolduc, secrétaire du Groupement forestier de la Chaudière, qui a également suivi le cours: «Quand on sait interpréter la photo d'un lot donné, on peut distinguer les différents peuplements; on peut même donner l'âge, la hauteur des arbres; on peut même connaître le nombre de cordes de bois que contient un peuplement».

Organisé par le Service de l'Éducation aux Adultes de la Commission scolaire de la Chaudière, le cours a débuté en octobre 1976. Pendant les 45 heures de cette première session, Florent Boivin a expliqué les notions de base de la photo-interprétation: la vision en stéréoscopie, les différentes parties de la photo; il leur a enseigné comment travailler sur des cartes, comment identifier les différentes essences, comment estimer les hauteurs, la densité des peuplements. On a



Marc-André Bolduc, secrétaire du Groupement forestier de la Chaudière: «Quand on sait interpréter la photo d'un lot, on peut distinguer les différents peuplements; on peut donner l'âge, la hauteur des arbres; on peut même être fixé sur le nombre de cordes de bois à l'acre...»

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Jean-Pierre GAGNON

Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a soulevé un coin du voile de ce que pourrait être l'objectif principal d'une loi sur le zonage des terres agricoles. Cette loi, a-t-il précisé, visera essentiellement à freiner l'expansion des villes.

Interrogé, en commission parlementaire, par les députés de l'équipe ministérielle et de l'opposition, le ministre Garon a indiqué qu'il n'y avait aucune mésentente entre lui et son confrère des Affaires municipales, M. Guy Tardif, au sujet de la portée de cette éventuelle loi sur le zonage des terres agricoles.

Il a de plus précisé que le zonage des sols arables sera réalisé en même temps que l'adoption d'une loi sur l'urbanisme. L'objectif de cette dernière mesure sera de favoriser une utilisation plus rationnelle du territoire par la densification des villes.

On tentera donc, au niveau des Affaires municipales, d'utiliser davantage le territoire situé à l'intérieur du périmètre des villes, plutôt qu'agrandir ce périmètre. Précisons que dans certaines villes, il y a entre 30% et 50% du territoire qui n'est pas encore utilisé, bien que ces villes continuent de gruger le territoire agricole qui les entoure.

Pour le ministère des Affaires municipales, la densification vise un objectif précis: réduire considérablement les coûts des infrastructures urbaines, soit la construction de nouvelles rues et de conduites d'égouts et d'aqueduc.

Rappelons que la dernière compilation rendue disponible par le ministère de l'Agriculture du Québec, celle de 1975, révélait que 17,5% des sols cultivables de la région des Basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais étaient sous spéculation, soit 839,105 acres, dont 509,000 acres étaient la propriété de non-résidents.

Aide aux municipalités

Mais, tant et aussi longtemps que ces législations ne sont pas adoptées, puis appliquées, les sols arables continuent de fondre comme du beurre dans le poêlon. Et quelques députés ont profité des travaux de la commission parlementaire pour demander au ministre Garon de venir en aide aux municipalités qui tentent d'appliquer des règlements de nature à sauvegarder le caractère agricole de leur territoire. On a donc demandé la mise sur pied, au MAC, de services de consultation afin que les règlements municipaux puissent atteindre les objectifs fixés, d'ici l'adoption d'une loi provinciale.

Le ministre Garon n'a pas voulu s'engager à ce sujet, précisant simplement que les règlements municipaux de zonage relevaient de la juridiction du ministère des Affaires municipales, plutôt que de l'Agriculture. "Je pense que vous trouveriez cela illogique que le ministre des Affaires municipales s'en aille dans les régions pour dire: Vous allez produire du veau, plutôt que du bœuf, des carottes, plutôt que des oignons..."

Nouvelle station expérimentale au Québec

Le gouvernement fédéral compte construire une nouvelle station expérimentale autour de Drummondville ou Saint-Hyacinthe qui servira au contrôle d'aptitude des porcs. Cette nouvelle station pourrait accueillir 1,400 porcs par année, soit un niveau comparable à celui de la station ontarienne de New Dundee. Elle remplacerait dans ce domaine, la station de Lennoxville qui ne peut en recevoir que 500. Des projets semblables sont prévus en Alberta et en Nouvelle-Écosse.

On veut freiner l'expansion des villes

Mais il n'a toutefois pas exclu la possibilité qu'il demande au ministère des Affaires municipales de conseiller les municipalités sur la définition d'un tel règlement.

Cependant, dans l'esprit du ministre Garon, il s'agit là d'un faux problème, puisque les municipalités, en empêchant qu'il y ait du développement résidentiel, commercial ou industriel sur une partie de leur territoire qu'elles veulent conserver à l'agriculture, ne peuvent pas empêcher les mutations, c'est-à-dire, les changements

de propriétaires. Elles ne peuvent pas non plus exiger d'un propriétaire d'une terre arable située dans une zone agricole qu'il cultive sa terre et évite ainsi qu'elle ne devienne en friche.

Drainage

On a également discuté du drainage à cette commission parlementaire. Les députés ont fait valoir au ministre Garon que les producteurs se plaignaient de la lenteur des fonctionnaires de "l'hydraulique" à produire les plans de drainage. Sans préciser davantage, le ministre a indiqué qu'il annoncerait bientôt une politique nouvelle à ce sujet.

Or, informations prises au ministère, il appert que les plans de drainage actuellement réalisés uniquement par les services de l'hydraulique et par certaines firmes privées d'ingénieurs-

conseils, seront bientôt confiés aux entrepreneurs accrédités pour réaliser des travaux de drainage.

Tout comme chez les constructeurs de bâtiments de ferme, les entrepreneurs devront disposer de services techniques pour réaliser ces plans de drainage, plans qui seront par la suite vérifiés par le service de l'hydraulique agricole.

De plus, dans le drainage comme dans les travaux mécanisés, les producteurs auront le choix de l'entrepreneur.

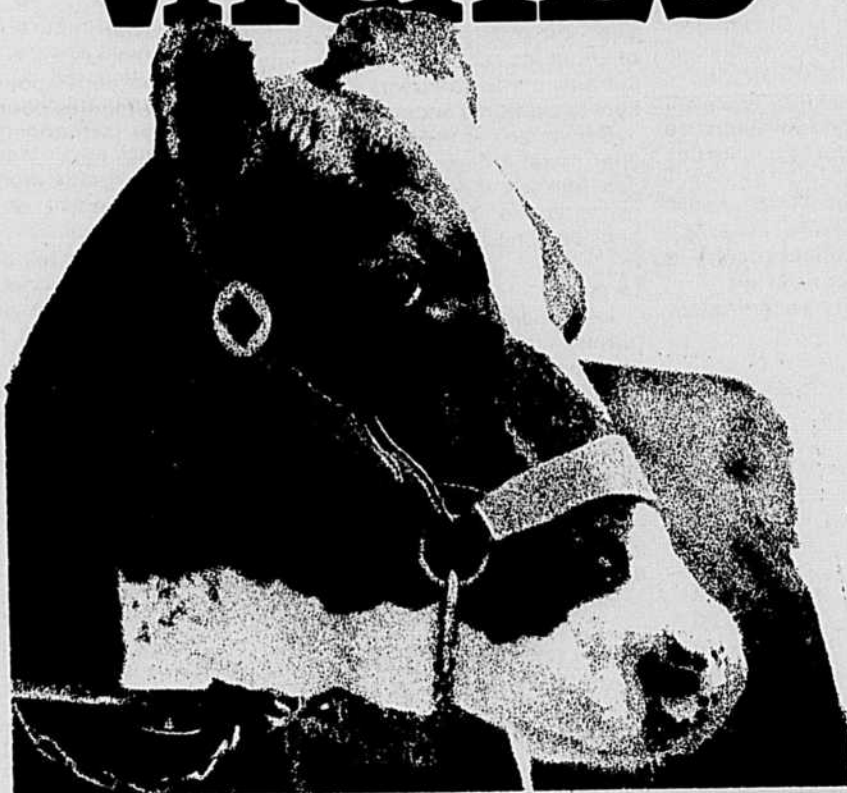
Mais cette solution ne pourra sans doute pas être appliquée avant la prochaine saison. Et d'ici-là, on se demande si le ministère pourra atteindre l'objectif fixé à 80 millions de pieds de drains.

Serres expérimentales

D'autre part, le ministre Garon a annoncé la construction, au coût de \$1,5 millions, de nouvelles serres expérimentales à St-Hyacinthe. Ces serres permettront la mise au point de nouvelles variétés de semences plus résistantes aux maladies et mieux adaptées à notre climat.

La construction de ces serres permettra de tripler la rapidité des recherches faites à St-Hyacinthe sur les céréales.

PURINA ET VOS VACHES



Laissez-nous vous démontrer comment obtenir une meilleure production laitière.

Quel que soit votre programme d'alimentation avec grains ou fourrages, Purina a un Chow laitier qui le complètera exactement. Cet aliment fournira à vos vaches ce qu'il leur faut pour les aider à produire au maximum.

Voilà pourquoi une conversation avec votre concessionnaire Purina constitue un bon placement. Il vous parlera, avec preuves à l'appui, des résultats supérieurs de production qu'obtiennent les éleveurs qui suivent les programmes Purina. Il pourra vous aider à établir le programme adéquat pour obtenir de meilleurs bénéfices de votre exploitation laitière.

Voyez-le bientôt, et donnez à vos vaches la chance de devenir de meilleures productrices.

Votre concessionnaire Purina est à votre service pour vous aider à mieux réussir.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.
DU CANADA LTEE

Un stage agricole sur une ferme dans un autre pays

QUÉBEC — Le Service de la relève agricole du ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) collabore, depuis quelque temps, à l'organisation de stages agricoles à l'étranger. Les jeunes futurs exploitants québécois peuvent en effet s'inscrire dès maintenant à un stage sur une ferme dans un des quinze pays impliqués par le programme d'échanges de l'IAEA (International Agricultural Exchange Association).

L'IAEA

Organisme non gouvernemental, l'IAEA offre à la relève agricole, filles et garçons, une chance unique de vivre une expérience pratique sur une ferme dans un autre pays. Avec de tels stages, on espère fournir aux jeunes l'occasion de

parfaire leur formation agricole. Les voyages leur permettent aussi d'acquérir une meilleure compréhension de la culture dans les autres parties du monde, d'apprendre une autre langue et de créer des liens d'amitié avec des familles étrangères. L'association se porte responsable de l'organisation des stages, c'est-à-dire de la sélection des fermes d'accueil, du placement du stagiaire, des permis de travail, de la session d'accueil et de la supervision des stages.

Conditions d'admission

Le candidat doit d'abord répondre aux exigences suivantes pour participer au stage:

- Être âgé de 18 ans et plus.
- Être un futur exploitant agricole, gars ou fille, ou avoir l'intention d'oeuvrer en agriculture.
- Posséder une expérience pratique de la ferme.
- Obtenir une recommandation satisfaisante d'un fermier, d'un conseiller agricole du ministère de l'Agriculture du Québec ou d'une institution d'enseignement.
- Posséder un permis de conduire de préférence.
- Avoir l'esprit d'initiative.

Les dépenses et revenus du stagiaire

Le stagiaire paye un montant d'argent global couvrant le transport par avion aller-retour, la session d'accueil, les couchers et les repas au cours du voyage et le transport de l'aéroport à l'endroit où se tient la session d'accueil dans le pays.

Par contre, il reçoit un salaire du fermier, salaire déterminé par l'association des familles d'accueil du pays. Le stagiaire touche environ \$50 par semaine, la pension comprise.

Le stage

Le candidat peut choisir le type de ferme sur laquelle il désire travailler. L'IAEA se charge de répondre le mieux possible à sa demande. Le stage s'effectue sur une seule ferme. Le jeune participe activement aux travaux quotidiens et travaille en étroite collaboration avec le fermier. Il reçoit à quelques reprises la visite du superviseur des stages. Durant la période couverte par le stage, le jeune bénéficie de congés et de vacances sans solde qui lui permettent de visiter le pays.

Stages prévus en 1977-1978

Australie: Départ le 1er novembre, d'une durée de 5½ mois, 3 semaines de vacances sans solde.

Type de ferme: moutons, boeufs et moutons, fermes laitières.

Coût total: \$1,510 pour \$87 en prime d'assurance.

Nouvelle-Zélande: Départ le 10 novembre 1977, d'une durée de 5½ mois, 3 semaines de vacances sans solde.

Types de ferme: moutons et bétail, bétail et grandes cultures, fermes laitières.

Coût total: \$1440 plus \$87 en prime d'assurance.

Le Tour du Monde: en Australie ou en Nouvelle-Zélande et en Europe.

Départ le 15 novembre 1977, d'une durée d'un an, les six premiers mois dans un de ces pays et les six derniers mois dans un pays d'Europe, 3 semaines de vacances sans solde dans chaque pays.

Coût total: \$3,300 plus \$149 en prime d'assurance.

Les jeunes gens intéressés par ces stages doivent s'inscrire avant le 15 juillet 1977. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou vous inscrire, il faut vous adresser au bureau régional du MAQ ou encore au Service de la relève agricole, 200-A chemin Sainte-Foy, Québec, P.Q. G1R 4X6.



Le Service vétérinaire d'Agriculture-Québec, soucieux d'enrayer le charbon symptomatique chez les bovins, incite les producteurs à faire vacciner leurs bêtes âgées de 3 à 30 mois. Pour obtenir ce vaccin, dont le ministère assume les deux-tiers du coût, il suffit de s'adresser à un médecin vétérinaire du ministère en région. La période de vaccination s'étend sur toute l'année. (Photo Agriculture-Québec: Alain Sylvestre).

Programme de vaccination des jeunes bovins pour prévenir le charbon symptomatique

Dans le but de prévenir l'apparition du charbon symptomatique chez les jeunes bovins, le Service vétérinaire d'Agriculture-Québec poursuit, cette année encore, son programme de vaccination. En plus de prévenir le charbon symptomatique, qui une fois contracté est presque incurable, la vaccination permettra d'éviter que des cadavres d'animaux morts de cette maladie réensemencent de façon nuisible nos sols arables.

Seules les bêtes qui n'ont jamais été vaccinées contre le charbon symptomatique peuvent recevoir le vaccin. D'ici au 31 mars 1978, les vaccins seront disponibles pour les municipalités où des animaux ont été atteints de charbon symptomatique depuis 1975. Le diagnostic n'a pas à être de nouveau confirmé par un laboratoire de pathologie animale.

Le ministère invite donc les producteurs de bovins admissibles à faire vacciner leurs bêtes dont l'âge se situe entre 3 et 30 mois. Le vaccin pourra leur être administré tout au long de l'année. En plus de fournir le vaccin, le ministère s'engage à défrayer les deux-tiers du montant payé au vétérinaire, soit \$0.50 par vaccin, le producteur ne défrayant de son côté que \$0.25 par vaccin.

Procédure

Tout producteur qui désire faire vacciner ses bovins admissibles contre le charbon symptomatique n'a qu'à s'adresser à un vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Québec oeuvrant dans sa région. Il doit aussi informer le médecin vétérinaire du nombre de bovins qu'il veut faire vacciner, autant que possible quelques jours à l'avance.

Symptômes de la maladie

Soulignons que le charbon symptomatique est une maladie infectieuse que provoque une bactérie du sol. Cette maladie se rencontre chez les bovins en pâturage, au printemps et à l'automne surtout. L'animal atteint du charbon symptomatique boite et on remarque souvent le gonflement de la partie supérieure de la patte atteinte. L'animal semble très abattu et ne mange pas; d'habitude il est fiévreux. Au début, le gonflement est chaud et douloureux; il devient vite froid et insensible. La peau change alors de couleur, pour devenir sèche et craquelée.

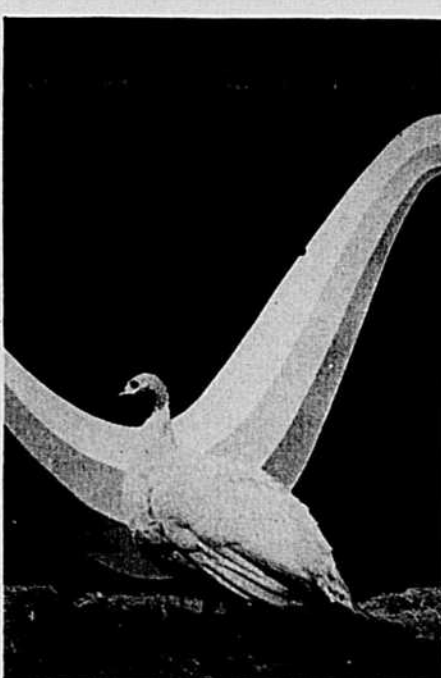
En plus des membres inférieurs, le charbon atteint souvent les épaules, les hanches, la poitrine, le dos, le flanc et plus rarement le cou ou la langue. En général, l'animal atteint mourra sans agitation, dans un délai de 12 à 36 heures.

Conseils en cas de décès de bovins

Advenant la perte d'animaux atteints de charbon symptomatique, les spécialistes du ministère recommandent au producteur de ne pas écorcher les cadavres, ni de les laisser à la surface du sol. Ils conseillent plutôt de les détruire, en les brûlant, ou encore en les enfouissant sous plusieurs pieds de terre, après les avoir recouverts d'une couche de chaux vive. Ces mesures permettront une inhumation plus hygiénique et éviteront le réensemencement des sols par des cadavres charbonneux.

Au moment de la vaccination, le médecin vétérinaire pourra prodiguer des conseils au producteur, dans le but de l'aider à prévenir le charbon symptomatique, une maladie dont la guérison demeure difficile mais qui, heureusement, se prévient très bien.

Soulignons enfin qu'au cours de 1976-1977, 230 producteurs ont bénéficié du programme, grâce auquel quelque 6900 bovins ont pu être vaccinés.



Du 30 mai au 3 juin, l'émission Agro-alimentation du Québec recevra trois invités. Les 30 et 31 mai, l'agronome Denis Rémillard du MAQ, démontrera les avantages d'une récolte hâtive de foin. Ensuite, le directeur général de l'inspection des aliments, M. Claude Bergeron, parlera du stand d'information qui circulera cet été dans les expositions agricoles. Ce stand présentera le travail que font les inspecteurs du ministère de l'Agriculture pour préserver la qualité des aliments.

Enfin, le vendredi 3 juin, le Dr André Saucier, médecin vétérinaire au MAQ, mettra en garde les agriculteurs contre la présence d'antibiotiques dans le lait.

Soyez à l'écoute de notre émission, aux postes suivants:

Alma (CFGT)	6h 30
Asbestos (CJAM)	7h 10
Bagotville (CKPB)	14h 15
Cabano (CJAF)	7h 15
Chicoutimi (CJMT)	5h 40
Cornwall (CFLM)	6h 40
Dolbeau (CHVD)	6h 30
Drummondville (CHRD)	6h 24
Drummondville (CKRV)	6h 50
Granby (CHEF)	6h 40
Hauterive (CHLC)	6h 20
Joliette (CJLM)	6h 42
Lac Mégantic (CKFL)	7h 10
La Pocatière (CHGB)	6h 55
La Sarre (CKLS)	7h 15
Longueuil (CHRS)	6h 40
Maniwaki (CKMG)	7h 40
Montmagny (CKBM)	6h 45
New Carlisle (CHNC)	6h 30
Plessisville (CKTL)	7h 10
Port-Cartier (CIPC)	6h 30
Québec (CHRC)	6h 10
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20
Roberval (CHRL)	7h 10
Rouyn (CKRN)	6h 45
Sept-Îles (CKCN)	6h 30
Shawinigan (CKSM)	6h 15
Ste-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30
St-Eleuthère (CHRT)	7h 15
St-Georges-de-Beauce (CKRB)	6h 50
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00
St-Pamphile (CHAL)	6h 50
St-Jovite (CKSJ)	7h 35
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52
Victoriaville (CFDA)	6h 54
Ville-Marie (CKVM)	7h 30

Le prix du lait: plus de confusion

QUÉBEC — Est-ce que je paie mon lait trop cher? Mon épicière a-t-elle le droit d'exiger \$0.52 pour un litre de lait? Le prix du lait peut-il varier d'une région à l'autre du Québec?

Pour répondre aux questions que se posent les consommateurs sur le prix du lait, la Direction générale de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture du Québec publie les tableaux qui apparaissent dans cette page.

AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Réseau légumineuses

Pour la deuxième année consécutive, le réseau légumineuses traitera de problèmes phytosanitaires propres à la culture de la luzerne. Les avertissements vous seront transmis par les agronomes du ministère de l'Agriculture du Québec. Vous pourrez les lire dans les pages réservées par le Ministère dans La Terre de Chez Nous.

Le réseau légumineuses traitera surtout des deux insectes les plus importants sur la luzerne au Québec: la mineuse virgule et le charançon postiche.

LA MINEUSE VIRGULE

L'adulte, un très petit diptère (mouche) entièrement noir à l'exception d'un point blanc derrière l'aile, perce la face inférieure des folioles de multiples petits trous ronds pour se nourrir et pondre. Ces perforations sont observées plus facilement lorsque l'on place les folioles vers une source lumineuse.

La larve, après s'être logée sous l'épiderme supérieur, creuse une mine ou galerie qui prend la forme d'une grosse virgule blanchâtre, d'où l'appellation mineuse virgule. Il en résulte une perte de matière nutritive, une plus grande emprise des maladies et une chute hâtive des feuilles.

Les trois générations complètes de l'insecte correspondent assez bien aux périodes de repousses de la luzerne, ainsi chaque récolte est endommagée par l'insecte. La mineuse se retrouve à peu près partout où pousse la luzerne au Québec.

LE CHARANÇON POSTICHE

Ce petit coléoptère brun, portant une bande dorso-médiane plus foncée, se nourrit sur les feuilles et pond ses oeufs dans les tiges de luzerne. Les dommages sont surtout causés par la larve verte, à tête brune, portant sur le dos une étroite bande blanche. Cette larve gruge les bourgeons et les pousses terminales avec cette particularité que les nervures sont laissées intactes. Lors d'une forte infestation il ne reste que le squelette des feuilles donnant au champ une teinte gris-brun.

Le charançon n'a qu'une génération par année et cause des dommages surtout à la première récolte. La distribution de cet insecte se limite au sud-ouest du Québec.

On rencontre souvent d'autres insectes nuisibles sur la luzerne: les criquets (insectes sauteurs qui grugent les feuilles), les pucerons, les cercoptes, les cicadelles, les punaises (insectes suceurs qui retardent la croissance de la plante).

Les maladies de la luzerne, telles la tache commune, la tige noire et le pourridié fusarien, feront l'objet d'un avertissement. Il est très important de se rappeler que votre agronome est toujours le premier informé par le Réseau d'avertissements phytosanitaires.

MICHEL O'C' GUIBORD,
entomologiste
Avertisseur, réseau légumineuses
RENÉ COUTURE, agronome
Coordonnateur du Réseau
d'avertissements phytosanitaires.

PRIX DU LAIT: RÉGION ABITIBI-GASPÉSIE

	LITRE		2 LITRES		4 LITRES	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Au comptoir:						
Lait 3.25% m.g.	50¢	55¢	97¢	\$1.07	\$1.85	\$2.09
Lait 2% m.g.	-3¢	47¢	92¢	\$1.02	\$1.75	\$1.99
Lait 1% m.g.	-5¢	45¢	87¢	0.97¢	\$1.65	\$1.89
Lait écrémé	-7¢	43¢	83¢	0.93¢	\$1.57	\$1.81
Lait UHT 2% m.g.	47¢	53¢	—	—	—	—
Livré à la maison:						
Lait 3.25% m.g.	51¢	56¢	99¢	\$1.09	\$1.87	\$2.11
Lait 2% m.g.	-3¢	48¢	94¢	\$1.04	\$1.77	\$2.01
Lait 1% m.g.	-5¢	46¢	89¢	0.99¢	\$1.67	\$1.91
Lait écrémé	-7¢	44¢	85¢	0.95¢	\$1.59	\$1.83
Lait UHT 2% m.g.	48¢	54¢	—	—	—	—

PRIX DU LAIT: RÉGION CHIBOUGAMAU-CÔTE NORD

	LITRE		2 LITRES		4 LITRES	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Au comptoir:						
Lait 3.25%	52¢	57¢	\$1.03	\$1.14	\$1.98	\$2.22
Lait 2% m.g.	-3¢	49¢	98¢	\$1.09	\$1.88	\$2.12
Lait 1% m.g.	-5¢	47¢	93¢	\$1.04	\$1.78	\$2.02
Lait écrémé	-7¢	45¢	89¢	\$1.00	\$1.70	\$1.94
Lait UHT 2% m.g.	50¢	55¢	—	—	—	—
Livré à la maison:						
Lait 3.25% m.g.	53¢	58¢	\$1.05	\$1.15	\$2.00	\$2.24
Lait 2% m.g.	-3¢	50¢	\$1.00	\$1.10	\$1.90	\$2.14
Lait 1% m.g.	-5¢	48¢	95¢	\$1.05	\$1.80	\$2.04
Lait écrémé	-7¢	46¢	91¢	\$1.01	\$1.72	\$1.96
Lait UHT 2% m.g.	51¢	56¢	—	—	—	—

PRIX DU LAIT: RÉGION CENTRALE

	LITRE		2 LITRES		4 LITRES	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Au comptoir:						
Lait 3.25% m.g.	49¢	52¢	96¢	\$1.03	\$1.82	\$2.00
Lait 2% m.g.	46¢	49¢	91¢	98¢	\$1.72	\$1.90
Lait 1% m.g.	44¢	47¢	86¢	93¢	\$1.62	\$1.80
Lait écrémé	42¢	45¢	82¢	89¢	\$1.54	\$1.72
Lait UHT 2% m.g.	46¢	50¢	—	—	—	—
Livré à la maison:						
Lait 3.25% m.g.	50¢	53¢	98¢	\$1.05	\$1.86	\$2.03
Lait 2% m.g.	47¢	50¢	93¢	\$1.00	\$1.76	\$1.93
Lait 1% m.g.	45¢	48¢	88¢	95¢	\$1.66	\$1.83
Lait écrémé	43¢	46¢	84¢	91¢	\$1.58	\$1.75
Lait UHT 2% m.g.	47¢	51¢	—	—	—	—

Le litre est devenu, le 1er janvier 1977, la mesure en vigueur pour le lait.

Le prix du lait est fixé par la Régie des marchés agricoles du Québec. Cet organisme n'a cependant pas de contrôle sur le prix des produits laitiers comme le beurre, le fromage, etc.

La dernière ordonnance sur le prix du lait remonte au 1er novembre 1976.

Agriculture-Québec poursuit son programme d'amélioration de la santé des moutons de race

Les producteurs de moutons de race qui participent au contrôle d'aptitudes des troupeaux de moutons, soit à domicile ou aux stations du ministère de l'Agriculture du Québec, pourront prendre part cette année encore au programme d'amélioration de la santé des ovins.

Administré par le Service vétérinaire d'Agriculture-Québec, ce programme permet au producteur participant de bénéficier sans frais de l'aide technique d'un médecin vétérinaire au service du Ministère.

Le programme prévoit aussi une aide à l'assainissement, sous forme d'une compensation monétaire au producteur, pour la perte d'un mouton de race à la suite d'une maladie contagieuse ou héréditaire. Cette compensation peut atteindre \$50 par mouton croisé et \$125 par mouton de race pure. À partir des renseignements fournis par le vétérinaire en région, le directeur du Service vétérinaire au ministère, le docteur Philippe Demers, médecin vétérinaire, juge si la maladie est contagieuse ou héréditaire et si elle ne peut se contrôler sans l'abattage de l'animal.

Engagement du producteur

Pour se prévaloir des avantages de ce programme, le producteur qui pratique

l'élevage ovin doit adresser sa demande au directeur du Service vétérinaire, Agriculture-Québec, 200-A Chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec G1R 4X6. Le producteur participant s'engage à respecter certaines exigences relatives à l'installation physique et à la gestion du troupeau, à tenir un registre des naissances,

mortalités et ventes de moutons, à identifier à la naissance tous les sujets, à permettre au médecin vétérinaire désigné d'effectuer les inspections requises, à lui fournir les renseignements dont il a besoin et enfin, à suivre les directives du médecin vétérinaire responsable de l'application du programme.



(Photo Agriculture-Québec: Magella Chouinard).

Les administrateurs de la Fédération, après la consultation effectuée au début de février dernier grâce aux assemblées inter-régionales de délégués, procédaient à la modification de certains articles du règlement de quota de mise en marché.

Cette nouvelle procédure visait d'abord à accélérer le processus d'homologation des règlements et également se voulait plus efficace.

En effet, on se rappellera que l'an dernier, les règlements de quota de la Fédération ne furent adoptés par la Régie des marchés agricoles qu'au mois de juillet, créant ainsi des situations difficiles aux producteurs. De plus, l'expérience démontre qu'il est impossible d'étudier des règlements de façon efficace quand le nombre d'intervenants se situe à près de 200. C'est pourquoi la consultation des délégués, puis les modifications apportées par les administrateurs s'avéraient des étapes plus lo-

giques et plus rentables pour les producteurs de lait industriel.

Le texte définitif du règlement sera publié par la Fédération dès que la Régie aura procédé à leur homologation et à leur publication dans la Gazette Officielle du Québec.

Entretiens, nous vous proposons une brève analyse des principaux amendements apportés aux règlements de quota de mise en marché, tels que présentés à la Régie.

Quotas mensuels

Le paragraphe F de l'article 1 et les articles 3, 4 et 5 sont soit modifiés ou abrogés puisqu'il n'y a pas de quota mensuel cette année. Les producteurs devront donc planifier leur production afin d'éviter un manque de quota à la fin de l'année.

Le prix maximum

Le paragraphe K de l'article 1, (qui

deviendra le paragraphe J de l'article 1) a été modifié en ce sens qu'on ne parle plus de prix raisonnable mais plutôt de prix maximum. Ainsi le **PRIX RAISONNABLE** de \$1.31 appliqué en 1976 devient \$1.50 le **PRIX MAXIMUM** pour chaque 100 livres de lait. Les délégués, en assemblée annuelle ont d'ailleurs appuyé très majoritairement la position qu'adoptent les administrateurs, voulant empêcher toute spéculation sur les prix des quotas.

Transfert de quota

L'article 7 (qui devient l'article 6 dans le nouveau règlement) définit le terme "quota effectif" conservé par rapport à la partie que le producteur possède et la partie qu'il cède. Cet article vise à ne laisser aucune équivoque sur le calcul du quota conservé par le producteur après un transfert.

Réduction de quota

La Fédération a abandonné l'application des mesures de réduction générale de quota prévues à l'article 9, puisque cette année, aucune réduction de quota n'est envisagée. La procédure de révision est maintenant celle de l'article 10 (9 du nouveau règlement).

Révision des quotas

L'article 9 du nouveau règlement prévoit donc que le producteur qui aura **REMPLI PLUS DE 90%** de son quota effectif en 1977-78 conservera le même quota pour l'année suivante. Par contre, celui qui a rempli **MOINS DE 90%** de son quota effectif en 1977-78, verra son nouveau quota subventionnable de l'année suivante égal à 111.1% de ses livraisons.

Transfert de quota

Les producteurs de lait industriel qui désirent acquérir du quota de mise en marché peuvent maintenant faire part de leurs besoins. Ces producteurs doivent envoyer leur demande par la poste à l'adresse de leur syndicat régional.

Il est entendu que les quantités que pourront obtenir les demandeurs seront en fonction de celles disponibles. En d'autres termes, elles seront limitées aux quotas offerts par les producteurs qui veulent quitter la production et par ceux qui désirent réduire le quota qu'ils détiennent.

La réserve

On ajoute à l'article 13 (12 dans le nouveau règlement) une disposition visant à constituer une réserve en retenant 10% du quota annuel offert, sauf dans les cas de transferts dits "transferts père (mère) - fils".

L'article 16 (maintenant 15) a été refondu afin de mieux répartir les quotas entre ceux qui en font la demande, permettant ainsi à un plus grand nombre de producteurs d'acquiescer du quota. Ainsi on permettra à un producteur d'acquiescer suffisamment de quota pour porter son quota à 7000 lb de matière grasse ou l'équivalent de 15% du quota détenu. Cette mesure **DÉPEND** bien sûr des quantités de quotas disponibles à l'intérieur de chaque région. Enfin les dispositions concernant les cas spéciaux ont été abandonnées. L'article 18 a également été abrogé. L'article 17 (qui devient l'article 16) stipule que tout quota obtenu par attribution de la Fédération au cours de 1975-76 et du gouvernement fédéral en 1976-77 ne peut être transféré. Les quotas transférés en vertu de l'article 22 font exception à cet article.

Transfert père-fils

L'article 22 (article 20 du nouveau règlement) a été refondu. Ainsi, on précisera que le père (la mère), détenteur de quota annuel, peut transférer une partie ou la totalité de son quota annuel à son fils, sa fille, son gendre ou sa bru, détenteur d'un quota annuel. De plus, il sera maintenant possible, à plus d'un producteur qui achète chacun une partie du fonds de terre, de partager proportionnellement le quota au fonds de terre acquis.

La réserve

L'article 29 (article 27) précise les cas où des quotas annuels ou parties de quotas annuels non transférés constituent une réserve. De plus, les quotas spéciaux attribués à la Fédération par la C.C.L. constituent également une réserve.

L'article 30 (28) rend disponible à tous les producteurs les quotas portés à la réserve par l'application des articles 13 et 27 (12 et 25 du nouveau règlement).

Enfin l'article 39 (37) dit que la Fédération peut refuser tout transfert de quota effectué pour une somme qui excède le **PRIX MAXIMUM DE \$1.50 LE 100 LB DE LAIT**.

Ce sont les principales modifications apportées au règlement de quota de mise en marché de la FPLIQ. Dès que les règlements auront été publiés dans la Gazette Officielle du Québec, la Fédération fera parvenir à tous les producteurs le texte intégral du règlement.



EST UNE BONNE IDÉE de faire équipe avec la Banque Royale

Si vous pensiez être en sursis que votre exploitation soit d'un printemps hâtif, sans précipitation de grêle, et de conditions atmosphériques idéales depuis le temps des semences jusqu'à la moisson, suivies d'un automne long et doux, si la main-d'œuvre ne se faisait pas rare et que la machinerie ne subissait jamais les effets de l'usure et qu'enfin le marché manifestait une grande vigueur, l'agriculture serait un jeu d'enfant. Mais tout le monde sait qu'il n'en est pas ainsi! C'est pourquoi les agriculteurs soucieux de réussir planifient longtemps à l'avance pour assurer la stabilité financière de leur exploitation... en dépit de l'augmentation des coûts de production, des fluctuations du marché, des dégâts causés par les insectes ou les maladies, et de toute difficulté pouvant affecter les récoltes.

Tout bon agriculteur a besoin d'un programme AGRIPLAN

En agriculture l'union fait la force!

Lorsque vous faites équipe avec la Banque Royale, vous vous trouvez en fait à allier à notre propre expérience des questions financières votre grande connaissance de la production agricole acquise au cours des ans. L'union de ces deux compétences permet de constituer une équipe vraiment solide capable de bien agencer un programme AGRIPLAN.

AGRIPLAN est un programme complet de services financiers offert par la Banque Royale pour fournir à l'agriculteur un mode de financement par marge de crédit: des prêts d'exploitation, d'expansion et d'amélioration. Nous offrons en outre, dans le cadre de ce programme, l'assurance-vie sur le crédit AGRIPLAN, le système de tenue de livres AGRICOMPTÉ, les placements AGRIPLAN, les conseils de nos propres agronomes et bien d'autres services.

Adressez-vous à l'un des directeurs de succursale de la Banque Royale. Il se fera un plaisir de vous faire connaître en détail les avantages et les coûts des services AGRIPLAN. Envisagez dès maintenant de faire équipe avec nous. C'est une bonne idée!



BANQUE ROYALE

au service de l'agriculture

CE N'EST PAS POUR DEMAIN

Le lait UTH sera vendu mondialement

La laiterie Cité, de Québec, vient de conclure avec la compagnie International Trading and Commodities Ltd, de New York, une entente pour la commercialisation à l'échelle mondiale de son lait de longue conservation. La laiterie Cité a retenu cette solution après avoir essayé quelques échecs dans ses tentatives de vente de lait UTH dans des pays étrangers autres que les Caraïbes.

La sécheresse dans les Prairies

Des pluies récentes ont redonné espoir aux producteurs des Prairies. Prévoyant le pire, le gouvernement canadien a cependant élaboré un plan de coopération fédérale-provinciale pour le cas où la sécheresse devrait durer plus longtemps. Le programme prévoit des mesures pour aider à conserver la qualité et le débit des cours d'eau ainsi qu'un programme d'aide d'urgence à l'intention des éleveurs de bestiaux. À quoi s'ajoute qu'un programme de creusage de puits en profondeur dans les Prairies pour venir en aide aux agriculteurs et aux communautés rurales si l'eau venait à manquer sérieusement. Enfin, un comité ministériel a été formé en vue de faire face à toute éventualité.

La CLI juge exagérée la hausse du prix du lait industriel

La Commission de lutte à l'inflation (CLI) estime que la récente augmentation à \$11.86 les cent livres du prix cible du lait industriel est exagérée. Elle reconnaît toutefois que l'écart ne serait que de trois cents. Elle précise que cette différence découle de certaines estimations incorrectes des coûts par la Commission canadienne du lait. La CLI juge par contre que les offices de commercialisation des produits agricoles, qui ont accepté de collaborer avec elle, se sont conformés aux normes anti-inflation. Les gouvernements provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et du Québec n'ont pas, quant à eux, acquiescé à cette collaboration.

Les stocks de poudre baissent en Europe

Pour la première fois depuis un an, le stock public de poudre de lait de la Communauté économique européenne (C.E.E.) est retombé au-dessous de un million de tonnes. Cette réduction des stocks publics, qui avoisinaient encore 1.2 million de tonnes au début de l'année, serait due à l'opération d'incorporation obligatoire de poudre dans l'alimentation animale. Cette opération a permis d'écouler 425,000 tonnes de poudre, soit environ 25,000 tonnes de plus que prévues lors de l'adoption de cette politique. Parmi les autres facteurs de baisse des stocks, on relève le succès de certaines ventes de poudre à des pays tiers tels que l'Espagne et la Roumanie. Les derniers chiffres publiés par la C.E.E. font état de 967,000 tonnes de poudre en stock dans la Communauté dont 562,500 en Allemagne, (58%), 239,000 (25%) en France et 64,000 (6.6%) en Belgique. On estime que l'application des nouveaux règlements prévoyant la vente à prix réduits de la poudre de lait pour l'incorporation — maintenant facultative — dans les aliments porcs et volailles, devrait encore accélérer le dégageement des stocks.

Volume accru d'oeufs québécois

La production totale des oeufs au Québec (y compris les oeufs d'incubation) a augmenté de 25.3% depuis 1973. En effet, à la fin de 1976, les producteurs québécois avaient produit 74,500,000 douzaines comparative-ment à 70,500,000 en 1975, 64,600,000 en 1974 et 59,500,000 en 1973.

L'application du programme d'assurance-stabilisation aux produits laitiers pourrait avoir pour effet d'inciter le gouvernement fédéral à réduire ses subsides. Telle est l'opinion du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, qui ajoute qu'un tel programme coûterait trop cher en primes au gouvernement du Québec. M. Garon croit qu'il vaut mieux travailler à réduire les importations. Du reste, le ministère a retenu comme priorités du programme d'assurance-stabilisation, les patates et les porcs.

Le ministre de l'Agriculture du Québec a formulé ces remarques au cours d'une rencontre récente avec les administrateurs de la Fédération de Saint-Jean Valleyfield. Notant d'autre part que le territoire présentement sous spéculation prévoit une expansion urbaine 50 ans d'avance, il a réitéré l'intention du gouvernement de légiférer dans ce domaine dès 1977. Il a en outre précisé que les producteurs qui étaient insatisfaits des contracteurs, auront le

loisir de choisir celui de leur choix en vertu de la nouvelle politique sur les travaux mécanisés pourvu que ce dernier soit accrédité par le ministère.

M. Garon a répété au sujet des plans conjoints qu'il vaudrait mieux revenir à la formule du référendum obligatoire. Les administrateurs de Saint-Jean Valleyfield n'ont pas alors manqué de lui faire remarquer la contradiction qui persiste à ce niveau entre une loi qui reconnaît aux producteurs certains droits et l'application de cette loi qui à toutes fins pratiques paralyse les mécanismes prévus par cette loi.

Au cours de cette rencontre, il fut également question du crédit agricole et notamment du fait que cet organisme gouvernemental ne prête qu'à ceux qui possèdent un quota de lait ainsi que de la façon d'harmoniser les relations entre la coopération et le syndicalisme agricole. Le ministre a conclu sa visite en disant: "La vie d'un ministre de l'Agriculture n'est pas de longue durée au Québec mais j'essaierai dans la me-

sure du possible d'établir des programmes adaptés au Québec qui justifieront les besoins des agriculteurs québécois".

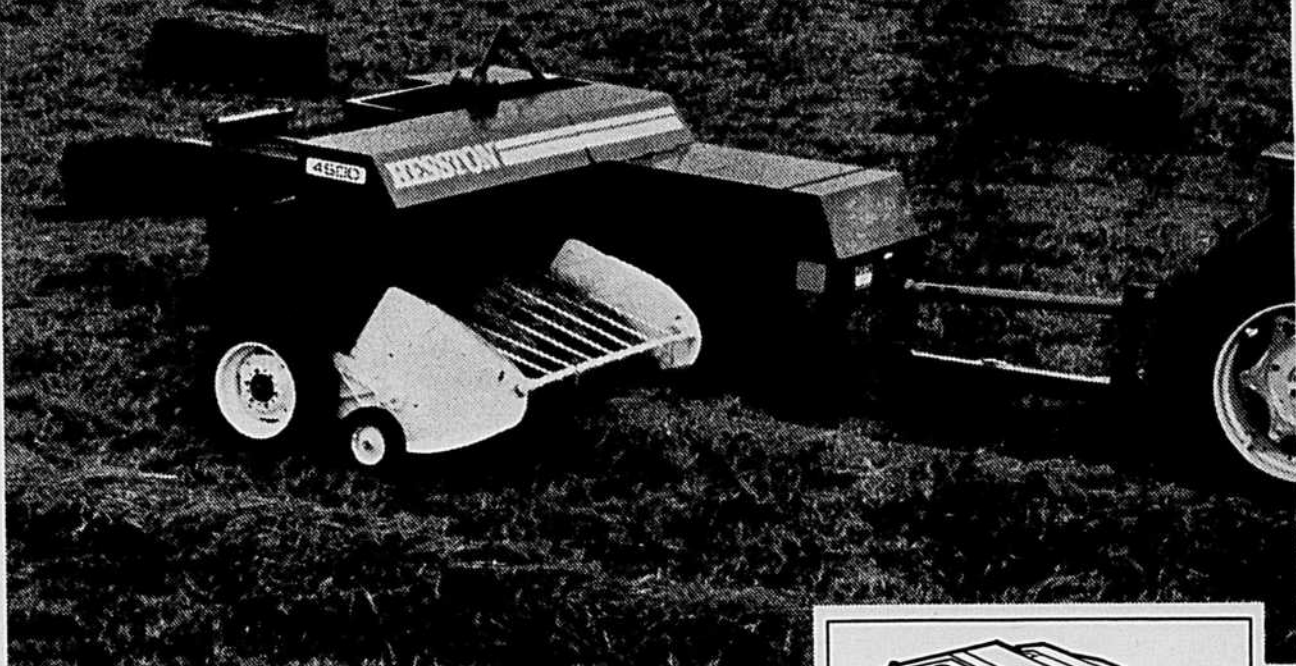
Nouveaux dirigeants des producteurs de pierre à chaux du Québec

L'association "Les producteurs de pierre à chaux du Québec inc." dont l'objet principal est de promouvoir et améliorer la distribution et l'utilisation intelligente et économique de la pierre à chaux regroupe 15 entreprises engagées dans la production de la chaux agricole.

Lors de son assemblée annuelle, à Drummondville, les membres ont élu MM. Claude Sylvestre (St-Dominique) président, Julien Savard (Savard) vice-président, Roland Paquette (Gulf) secrétaire-trésorier, Maurice Halde (Acton-Vale), Judes Langlois (St-Ferdinand), René Fortin (Demix) et Benoit Grenier (Langlois) directeurs.

NOUVELLE PRESSE modèle 4500

HESSTON

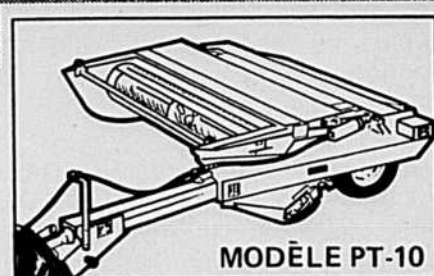


ÉPARGNE le maximum de feuillage
ÉPARGNE un temps précieux au producteur

Tout en offrant les avantages d'un système de fenaison par un seul homme. La presse Hesston 4500, robuste et d'une grande performance, a été pensée en fonction d'un système de fenaison pour le foin sec.

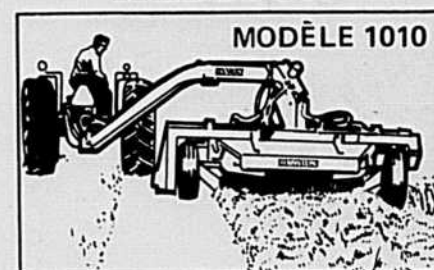
Les caractéristiques de performance que l'on retrouve dans les autres machines herbagères Hesston ont été incorporées dans la nouvelle presse 4500.

La 4500 est fabriquée par des gens soucieux de maintenir leur réputation de qualité et sa distribution est assurée par une entreprise commerciale responsable de son service après vente.



MODÈLE PT-10

**FAUCHEUSES-
CONDITIONNEURS
HESSTON**



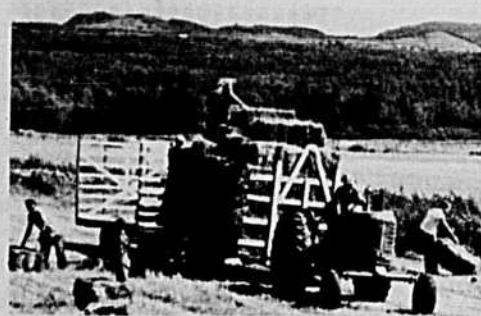
MODÈLE 1010

En montre chez le concessionnaire Fédérée-Hesston de votre région.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MACHINES AGRICOLES

1055 Ouest, rue du Marché Central, Montréal, Québec.



La stabilisation des revenus en agriculture

par François Côté



N.D.L.R. M. François Côté, économiste à l'UPA, a présenté la communication qui suit à l'atelier sur la stabilisation des revenus en agriculture lors du congrès de l'Association des Économistes québécois, le 22 avril 1977.

L'analyse économique véhiculée par l'UPA repose sur les constatations suivantes (dont bon nombre sont connues de tous, car elles se retrouvent dans n'importe quel livre d'initiation à la théorie économique, sauf que quand elles sont la trame de fond de la vie quotidienne, elles acquièrent une importance que ne mesurent pas les étudiants de CEGEP qui piochent dans SAMUELSON ou dans Rodrigue TREMBLAY):

1. Le marché des produits agricoles est un marché concurrentiel dans un monde qui ne l'est pas. C'est bien connu: les marchés agricoles sont des marchés, parmi les seuls, qui ressemblent au modèle de concurrence parfaite, alors que sur la plupart des marchés, on assiste à une réduction constante du nombre des offreurs, à l'avènement généralisé d'une concurrence imparfaite et de marchés oligopolistiques.

2. Les caractéristiques du modèle de concurrence parfaite sont connues de tous également: les prix agricoles, en l'absence de toute intervention, auront systématiquement tendance à être ramenés vers une situation dite de "o profit", c'est-à-dire de rémunération très faible du capital et du travail.

La caractéristique fondamentale du modèle et de la réalité de la concurrence parfaite étant que chaque producteur est sous l'impression qu'il peut augmenter la production sans affecter les prix, les

producteurs, par une capitalisation sans cesse accrue, augmentent tous leur production, faisant baisser les prix, entraînant des faillites, et on connaît le reste du cycle...

Dans un contexte de concurrence, l'augmentation de la productivité apparaît à chacun comme une façon d'augmenter ses revenus. Mais elle n'y réussit que temporairement et partiellement, dans la mesure où l'accroissement de la production qui en résulte fait baisser les prix et annule immédiatement le gain de productivité.

3. Par le mécanisme de la concurrence, les gains de productivité sont presque intégralement transférés aux consommateurs.

Ce point particulier ne fait pas l'unanimité chez les agriculteurs. Plusieurs d'entre eux, voyant tous les commerçants et les intermédiaires qui transigent avec eux, vivre dans un climat de stabilité plus grande que la leur, sont d'opinion que ce sont "les intermédiaires" de l'agro-alimentaire qui essuient l'accroissement de revenu qui devrait résulter des accroissements de productivité.

Il est clair pour moi que le problème est beaucoup plus global: il s'agit plutôt d'un partage nécessairement inégal des revenus du capital et aussi du travail, entre les rares secteurs hautement concurrentiels de l'économie et les secteurs oligopolistiques ou protégés par toutes sortes de barrières (corporations professionnelles, syndicalisation dans service publics etc).

Les intermédiaires de l'alimentation jouissent de revenus oligopolistiques dont ils continueraient de jouir même si les prix des produits agricoles de base augmentaient. L'augmentation des prix agricoles serait distribuée nécessairement à l'ensemble des consommateurs.

On doit donc conclure que ce sont les consommateurs en général qui sont les bénéficiaires des prix agricoles qui sont jugés comme étant trop bas par les agriculteurs.

4. Une autre caractéristique du marché agricole, c'est l'instabilité des prix, qui est plus élevée que dans les autres secteurs de l'économie et qui entraîne des variations considérables de revenus bruts et de revenus nets.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la variation des prix n'est pas causée par des variations plus fortes de la production agricole par rapport à la production industrielle. Au contraire, elle a moins varié historiquement, mais la demande pour les produits agricoles est plus inélastique que la plupart des produits, une faible variation de la production (due au climat ou aux mouvements de réaction aux profits) entraînant une variation considérable des prix.

5. Un autre postulat fondamental de la pensée économique des agriculteurs est que l'entreprise familiale moderne est l'unité de production la plus efficace en terme de coût de production. La concentration de la production dans certains secteurs est due non pas aux avantages qu'une telle concentration peut amener au niveau des coûts de production mais plutôt aux avantages de mettre en marché un volume considérable de production. Les facteurs volume et régularité des approvisionnements deviennent critiques dans un contexte de concentration, d'industrialisation au niveau de la transformation et au niveau de la mise en marché. Cette concentration de la production porte en elle le germe d'une augmentation éventuelle des prix, quand un secteur devient oligopolistique.

6. Dernier élément de la pensée économique des agriculteurs: un accroissement de revenus serait non pas un arrêt dans l'accroissement de la productivité mais permettrait d'accélérer l'accroissement de la productivité. En cela, les agriculteurs rejoignent l'économiste SCHUMPETER.

7. En conclusion à tout cela, les agriculteurs n'acceptent pas les règles du jeu du libre-marché absolu et de la concurrence totale. Et ils ont constamment, au Québec comme ailleurs dans le monde cherché à modifier soit les rapports de force sur les marchés, soit les résultats du jeu de marché en terme de revenu. Il faut bien être conscient que le problème des revenus en agriculture n'est pas particulier au Québec: "Dans presque tous les pays de l'OCDE, les rémunérations des facteurs de production agricole (y compris le capital foncier) sont restées inférieures à celles des facteurs des autres secteurs de l'économie".

Comment?

Selon les époques, les marchés, les pays, l'action a pris des formes différentes.

Au Québec, il y a eu en premier lieu la création de coopératives de transformation, notamment pour la transformation du lait. À partir de 1944, les agriculteurs du Québec ont commencé, s'inspirant de modèles européens, à tenter d'obtenir des lois qui leur permettraient de regrouper leur production pour la vente. C'est le début du projet de plans conjoints, qui a été, depuis ce temps, la solution considérée comme la plus désirable pour l'UCC d'abord et pour l'UPA ensuite. Plus récemment, les agriculteurs se sont vus subitement offrir par le gouvernement du Québec une alternative qui n'avait jamais été réclamée comme telle: l'assurance-stabilisation des revenus. Mais c'est un contingentement de la production peut obtenir des résultats par un contrôle de l'offre qui se limite strictement au Québec.

Le contrôle de l'offre doit se faire sur l'ensemble du marché. La lutte pour les plans conjoints a impliqué, à un moment donné, une collaboration avec les agriculteurs des autres provinces pour entreprendre une action concertée au niveau de l'ensemble du marché canadien, et aussi une action au niveau du gouvernement fédéral pour une législation permettant la mise en place de mécanismes qui ont joué pour réduire les revenus agricoles vont jouer à nouveau et vont réduire le nouveau revenu agricole, qui inclut dorénavant des paiements de stabilisation.

D'ailleurs, du strict point de vue de l'analyse économique, on se demande s'il pourrait en être autrement. Si la stabilisation est généralisée, les mécanismes qui ont joué pour réduire les revenus agricoles vont jouer à nouveau et vont réduire le nouveau revenu agricole, qui inclut dorénavant des paiements de stabilisation.

La notion de plan conjoint:

En vertu de lois dont la première, au Québec, remonte à 1956, un groupe d'agriculteurs qui démontre qu'il représente la majorité (anciennement par référendum, aujourd'hui possiblement par un autre type de preuve devant la

Régie des Marchés Agricoles) peut créer et administrer un plan conjoint. La formule est excessivement souple. Le plan conjoint, financé par un prélèvement sur les ventes, peut, selon la nature du marché et la volonté de ses membres, limiter son rôle à celui d'un agent négociateur, s'attaquant aux conditions de vente (classement, cédule de livraison, conditions de paiement, prix). Il peut créer des mécanismes pour augmenter le niveau de concurrence entre les acheteurs pour faire augmenter les prix (encans par télécriteurs, encans régionaux).

Le plan conjoint, toujours en vertu de la Loi sur la Mise en marché des produits agricoles, peut contrôler l'offre par l'intermédiaire de quotas de production, de façon à obtenir et maintenir un niveau de prix, donc de revenu acceptable. C'est très nettement une forme de monopole. Mais c'est un monopole contrôlé, dans la mesure où tous les règlements des plans conjoints y compris ceux qui peuvent affecter les prix, sont soumis à l'approbation d'un organisme gouvernemental, la Régie des Marchés Agricoles.

Le plan conjoint complet:

Certains produits agricoles ne "voyagent pas" parce qu'ils sont pondéreux et très périssables: le lait de consommation en est l'exemple le plus évident. Mais la plupart des produits "voyagent" bien. Les Chinois mangent du blé canadien, les Canadiens mangent des raisins chiliens, les Européens du boeuf argentin, etc. etc.

Il est illusoire de penser qu'un plan conjoint dont l'objectif est la régularisation de l'offre par un contingentement de la production peut obtenir des résultats par un contrôle de l'offre qui se limite strictement au Québec.

Le contrôle de l'offre doit se faire sur l'ensemble du marché. La lutte pour les plans conjoints a impliqué, à un moment donné, une collaboration avec les agriculteurs des autres provinces pour entreprendre une action concertée au niveau de l'ensemble du marché canadien, et aussi une action au niveau du gouvernement fédéral pour une législation permettant la mise en place de mécanismes qui ont joué pour réduire les revenus agricoles vont jouer à nouveau et vont réduire le nouveau revenu agricole, qui inclut dorénavant des paiements de stabilisation.

L'attitude des gouvernements:

La Loi de la mise en marché des produits

agricoles au Québec, des législations semblables dans les autres provinces, la Loi C-176 du Parlement du Canada permettent de réaliser ce que les agriculteurs veulent réaliser pour stabiliser leurs revenus dans les productions qui s'y prêtent: un contrôle de l'offre par les agriculteurs eux-mêmes. Ayant obtenu ces législations, les agriculteurs ont travaillé à s'organiser. Ils obtiennent aujourd'hui des premiers résultats dans certaines productions, notamment le lait de consommation, les oeufs, et certains types de chair de volaille.

Ces succès réveillent l'opposition qui dormait: la Commission PLUMPTRE, après avoir constaté qu'il était bien difficile d'obtenir des chiffres sur les opérations des intermédiaires de l'alimentation, ne parvint qu'à identifier un seul coupable dans l'inflation effrénée, des prix alimentaires de 1974-75: les plans conjoints et les offices de mise en marché des agriculteurs, et notamment celui des oeufs. L'attitude de la Commission ressemble beaucoup à celle des animaux réunis par le fabuliste LA FONTAINE pour trouver les péchés qui avaient provoqué la peste: le lion, le tigre, l'ours furent vite exonorés, mais l'âne fut condamné pour avoir mangé une touffe d'herbe de trop.

Un point tournant: le bill C-42.

Aujourd'hui, on parle du Bill C-42. L'an prochain à même date, on parlera peut-être de la bataille du Bill C-42. Le Bill C-42, c'est le projet de refonte de la Loi anti-monopole qui a fait une brève apparition au feuilleton de la Chambre des Communes et qui a été référé à une Commission Parlementaire. La refonte répond aux vœux des économistes qui, depuis longtemps, demandaient une Loi qui favoriserait une approche économique au problème de la concurrence, à la place de l'approche légaliste et policière suivie sans grands résultats jusqu'à maintenant. Tout cela est très bien.

Cependant, au passage, le Bill C-42 se propose d'abolir le statut particulier dont jouissaient les offices de commercialisation sous l'ancienne Loi.

D'ici peu, on assistera donc à une discussion publique sur le bien-fondé des offices et plans conjoints de commercialisation. Il est évident que dans ce débat, l'opinion des économistes aura une place prépondérante.

Je souhaite ardemment que les économistes agricoles du Québec s'impliquent dans ce débat et entreprennent des recherches sur les nombreuses questions économiques suscitées par l'action des agriculteurs.

(1) Examen des politiques agricoles, rapport général OCDE, Paris 1975 p. 45.

REPRÉSENTANTS

Nous sommes une entreprise de service bien de chez nous, dynamique et soucieuse d'améliorer constamment le mieux-être de nos assurés.

Les représentants que nous recherchons auront la possibilité d'offrir à leur clientèle un service complet tant en assurance-vie qu'en assurance générale.

De plus, ils bénéficieront d'un programme de formation des plus adéquats ainsi que de nombreux autres avantages.

Si vous avez beaucoup d'ambition et que vous voulez aller au bout de vos possibilités, communiquez avec le bureau régional le plus rapproché ou directement au:

Service du Marketing
Les Coopérants
1259 rue Berri
Montréal H2L 4C7 Tél.: (514) 288-1502



LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale

Essai de la vente aux enchères de carcasses de bétail

Six essais spéciaux seront faits aux abattoirs publics de l'Ontario, à Toronto. La première vente a eu lieu à la mi-mai en se basant sur le poids de la carcasse ou le poids et la catégorie.

Les ventes de bétail sur la base de la carcasse ont été en vigueur pendant nombre d'années. Cependant, les producteurs qui utilisent cette alternative de mise en marché ont été obligés de négocier privément le prix avec l'acheteur de la saison. Au cours des dernières années les engraisseurs de bovins ont essayé de développer un moyen de vente du bétail basé sur le poids et/ou la catégorie de la carcasse à l'intérieur d'un système compétitif d'enchères.

Depuis le milieu de l'année '75 la possibilité de faire la vente aux enchères sur la base de la carcasse a été étudiée en profondeur par un comité de l'industrie comprenant des représentants des associations de producteurs, des abattoirs de l'Ontario, des agents à commission, des salaisons et d'Agriculture Canada. De nombreux sujets et problèmes ont été discutés et ce n'est que récemment qu'un ensemble de termes et conditions ont été mis sur papier permettant de procéder à des essais.

Dès le début, il devint évident que l'identification du parqué de vente à la chambre froide de la salaison était de prime importance. Les producteurs et les agents des ventes veulent être certains qu'ils seront payés pour leur propre bétail et les salaisons désirent un système qui fournira cette assurance aux producteurs. Après beaucoup de discussion, l'on a accepté qu'un système d'étiquetage de pair avec un nombre minimum d'animaux dans le

lot (15 bouvillons ou génisses) devraient réduire l'identification à un minimum à la condition qu'il y ait coopération à tous les échelons de la chaîne de mise en marché.

Un autre sujet d'intense discussion fut la base de la vente. Pour les 2 premières ventes, (16 et 30 mai) les enchères seront faites sur un taux uniforme du poids de la carcasse. Pour les deux suivantes (les 6 et 13 juin) les enchères seront faites sur la base du poids de la carcasse et sur les différentiels prédéterminés de la catégorie. Au cours des deux dernières ventes (les 20 et 27 juin) le vendeur aura le choix de vendre sur une base du poids uniforme de la carcasse ou sur le poids d'une carcasse et sur la base du différentiel prédéterminé.

Lorsque les différentiels sont en vigueur, les enchères doivent être basées sur les carcasses Canada A-1.

Les conditions et termes d'une vente comprennent d'autres aspects tels la définition et la condamnation de la carcasse, le transfert d'appartenance et le risque, la pénalité pour abattage retardé, la méthode de paiement et les acheteurs autorisés.

Bien qu'il fut accepté d'un commun accord de procéder avec ces ventes expérimentales, ceci ne veut pas dire que tous les problèmes ont été prévus et une solution trouvée. Si, toutefois, le système a une valeur, les problèmes pourront être solutionnés et l'on fournira au producteur un système alternatif lui permettant de vendre son bétail compétitivement. Par contre l'on ne peut prétendre que l'industrie retirera plus d'argent dans l'ensemble pour le bétail, mais cette alternative peut aider à mieux refléter les différences dans la valeur de certains types de bétail.

À l'UPA de la Côte-du-Sud

— un service de suppléance pour les producteurs agricoles

Une cinquantaine de producteurs agricoles de la Côte-du-Sud ont donné leur nom et se sont dit prêts à collaborer à la mise sur pied d'un programme de suppléance qui leur permettrait de prendre quelques jours de vacances ou d'être remplacés en cas d'urgence.

Le service régional de la Main-d'Oeuvre Agricole de l'UPA (SMAC), qui a la responsabilité de faire une étude plus approfondie de cette formule originale, verra à formuler des recommandations en ce sens après avoir établi la viabilité du projet.

L'adhésion de principe de la cinquantaine d'agriculteurs fait suite à une consultation préliminaire tenue lors des assemblées générales annuelles des

Syndicats de secteur. D'autres producteurs pourraient évidemment s'ajouter à la liste advenant la mise en place du Service.

À titre d'exemple mais sans entrer dans le détail, les représentants de l'UPA de la Côte-du-Sud ont indiqué que la suppléance pour fins de vacances ou en cas d'urgence (accident et maladie) nécessiterait l'embauche d'un ou plusieurs employés agricoles compétents par une institution comme l'UPA ou tout autre organisme à qui les producteurs participants paieraient une contribution ou achèteraient des jours de vacances ou de maladie.

Communiqué
Fédération UPA Côte-du-Sud.

— enquête sur la main d'oeuvre agricole

Mme Gina Lavoie, directrice-adjointe du Service de Main-d'Oeuvre Agricole de l'UPA de la Côte-du-Sud annonce qu'une enquête dont les fins serviront

uniquement au SMAC, sera menée auprès d'une cinquantaine de producteurs agricoles de la région. Elle servira à:

Suite à la page 24

ROBUSTESSE ET FLEXIBILITÉ

Les bâtisses en acier préformé COOP, conçues pour résister à nos hivers, sont fabriquées en 5 modèles, grandissent au fur et à mesure de vos besoins et sont usinées avec grand soin.

Le service COOP est unique car il s'appuie sur un produit sûr. Un de mes voisins dit souvent: "On peut toujours argumenter avec le gérant de la COOP; ça discute mieux qu'avec une boîte postale, n'est-ce pas?"

Informez-vous chez votre dépositaire COOP ou remplissez, détachez et postez à:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE Service des Accessoires Agricoles
1055 rue du Marché Central
Montréal, H2P 2W2

Messieurs,
J'aimerais obtenir plus de renseignements sur les bâtisses en acier préformé COOP.

Utilisation projetée ☐ Remise ☐ Étable ☐ Grange

Nom

Adresse

Tél.

Pierre Beuchard



LE DOCTEUR DES PLANTES

CHIPMAN

conseille de faire de juin

LE MOIS DU NETTOYAGE À LA FERME
avec

GRAMOXONE®



Détruisez mauvaises herbes et graminées

- ... autour des bâtiments de ferme
- ... le long des clôtures
- ... sur les levées de fossés
- ... autour des ponceaux
- ... à la sortie des drains
- ... autour des arbres

Drains bouchés, ponceaux bloqués, sentiers et levées de fossés envahis, clôtures masquées, autant de signes que le printemps est bien arrivé! Les mauvaises herbes ont mauvaise apparence, font concurrence pour l'humidité, retardent les jeunes arbres et plantes et s'étendent vite aux champs adjacents. GRAMOXONE est mortel pour les mauvaises herbes. Appliqué selon les directives, cet herbicide d'effet rapide tue rapidement et efficacement la plupart des graminées et autres mauvaises herbes. GRAMOXONE n'est pas volatil. Au contact

du sol, il devient vite inactif, ce qui évite le risque d'accumulation de résidus dans le sol. GRAMOXONE est tout désigné pour le désherbage du printemps.

Il en faut peu. GRAMOXONE est offert en pintes et en gallons. Une pinte comble vos besoins de nettoyage de cette année, et il vous en restera probablement pour 1978.



LES PRODUITS CHIMIQUES
CHIPMAN LIMITÉE
623 Le Breton
Longueuil P.Q.
J4G 1R9

*GRAMOXONE est une marque déposée de ICI Plant Protection Division, Imperial Chemical Industries, Limited, d'Angleterre.

QUOI? DE NEUF SUR LE MARCHÉ

La gamme de machines aratoires HESSTON s'enrichit du robuste cultivateur lourd de modèle 2310, dont les dimensions vont de 26 à 42 pieds et qui laisse amplement de dégagement des roues pour les virages raides.



Le tracteur BELARUS 800 comble le besoin croissant d'une source d'énergie fiable à prix économique pour la ferme. Ce tracteur de 85 chevaux existe également dans le modèle 820 à quatre roues motrices.

L'Agrox® N-M de CHIPMAN, produit non mercuriel reconnu pour le traitement des semences, est désormais offert en contenant de trois onces, l'idéal pour traiter de petites quantités de semence de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin.



AUX PRODUCTEURS DE VIANDE BOVINE

- 1- Si vous êtes propriétaire de dix vaches ou plus de type boucherie et/ou de type laitier pour la production de viande bovine;
 - 2- Si dans le cas de vaches de type laitier, vous ne possédez pas de quota de lait;
 - 3- Si vous n'avez pas encore adhéré aux régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles pour les veaux, les bouvillons d'embouche et d'abattage de type F-1 ou de boucherie.
- Vous avez jusqu'au 1er juillet 1977 pour signer votre formule d'adhésion et payer 25% de la cotisation exigible du producteur pour participer aux régimes pour l'année 1977;
 - Aucune compensation en 1977 ne sera payée aux producteurs qui n'auront pas adhéré avant le 1er juillet 1977. La date d'adhésion sera le 1er juillet 1978 si vous êtes maintenant éligible et en plus si vous décidez d'adhérer en 1978 vous devrez payer la cotisation exigible pour 1977;
- Pour adhérer aux régimes vous devez remplir une formule à cet effet et la faire parvenir à:

**LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES
D'ASSURANCE-STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES,
200 Chemin Sainte-Foy,
Québec, P.Q.**

avec 25% de la cotisation exigible pour l'année et la balance avant le 1er novembre 1977;

N.B. Si vous adhérez maintenant et faites parvenir 25% de votre cotisation, les animaux éligibles que vous vendrez après votre adhésion seront susceptibles d'être compensés; l'adhésion est toujours pour cinq (5) ans;

Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements sur les régimes d'assurance-stabilisation des revenus pour les éleveurs de bovins de boucherie.

NOM:

ADRESSE: PAROISSE:

CODE POSTAL: TÉLÉPHONE: code

SIGNATURE:

RENSEIGNEMENTS ☐

Formule d'adhésion ☐

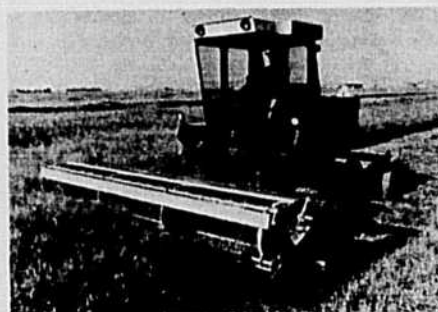
FAIRE PARVENIR À:

**FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC
515 AVENUE VIGER
MONTRÉAL, QUÉBEC (H2L 2P2)**

Le responsable de votre région communiquera avec vous dans les plus brefs délais.



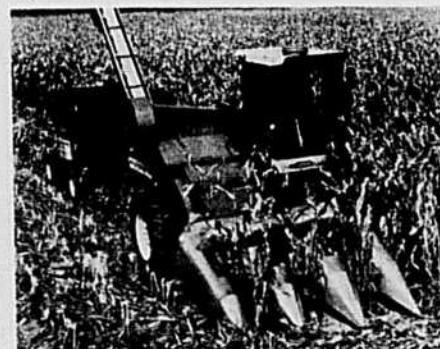
La nouvelle souffleuse de fourrage JOHN DEERE 6000, à 1,000 tr/min, est équipée d'une turbine dont les pointes atteignent la vitesse de 143 mil/h pour remplir les silos les plus hauts.



La compagnie SAME présente son tracteur Super Buffalo 130, le dernier sortie de la série des 4 roues motrices avec cabine de luxe insonorisée. Same fabrique des tracteurs en Italie depuis 1927. Il se spécialise depuis 1952 dans les 4 roues motrices. Same offre aussi des modèles de 35 hp à 130 hp distribués au Québec par Comptoir Agricole Sabrevois Inc.



L'andaineuse INTERNATIONAL HARVESTER modèle 5500 est livrable en largeurs de 12 ou 14 pieds avec vis simple. La plate-forme est suspendue en trois points, ce qui lui laisse un bon débattement radial et vertical pour faciliter la coupe rase sur terrain accidenté.



Voici l'unité motrice diesel de modèle 706D d'AVCO NEW IDEA avec une dépanouilleuse 737 et une nouvelle tête à maïs Fas-Tach de modèle 743 pour rangs étroits.

L'été s'amène et mille projets de vacances germent déjà sous le soleil. Cette année, les Québécois se visitent et, pour éviter la cohue, ils prendront la route dès juin à moins qu'ils n'attendent les couleurs de septembre et d'octobre pour lever l'ancre, pour les agriculteurs, c'est plus facile...

Il y a bien sûr l'explorateur consciencieux qui, chaque fois, passe au peigne fin un nouveau coin de pays... ou encore l'incurable bohème qui part en ne sachant ni où, ni quand prendra fin son équipée mais dont les récits de voyage sont farcis d'aventures cocasses et parfois de pépins qui font bien rigoler... après coup. Il y a enfin les "occasionnels" qui profitent d'une visite chez la parenté pour faire une virée aux alentours. Certes, chacun y va de ses trouvailles mais risque d'oublier tel petit musée fort instructif ou de rater d'une journée seulement ce festival bien typique...! Informez-vous, dirait l'autre.

Qui n'a remarqué, un peu partout sur les routes du Québec, ces enseignes brunes à fleur de lys surmontée d'un pignon? C'est le symbole indicatif d'un bureau de renseignements du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. En plein centre-ville, à un poste-frontière, un carrefour important ou sur la grand-route, souvent à proximité d'une halte routière, ces comptoirs ne sont pas réservés aux étrangers mais reçoivent aussi bien les Québécois qui forment chez eux plus de la moitié de la clientèle touristique. En plus des sept salles permanentes ouvertes toute l'année, seize kiosques saisonniers fonctionnent, sept jours par semaine, du début de juin au début de septembre; au cours de cette période d'affluence, l'horaire quotidien est de 8 h 30 à 21 h 30. Des préposés à l'accueil conseillent le visiteur et lui remettent une documentation pertinente.

Le Ministère édite chaque année une quarantaine de publications, dont neuf tracent en détail les régions touristiques du Québec. Comme la carte routière, ces brochures sont fort utiles au voyageur, proposant des itinéraires



Des vacances au Québec

BONNES VACANCES CHEZ VOUS!

gion, ou bien un répertoire tel que *Traverses et croisières au Québec*, publié par le ministère des Transports; mieux encore, il vous proposera des vacances à coût modique en profitant du tarif préférentiel pour l'Age d'Or dans environ 340 établissements hôteliers, ou de services comme l'hébergement à la ferme, *Vacances-Familles*, les auberges de jeunesse et le réseau de résidences collégiales du Québec.

Pourquoi chercher ailleurs ce qu'on possède déjà? Nature sauvage, faune et flore abondantes, plages sablonneuses où l'isolement est encore possible, vieux murs témoins de notre histoire, art et artisanat distinctifs, cuisine raffinée et surtout hospitalité des gens de chez nous... tout cela à prix très raisonnable si l'on prend soin de s'informer et de préparer son voyage un peu à l'avance. Il en restera toujours pour l'imprévu et la fantaisie!

Salles permanentes d'accueil:

12, rue Sainte-Anne, Québec
2, place Ville-Marie, Montréal
Aéroport international de Montréal à Mirabel

Notre-Dame-du-Portage, r. 20

Réserve La Vérendrye, r. 117

Rivière Beaudette, r. 20

Saint-Bernard-de-Lacolle, r. 15

Kiosques saisonniers

(début juin-début septembre):

Armstrong, Black Lake, Côteau-du-Lac, Dégelis, Deschambault, Hull, Huntingdon, Montmorency, Rigaud, Rock Island, Sainte-Flavie, Sainte-Luce, Saint-Nicolas (pont de Québec), Saint-Nicolas (r. 20), Saint-Pierre-de-Vérone, Sabrevois.

En plus des bureaux gouvernementaux, environ 120 municipalités et organismes à but non lucratif possèdent leurs propres kiosques d'information touristique. On y trouve le même genre de documentation, avec profusion de publications d'intérêt local.

Le congélateur vous a manqué?

Ne vous en faites pas! Tout peut s'arranger avec un minimum d'effort. En cas de panne d'électricité ou de défaut mécanique, voici quelques conseils afin de vous aider à conserver le plus d'aliments possible.

D'abord, n'ouvrez le congélateur que si cela n'est absolument nécessaire. Les aliments d'un congélateur rempli à capacité restent congelés deux jours; s'il est moins qu'à moitié plein, les aliments restent congelés moins qu'un jour. Si on prévoit un délai de plus de quelques jours, alors placer les aliments dans un autre congélateur ou un entrepôt frigorifique.

La recongélation d'un aliment dépend de plusieurs facteurs: la durée de décongélation, la température atteinte, le type d'aliments et l'état dans lequel il se trouve. De façon générale, tant que les aliments contiennent encore des cristaux de glace et qu'il n'y a pas présence d'odeurs étranges ou de signes visibles de détérioration, on peut recongeler. Toutefois, la qualité aurait pu commencer à se détériorer.

Si l'aliment est complètement décongelé et a atteint la température de la pièce, la décision est moins simple. Le procédé de la congélation détruit des tissus, de façon à ce qu'ils soient plus vulnérables aux microorganismes. À cette température, ces organismes se multiplient rapidement et provoquent la détérioration des aliments, un procédé irréversible même si l'aliment est recongelé.

Les effets d'une décongélation prolongée sur différents types d'aliments: **Fruits** — Si les fruits ont été décongelés, mais n'ont atteint la température de

la pièce que depuis deux heures, ils peuvent être recongelés sans danger. Toutefois, la texture peut être affectée.

Légumes — S'il n'est que partiellement décongelé, un légume peut être recongelé, mais la saveur et la texture peuvent être altérées. S'il est complètement décongelé et a atteint la température de la pièce, ne pas le recongeler. Le faire bouillir 10 minutes avant de le manger pour détruire les microorganismes ou le jeter.

Viande, volaille — Si seulement partiellement décongelées, avec encore des cristaux de glace, viande et volaille peuvent être recongelées. Si complètement décongelées et ont atteint la température de la pièce, il faut vérifier les odeurs; s'il n'y en a pas, on peut cuire et recongeler. Viande, volaille, poisson et légumes emballés sous vide — Si seulement partiellement décongelés, on peut les recongeler. Si complètement décongelés au réfrigérateur et gardés au réfrigérateur durant une période n'excédant pas 24 heures, ne pas recongeler. Cuire immédiatement et consommer. Si complètement décongelé et maintenu à la température de la pièce pour plus de deux heures, jeter l'aliment.

Aliments cuits — Si des aliments cuits tels que soupes ou mets en casserole sont décongelés et ont atteint la température de la pièce, ils devraient être bouillis 10 minutes avant consommation ou cuits à nouveau au four. Ne pas recongeler des aliments cuits décongelés.

Jeter tout aliment, qui est complètement décongelé et dont la période à la température de la pièce n'est pas connue. Mieux vaut prévenir que guérir!

Lequel ajoute vraiment à nos plaisirs?

Beaucoup de questions ont été soulevées à propos de la consommation des boissons gazeuses. Au Canada il y a un accroissement de leur consommation, ainsi les Canadiens boivent en moyenne à peu près une tasse de "Liquor" par jour.

Les médias électroniques vantent les mérites des breuvages du type cola qui ajoutent à nos plaisirs. Mais en pratique, les analyses nutritionnelles démontrent que, contrairement au lait, ces breuvages et les autres boissons gazeuses n'apportent rien à l'organisme sauf des calories, comme l'indique le tableau suivant. En plus, ils sont généralement plus dispendieux.

Finalement notre question c'est... lequel ajoute vraiment à nos plaisirs?

\$0.16 la portion de lait 2%		\$0.24 la portion de boisson gazeuse	
16 onces		16 onces	
*12%	CALORIES	10%	
42%	PROTÉINE	0%	
74%	CALCIUM	0%	
18%	VITAMINE A	0%	
18%	THIAMINE	0%	
63%	RIBOFLAVINE	0%	
160%	VITAMINE D	0%	

REMARQUEZ BIEN QUE LES BOISSONS GAZEUSES OBTIENNENT UN ZÉRO PARTOUT SAUF POUR LES CALORIES.

* Pourcentage de l'apport quotidien recommandé pour une femme de 13 - 15 ans.

Référence: 1- Nutrient Value of Some Common Foods, Health and Welfare Canada, 1973.
2- Dietary Standard for Canada, Health and Welfare Canada, 1975.



Mon nez dans votre cuisine

Les potages crémeux qui raniment

Les "créations maison", toujours les meilleures, peuvent être réussies en un rien de temps si vous possédez un mélangeur électrique. L'amalgame parfait des ingrédients donnera une saveur entièrement nouvelle aux potages, en éliminant pratiquement la corvée du hachage et en réduisant la durée de cuisson.

Voici une série d'opérations qu'effectuera pour vous, à la pression du doigt, le mélangeur électrique: fouetter, mélanger, râper de grosseur différente, émietter, hacher, mêler, réduire en purée, moudre, broyer et liquéfier. Vous pouvez même râper du fromage dans votre mélangeur. Il suffit de couper le fromage en cubes d'un pouce, d'en mettre quelques-uns à la fois dans la jarre et de faire fonctionner l'appareil quelques secondes.

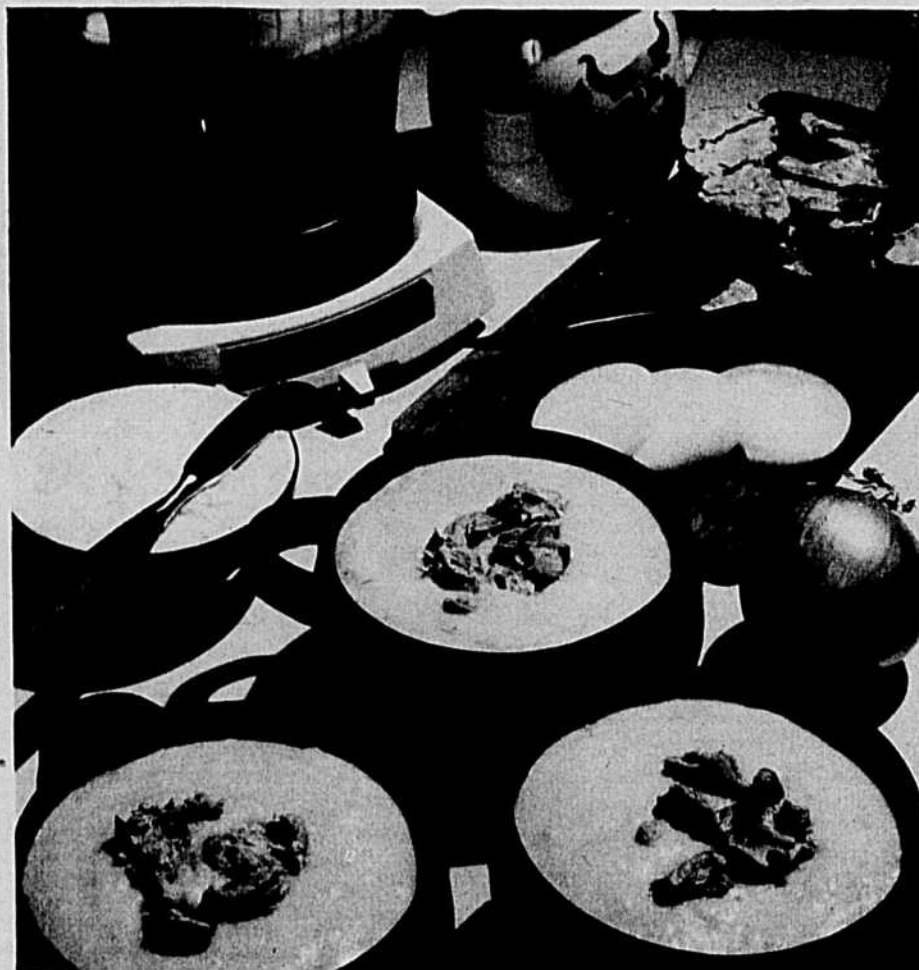
Peu importe le modèle que vous possédez, vous réussirez sans aucune difficulté les deux recettes suivantes. Et en passant, un petit rappel à la prudence: utiliser toujours une spatule en caoutchouc pour racle les parois de la jarre; et cela, seulement quand l'appareil n'est plus en marche.

Le **POTAGE CRÈME GASPÉSIEN** et le **POTAGE CRÈME AU JAMBON** constituent presque un repas en eux-mêmes. Pour compléter le menu, servez-les accompagnés d'une salade verte bien assaisonnée et de petits pains chauds croustillants.

POTAGE CRÈME GASPÉSIEN

- 1 boîte (14 oz) de maïs en crème
- 1/4 tasse d'oignon en rondelles
- 1/2 tasse de purée de pommes de terre instantanée
- 2 tasses de lait
- 1/4 tasse de beurre
- 1 boîte (7 1/2 oz) de saumon sel et poivre

Mettre le maïs en crème et l'oignon dans la jarre d'un mélangeur. Couvrir et faire fonctionner l'appareil à haute vitesse pendant 3 minutes ou jusqu'à texture lisse. Ajouter la purée de pommes de terre instantanée et le lait; régler le mélangeur à petite vitesse pour mêler les ingrédients. Verser le mélange dans une casserole et ajouter le beurre.



Chauffer et remuer sans arrêt, jusqu'à ébullition et épaississement. Défaire le saumon en morceaux, en conserver 2 c. à table et ajouter à la préparation. Saler et poivrer au goût. Déchiqueter le saumon en réserve et, au moment de servir, le saupoudrer sur le potage, réparti dans des bols à soupe. (4 portions).

POTAGE CRÈME AU JAMBON

- Légumes crus mélangés (carottes, pommes de terre, céleri et oignon)
- 1/2 c. à thé de sel
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 1 tasse d'eau bouillante
- 2 tasses de lait
- 2 c. à table de farine
- 2 c. à table de beurre
- 1 tasse (1/4 liv.) de fromage cheddar râpé
- 1 1/2 tasse de jambon cuit coupé en dés persil haché fin

Trancher ou couper en cubes les légumes jusqu'à obtention de 2 tasses et les mettre dans une casserole. Saler, ajouter les cubes de bouillon et l'eau bouillante. Couvrir et faire cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Mettre les légumes chauds et le bouillon dans la jarre du mélangeur; couvrir et faire fonctionner à haute vitesse environ 30 secondes ou jusqu'à texture lisse. Ajouter le lait et la farine et régler à petite vitesse pour amalgamer les ingrédients. Verser le mélange dans une casserole et faire cuire en remuant constamment, jusqu'à ébullition et épaississement. Baisser le feu et incorporer le beurre et le fromage; remuer jusqu'à ce que le fromage soit fondu, sans jamais laisser bouillir. Ajouter le jambon et assaisonner au goût.

Garnir chaque portion de persil. (5 portions).

Planifier son jardin

Avec l'arrivée prochaine de l'été revient le temps de la congélation des aliments. Et pour ceux qui veulent planifier la culture de leur potager en fonction des goûts de leur famille et de la facilité de congélation de certains légumes, voici quelques conseils qui devraient s'avérer utiles.

— **Cultiver des variétés de légumes recommandées pour la congélation.** Consulter à cette fin le ministère de l'Agriculture de sa province et bien lire les étiquettes sur les paquets de graines.

Congeler des légumes de première qualité seulement. Choisir les légumes à la phase idéale de maturité pour la consommation: jeunes et tendres et non durs, farineux ou ligneux.

— **Préparer les légumes comme pour la cuisson ordinaire.** Procéder soigneusement rapidement et par petites quantités, environ 3 ou 4 contenants à la fois.

Les légumes peuvent être congelés dans l'un ou l'autre des emballages suivants: boîtes de cartons doublées de sacs de polythène, sacs en plastique spéciaux pour la congélation, boîtes rondes enduites d'une épaisse couche de plastique ou doublées de polythène munies de couvercle rentrant ou à rebord, bocaux de verre, papier à congélation (pour emballage du piment vert, des asperges et de la rhubarbe), contenants flexibles en plastique.

— **Les légumes et les fines herbes congelés se conservent un an à 0°F.**

Les légumes généralement consommés crus: céleri, laitue, radis et concombres, ne doivent pas être congelés car ils deviennent mous et flétris lors de la décongélation.

— **Même les légumes-racines se congèlent bien (carottes, navets, betteraves), il n'est pas pratique d'en emballer le congélateur car ils peuvent être entassés à froid (caveau).**

Le chou, les courges, les oignons et les tomates cuites se congèlent bien.

— **Suivre les recommandations d'Agriculture Canada concernant la préparation, le blanchiment et l'emballage des légumes à congeler.** À cette fin, écrire à Agriculture Canada et demander la publication no 892 "Congélation des Aliments".

Les plantes d'intérieur ont besoin d'aliments

Il faut occasionnellement donner de la nourriture aux plantes d'intérieur comme à la plupart des autres plantes. Même si une médiocre croissance peut avoir plusieurs autres causes, une alimentation appropriée peut souvent résoudre ce problème. Il faut cependant toujours s'assurer que la lumière est suffisante et la température appropriée avant de décider d'appliquer des engrais aux plantes qui poussent mal.

Lorsqu'une plante d'intérieur semble mal se développer et si elle jaunit ou certaines parties de ses feuilles manquent de lustre, il se peut fort bien qu'elle ait besoin d'engrais. Cependant, une insuffisance ou un excès de lumière et une température défavorable peuvent aussi nuire à la croissance. L'apparence minable d'une plante peut donc dépendre d'un de ces facteurs ou de l'effet combiné de la lumière, de la température et de la nutrition.

Éléments nécessaires

La plupart des plantes ont besoin d'un certain nombre d'éléments. Toutefois, il ne s'en trouve que trois qui soient nécessaires en quantités relativement considérables. Les autres se trouvent habituellement en quantités suffisantes dans le sol. Les trois éléments fondamentaux sont l'azote (N), le phosphore (P) et la potasse (K), l'azote

est le plus essentiel pour maintenir en existence les organismes vivants. Il stimule la croissance des tiges et des feuilles. Le phosphore est nécessaire pour le développement des jeunes plants et, plus tard, pour la structure des tiges comme pour la production abondante de fleurs et de graines. La potasse est importante pour la formation de l'amidon et des sucres, ainsi que pour véhiculer ces matériaux à l'intérieur de la plante. Elle contribue aussi à la croissance des racines et aide à maintenir l'équilibre entre les deux autres éléments. Signalons ici que les chiffres des formules d'engrais sont toujours donnés dans l'ordre N, P et K. Ainsi, un engrais 5-9-7 contient 5 p. 100 d'azote, 9 p. 100 de phosphore et 7 p. 100 de potasse.

Quel que soit le mélange de sol que l'on prépare soi-même, on devrait toujours y ajouter de l'engrais. Les engrais

offerts dans le commerce contiennent habituellement suffisamment de nourriture pour permettre à la plante de remplir le pot de racines. Il faut donc ajouter au mélange de sol qui sera utilisé pour l'empotage un engrais complet comme du 6-9-6, du 5-9-7 ou du 7-7-7 à raison d'une cuillerée à thé pour un pot de six pouces. Appliquer un tiers de cuillerée à thé au sol d'un pot de quatre pouces. Ce sont là des quantités optimales; il faudra donc mesurer l'engrais minutieusement pour éviter d'endommager les plantes.

Dosage

Quand les plantes d'intérieur sont établies et croissent, elles peuvent avoir besoin d'engrais à intervalles éloignés. On ne doit les fertiliser qu'en période de croissance active. Une plante peut habituellement survivre même si elle manque d'engrais, mais tout excès peut causer une croissance exagérée, des feuilles brûlées et une floraison manquée ou rare. Il faut s'appliquer à fournir une application optimale et éviter le risque d'une déficience plutôt que d'un excès si on n'est pas certain des quantités exactes à utiliser.

La plupart des plantes d'intérieur



Le peperomia bigarré

n'ont besoin que d'une application d'engrais par mois. Il faut étudier ses plantes de près et apprendre à distinguer celles qui poussent rapidement de celles qui sont très lentes à le faire. Bien entendu, les plantes qui poussent rapidement sont celles qui ont besoin d'être nourries fréquemment.

Le meilleur moyen d'alimenter les plantes cultivées en pots consiste à utiliser un engrais soluble préparé que l'on applique sous forme liquide. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'azote le phosphore et la potasse sont des éléments essentiels; bien entendu on les trouve dans les engrais liquides de formules 5-10-5 et 10-10-10.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — Âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Comment laisser mon groupe de filles pour un gars..."

Q/ Je suis une jeune fille de 17 ans et je ne sors pas encore. Ce n'est pas que ma mère ne veut pas. Si j'avais des amies qui disposaient de plus de liberté, je le ferais. Mais ces filles de mon groupe ont des mères qui les empêchent de sortir. Alors, je fais comme elles. Je reste à la maison en pensant à ceux qui ont la chance de sortir en pleurant sur mon sort.

Il n'y a pas que ça qui m'agace. Il y a surtout le fait que je m'entends pas bien avec elles. J'ai déjà essayé de les quitter pour une autre "gang", mais sans succès. J'étais gênée de me retrouver avec un autre groupe, le courage m'a lâché et je suis revenue deux jours après avec les mêmes. Je pensais que rendu à 16 ans ces filles-là sortiraient et qu'elles ne resteraient pas toujours comme à 13 ou 14 ans. On dirait qu'elles ne vieillissent pas de caractère. Nous sommes rendues en secondaire IV et elles ont encore les mêmes manières qu'en secondaire I ou II.

Il y a le fait que je ne sors pas encore avec des gars. Pourtant, j'ai assez belle apparence. Mais si je sortais avec eux, les filles de mon groupe seraient jalouses et me bouderaient. Ça me fait faire des bêtises avec les gars et je les perds tous de la même manière. Je dois vous dire que beaucoup de gars ont déjà voulu sortir avec moi. Mais toujours je pensais au groupe de filles, ce qui me laissait gênée avec eux, n'osant pas les regarder. Alors, ils se fâchaient et partaient et moi je pleurais et regrettais me promettant que le prochain, je ne le perdrais pas, mais en vain.

Les gars fâchés allaient parler de moi à leur "chum" et se moquaient de moi. J'aurais voulu leur expliquer, mais toujours les filles m'en empêchaient. Auriez-vous un remède à me suggérer pour me soulager de ce malaise.

À la recherche du bonheur

R/ Apprendre à vivre est difficile. Passer au-travers de la période d'adolescence sans anicroche est bien rare. Vous vivez probablement l'une des périodes de l'existence la plus tiraillée. On regarde souvent du côté de la jeunesse avec beaucoup d'envie surtout quand on n'en fait plus partie en pensant que c'est l'époque dorée de la vie. Que non pas. Vous en êtes un bon exemple. Et vous avez beaucoup de jeunes qui vivent votre cas.

Vous avez besoin de vous identifier à un groupe, vous avez besoin de connaître l'amour et la sexualité, vous avez besoin de l'assentiment de vos parents, entre toutes ces orientations qui sont souvent contradictoires, il est normal que vous vous sentiez perdue.

Il faut dire que beaucoup de groupes, surtout des groupes de filles, sont comme de véritables mantes religieuses qui dévorent leurs membres. C'est fermé, compact, un peu stupide, et surtout fort jaloux. S'il y en a une qui veut s'échapper du peloton, on a vite fait de lui mettre le frein.

À 17 ans, il serait sain que vous puissiez échanger avec des garçons, cela permet un équilibre qu'on ne retrouve pas quand on se tient toujours entre filles. Avez-vous déjà essayé de discuter de cela avec vos compagnes? L'amitié entre semblables est précieuse, mais il y a autre chose. Vos copains ne sont pas sans savoir ce qui se passe dans les groupes de filles, parce qu'au fond, tout en étant différents, les gars connaissent eux aussi ces mêmes difficultés.

Si vos amies ne peuvent comprendre vos aspirations, laissez-les tomber franchement. Je ne pense plus qu'actuellement, elles puissent vous apporter quelque chose. Vous pourrez prendre du recul et voir plus clair dans votre situation. Vous serez plus libre et plus disponible pour accueillir un garçon. Il est normal que vous soyez timide et maladroite avec les garçons. Vous sentez en vous tellement de pulsions contradictoires, que vous ne savez comment réagir. Le temps va tout arranger. Bonne chance.

Marie-Josée

NE JUGEZ PAS SANS SAVOIR

Chers amis de la TCN je vous demanderais de lire cette lettre attentivement jusqu'à la fin, vous jugerez après.

J'ai 23 ans et mon premier but dans cette lettre est d'essayer de vous faire comprendre comment l'on devient ce que l'on est.

Au début, j'étais tout à fait comme les autres et mon plus grand rêve était de fonder un foyer d'amour éternel, avec la

femme de mes rêves où nos enfants auraient grandi dans l'amour et la paix. Malgré les querelles quotidiennes de mes parents et la sévérité avec laquelle nous avons été élevés (c'est-à-dire à coups de pieds et de bâtons) je gardais toujours dans le fond de mon cœur ce grand rêve qui me faisait vivre.

Après le divorce de mes parents, j'ai continué à vivre avec ma mère qui s'amusait à faire marcher les hommes pour leur

soutirer le plus possible. Après, elle se moquait bien d'eux, cela m'a enlevé une grande confiance dans les femmes; par la suite j'ai rencontré des filles de mon âge et ce ne fut là que de très mauvaises expériences. Cela a presque tout détruit la confiance que j'avais dans le sexe féminin.

J'étais toujours seul à la maison, je n'avais pas d'amis(es) et quand j'écoutais la TV, c'était toujours des films où les femmes faisaient marcher les hommes pour ensuite se moquer d'eux. Alors, dans ma tête je me répétais sans cesse, "moi elles ne me feront pas marcher, c'est juré," ma confiance était éteinte à tout jamais.

Et puis après quelque temps, je me suis rendu compte que ce qui attire les hommes vers les femmes s'était détruit en moi, c'était horrible et j'ai bien pleuré quand je me suis aperçu que les femmes ne m'attiraient plus en rien.

Alors, j'ai décidé de quitter la maison et de vivre seul dans un petit appartement. Mais quand on a comme seul ami un vieux chat et dans son lit un oursin de peluche, la solitude pèse lourd, très lourd sur nos épaules.

Et puis un beau jour ce qui devait arriver, arriva. En allant travailler, j'ai rencontré un jeune homme, il avait à peine 20 ans, c'était un homosexuel, mais je ne le savais pas. J'avais tellement besoin d'un ami, tellement besoin d'être aimé, je ne pouvais plus supporter la solitude. Après quelque temps, comme il vivait seul lui aussi, je lui ai proposé de partager le même appartement et c'est là qu'il m'a dit ce qu'il était, je lui ai répondu que ça ne me faisait rien, que je ne pouvais plus supporter la solitude.

Après quelque temps de vie commune, je m'aperçus que je l'aimais d'amour, je ne savais pas que l'on pouvait tomber amoureux d'un homme. Ce n'est pas de ma faute, il était tellement gentil, si bon, si tendre envers moi, je n'avais jamais été aimé par personne, jamais et lui il m'aimait.

Aujourd'hui, nous vivons ensemble dans une charmante petite maison que nous avons arrangée à notre goût. Nous sommes en quelque sorte comme de jeunes mariés, nous nous aimons et les gens nous condamnent pour cela, notre seule faute c'est d'aimer, si l'amour est un péché, bien des gens seront damnés.

En terminant, je tiens à vous dire que je suis heureux de vivre, j'ai trouvé le bonheur en m'acceptant tel que je suis. Pour moi maintenant la vie est belle et ma recette du bonheur elle est bien simple: Une petite maison, un petit jardin, un vieux char, du travail, quelqu'un qui m'aime et que j'aime. Il est jeune et beau, et je l'aime, c'est pas de ma faute. Je suis comme lui maintenant et je ne veux plus changer, car il fait mon bonheur et je sais maintenant qu'une femme ne pourrait pas me rendre heureux. Je n'ai rien contre les femmes, mais c'est un homme que j'aime.

Si vous voulez être heureux dans la vie, ne cherchez pas midi à quatorze heures. Le bonheur il est là au creux de votre main, il s'agit de le prendre et le saisir. Semez l'amour au lieu de la haine, il fait si bon d'aimer, et vous les maris qui avez de charmantes épouses, soyez plus gentils, plus compréhensifs, elles vous le rendront sûre-



Doigts agiles, cœurs légers

7105 — Tunique chinoise fort jolie. Tailles 8-14 incl. Prix: \$1.25

4726 — Vous aurez hâte à l'été avec cet ensemble pour le soleil et la détente. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.25

7394 — La cadette raffolera de sa gentille robe crochétée. Tailles: 4, 6, 8, incl. Prix: \$1.25

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

ment. Le bonheur ne se trouve pas dans la drogue et la boisson, il se trouve à chaque jour, dans un lever de soleil, le chant d'un oiseau sur votre fenêtre. Le plus beau jour est celui que l'on vit, la plus belle température est celle qu'il fait, la plus belle saison de l'année est celle où l'on est.

La vie est belle, si on la veut belle. Réellement je suis heureux et à tous je souhaite d'être heureux toute leur vie durant, et de ne jamais juger sans savoir.

Petit Bonheur

JONQUILLE HEUREUSE

Voici le témoignage positif d'une épouse de cultivateur: "Je ne travaille pas pour mon mari, mais "nous" travaillons ensemble à réussir notre entreprise familiale. Nous travaillons aussi pour notre satisfaction personnelle. Nous avons fait beaucoup de sacrifices, les sorties ont été rares. Nous avons suivi des cours du soir chacun à notre tour. Cela coûtait moins cher que des veillées à l'hôtel. Mon mari a souvent travaillé à l'extérieur pour joindre les deux bouts. Je couds moi aussi dans du vieux, mais j'aime ça. J'ai l'impression de créer quelque chose. Je continue, même si aujourd'hui je pourrais m'en dispenser, j'ai été élevée à ne rien jeter de ce qui peut être utilisable. Je fais de l'artisanat dans mes rares moments libres, j'aime les belles choses qu'on ne retrouve pas dans toutes les maisons. Je crois que ce qui m'a aidé le plus c'est d'avoir tenu la comptabilité de la ferme. Je paie les comptes et sais ce que mon mari peut me donner. Je sais qu'au fond, il ne mesquine pas, quand il achète de l'engrais chimique au lieu d'un mobilier de salon. Le luxe que peuvent avoir les voisins ne me dérange pas du tout. Actuellement, nos grands enfants sont bien pris par leurs études. J'ai l'impression que la

ferme ne les intéresse pas plus qu'il ne faut. Même s'ils semblent heureux de la vie que nous faisons ici. Ils aiment la campagne avec tous ses agréments et cherchent à embellir notre ferme et le troupeau qui la compose.

Je crois qu'ils comprennent que nous ne pouvons pas tout leur donner. Qu'ils doivent faire des sacrifices pour poursuivre leurs études. Je pense que c'est la bonne école de la vie. Les plus jeunes sont encore des bambines heureuses de donner leur coup de main, de courir aux champs ou à l'étable pour caresser leur bête favorite et ensuite de reproduire avec de la gouache le paysage qui nous entoure. Je crois que notre mal actuel consiste en la loi du moindre effort et dans les effets néfastes de la publicité. On veut tout, sans effort. Ou bien on exagère dans l'autre sens, travaillant continuellement sans se parler, sans prendre le temps de s'aimer, de s'apprécier, c'est dommage, car, la vie est si courte.

Il paraît qu'on se dirige vers une société de loisirs, puisse la période de transition ne pas être trop dure. Je voudrais ajouter un mot au sujet de l'attitude passée de nos curés, il ne faut pas trop leur en vouloir ils ont été comme nous victimes de la mentalité du temps". Merci madame, vous nous faites du bien.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS DU 11 MAI DERNIER

T	A	I	L	L	I	S	C	A	N	E
R	U	S	E	N	U	M	E	R	O	
E	B	O	U	R	G	E	O	N	N	E
F	I	L	E	U	T	I	L	E		
L	E	O	P	A	R	D	E	C		
I	R	I	S	G	E	H	A	I	E	
E	R	A	V	I	E	R	E	N	P	
R	A	U	T	S	A	R	I	N	E	
E	P	I	T	R	E	S	E	E	R	
P	L	I	U	R	E	S	B			
J	A	S	E	A	O	R	L	O	N	
E	T	R	O	S	E	L	I	E	R	E

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:

Annonces sans cadre: \$0.17 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.40
par parution

Titre en capitales 8 points noirs \$2.00
additionnels par parution

Annonces encadrées et encans: \$1.10
la ligne agate

Supplément pour annonce avec
numéro de case réservée au journal:
\$0.50 par parution

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT
STRICTEMENT PAYABLES
D'AVANCE. Le paiement et les textes
doivent être rendus aux bureaux de la
TCN le vendredi précédent. Toute lettre
ou toute demande de renseignements
doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES

LA TERRE DE CHEZ NOUS.

515, avenue Viger, Montréal.

Québec H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui
achète directement, des mêmes éleveurs de
l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons
toujours un vaste choix de croisés et pur-
sang. Échanges acceptés. Conditions de
paiements jusqu'à 24 mois. Toutes nos
vaches sont claires de test fédéral no.
permis fédéral 26.

Livraison gratuite. Pour plus amples
détails:

LOUIS PINSKY
SACOTÉ SUD
ST-THÉRÈSE-DE-BIAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlant en
tout temps, provenant du Québec ou de
l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur
de troupeau laitier. Paiements comptant
JEAN-MARC LEBLANC INC., St-
Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: 285-2929,
285-2040, 285-2122

VACHES et taures Holstein pur-sang ou
croisées venant de l'Ontario, pesant de
1200 à 1400 lb, vèlant en tout temps,
camion à votre disposition pour la
livraison. S'adresser à FERNAND
CHOQUINARD, Ste-Hélène, Cte
Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de
vaches laitières du Québec. Toutes ces
vaches proviennent des meilleurs éleveurs
de l'Ontario. Vaches de choix vendues au
plus bas prix. OMER MAISONNEUVE
& FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-
L'Érmitte, Cte l'Assomption, route 48.
Tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m.,
581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées,
fraîche vèlant ou devant vèler sous peu,
provenant des meilleurs troupeaux de
l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE
OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-
Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.:
471-8181.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou
croisées venant Ontario vèlant mai et
juin. Ces taures sont vendues livrées.
Prix spécial pour plusieurs. S'adresser
FERME EMILIE CHOQUINARD,
R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski. Tél.:
(418) 739-4505.

HEREFORD pur-sang sans corne. Taures
vaches primables aussi génisses testées de 1
an. JOCELYN AUTOTTE, St-Jochin de
Courval, Cte Yamaska, 8 milles de Drum-
mondville. Tél.: (819) 397-2972.

ENGLISH Large Black, British Saddle-
back, Berkshire, Hampshire, Duroc,
Tamworth, Swedish Landrace, Lacombe,
Yorkshire, Chester White, Hybrides ta-
chetées bleus. Catalogue gratuit de 13 pa-
ges illustrant des races enregistrées.
TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario

JERSEY

LE CLUB D'ÉLEVEURS JERSEY DU
QUÉBEC est toujours à votre disposition,
sans frais, pour renseignements et aide à
l'achat, ou visite de troupeau. S'adresser à
LÉO CHOINIERE, C.P. 417, St-Césaire,
Cte Iberville, ou ROBERT W. SIMP-
SON, Melbourne JOB 280 P.Q.

FERME

RICHARD DUFOUR,
Les Éboulements,
Comté Charlevoix

Vaches, génisses et taures Charolais,
pur-sang, à vendre.

Insemination par pur-sang français.

Tél: Ferme R. BOUCHARD:
(418) 635-2295

Bureau: R. DUFOUR:
(418) 549-1474 (sur semaine)

VACHES Holstein à vendre vèlant ou
devant vèler sous peu. Venant des meilleurs
troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix
vendues à bon marché. R.F.AI. COUTU,
5640 chemin St-Gabriel, St-Félix de
Valois. De 7 hres a.m. à 10 hres p.m.
(514) 889-2236.

HEREFORD pur-sang enregistrés, lau-
reaux et génisses de 1 an éprouvés. CON-
RAD BÉARD, ST-BARTHELEMY,
CTE BERTHIER (514) 885-3905.

À VENDRE: Truies Hybride et verrats
pur-sang, prêts pour le service. (514) 794-
2000, 794-2438.

HEREFORD, enregistrés, taureaux de
choix, primables, aussi belles génisses
évaluées. ANDRÉ HOUE, ST-APO-
LINAIRE, Route 20 Sortie 176, Cte Lot-
binière, P.Q. Tél.: 767-3350.

CHAROLAIS pur-sang. Taureau 1^{er} an,
taureau 1^{er} an Pollé; taures 1 an Pollé.
Vaches vèlant ou à vèler, avec antécédent
Pollé. Lignées Amour de Paris, Bour-
geois, McGinness, Birchfield Appolon.
M. LOUIS PAUL LAFOND (jour) (819)
293-5189 (soir) (514) 783-6972.

BELLES jeunes vaches et autres Holstein
fraîche ou devant vèler. Livraison gra-
tuite. Aussi acheteur de troupeaux. AL-
BERT MAURICE, Windsor, Cte Mich-
mond. Tél.: (819) 845-2149.

DUROC, à vendre Verrats enregistrés M.
GILLES NADON, Ste-Hélène de Bagot.
Nous livrons. Tél.: (514) 791-2175.

À VENDRE: Taureau Hereford, pur-
sang sans corne, 2 ans, 3 vaches; 2 avec
veaux, une taure Charolais, 3 taures 1 an.
H. ST-GELAIS, Château Richer. 824-
4146.

VACHES et taures Holstein vèlant en
tout temps, provenant du Québec et de
l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie,
Cte Vercheres. Tél.: 649-1169.

À VENDRE: Troupeau Ayshire, pur-
sang enregistré, 47 têtes, 30 vaches, 35 de-
scendants de fils Gelwood Betty's Com-
mander. M. LOUIS PLANTE, Ste-Agnès
de Dundee, J0S 1L0. (514) 264-5723.

HEREFORD de choix, enregistrés lau-
reaux primables, génisses testées un an ou
plus. M. EDGAR CHAMPAGNE, St-
Patrice, Cte Lotbinière, P.Q. 596-2770.

VERRATS Yorkshire garantis pour le
service classés 106 à 132. Livraison sur de-
mande. M. CHRISTOPHE TURGEON,
ST-ANSELME, Cte Dorchester. Tél.:
885-4740.

VACHES Holstein croisées, identifiées
NIP, taures et vaches pur-sang enre-
gistrées, vèlant sous peu. (514) 652-
3468.

TAUREAU Hereford, pur-sang enregistré,
de 2 ans, prix très raisonnable. M.
ANDRÉ DESILETS (après 6 heures)
(819) 223-2683.

HOLSTEIN pur-sang, contrôle officiel 48
vaches, moyenne 12,500 lbs lait. Aussi
truies Hybride. Bienvenue aux visiteurs.
(418) 883-3435.

ATTENTION: Messieurs les naisseurs.
Le plus important producteur de femelles
Hybride classées en 76 au Québec, mets à
votre disposition: Femelles premier croi-
sement VYXNN et VYXCC, Verrats
Yorkshire, Duroc, Lacombe. Renseignements:
M. JÉRÔME POIRIER, ST-PIE
(514) 772-2893 après 7 heures. (514) 772-
5353.

TAUREAUX CHAROLAIS pur-sang
enregistrés nés, mars, avril 1976. Bons su-
jets reproducteurs. Visite sans regret.
ALBERT GOSSELIN, St-Lazare, Bel-
lechasse (418) 883-3679

LIMOUSIN

JEUNES taureaux 3/4 et 7/8 enregistrés,
venant de terminer le test à domicile,
prêts pour le service. Ste-Marie Beauce,
(le jour) (418) 387-2377 (le soir) (418) 387-
2388.

À VENDRE: 8 belles taures Holstein, pe-
sant environ 700 livres, enregistrées sur le
N.I.P. Très bon prix. Tél.: (819) 289-2499

CHAROLAIS, un boeuf de 1 an pur-sang
à vendre primable. Un boeuf à louer pur-
sang Charolais 3 ans. M. GÉRARD OUI-
MET, FORTIERVILLE, CTE LOTBI-
NIÈRE. Tél.: 287-5797.

TROUPEAU: 12 vaches type laitier Hol-
stein, 9 vèlées, 3 vèlant fin mai. Clair de
test fédéral. Avec réservoir. St-Aimé: 788-
2651.

BEEFALO

Pur-sang Hereford enregistré avec
son veau 1^{er} an Beefalo. Tél.: (819)
379-4092.

Jeunes taureaux Holstein pur-sang
mères excellentes et très bonne pro-
duction 24,000 lbs de lait, 1010 livres de
gras. FERME MASKI ENRG.,
André et Raymond Lebeau, R.R. 1,
Maskinongé. (819) 227-4728.

MAILS et femelles Yorkshire, Land-
race, Duroc, Hampshire et autres
ainsi que femelles Hybrides toujours
disponibles. LA SOCIÉTÉ DES
ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉ-
BEC, Denis J. Lillion, secrétaire (418)
661-8944.

ST-BERNARD

Spécialité élevage de St-Bernard.
Avons jeunes chiots 7 semaines ou
plus mâles et femelles enregistrés.
Très bons sujets. Livraison. Pour in-
formations: M. A. RICHIER, 12662
Boul. Gouin ouest, Pierrefonds (514)
684-2865

ATTENTION!

Cultivateurs de la Rive Nord située
entre l'île d'Orléans et les limites de
Ste-Marthe, Champlain, Trois-Rivières,
Ste-Tite, Ste-Thècle et les envi-
rons. RÉCUPÉRATIONS MAIL-
LOUX fait la cueillette de vos ani-
maux morts (vaches, veaux, chevaux,
cochons, poules, et tout autre débris
animal). Sept jours par semaine.
RÉCUPÉRATIONS
LUC (PATRICK) MAILLOUX,
629, Rue 138,
Neuville, Cte Portneuf.
Tél.: 876-2888

ANIMAUX MORTS

Entreprise
de récupération
d'animaux
morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude.
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

MDJ

ANIMAL FOOD
PROVISIONERS LTD
Terrebonne

RAMASSE VACHES ET CHEVAUX MORTS OU MALADES 7 JOURS PAR SEMAINE

(514) 471-4295

ARTISANAT

LAINE à tricoter: Orion; domestique; laine
à tapis; Poly-on Coton à tisser; lisières de
chenilles, couleurs assorties, pour tissage
et tricot; échantillons gratuits sur
demande, bas culotte "One Size" \$6.50 la
douz. L. THIERRIEN INC., C.P. 131,
Victoriaville, Qué., G6P 6S8.

CATALOGUE 288 pages: rotin, macramé,
batik, céramique, poterie, acrylique,
papiererie, etc., avec liste de prix du gros.
Envoyez \$1.00 pour frais d'expédition:
JACQUES DARCHE INC., 1100 Galt
ouest, Sherbrooke, Québec J1H 2A4.

À VENDRE DIVERS

POMPE: neuve de système d'irrigation à
vendre, 800 gallons d'eau à la minute 75
forces. (514) 473-0610.

100 trémis de 6 pieds de long en acier gal-
vanisé. Prix \$50, chacune. M. DENIS
BARRE. Tél.: (514) 773-9418.

TUYAUX de ciment seconde qualité en
béton de 6 pouces à 96 pouces. Aussi fos-
ses septiques en béton 700 à 1,300 gallons.
S'adresser à LUC LAGUE INC., 825
Boul. St-Luc, St-Luc. Tél.: 348-2773.

À VENDRE: Sacs à moule, neufs ou
usagés, patates, carottes, oignons, choux
etc. Casseaux à fraises, mannes à pommes,
machine à coudre Fischbein, corde et bro-
ches pour attacher. (819) 395-4575.

PATATES certifiées Kénébec, petites 2½,
combine à patates 2 rangs, souleuse,
tour à fer 20", gros semoir à roue de pres-
sion "Press-Drill", faucheuse "Sha-
per". M. ARTHUR VALOIS, Notre-
Dame du Bon Conseil. (819) 336-2746.

PORCHERIE à vendre capacité 900
porcs avec maison mobile 14' x 68', porte
patio, foyer, sans passage. ST-CÉLESTIN
(819) 229-3347.

À VENDRE: Fourragère New-Holland
717, nez à blé d'Inde, ramasseur et faux.
Javeluse Massey-Ferguson no 34 avec
conditionneur, foin en bonne condition.
(514) 469-2691.

Réfrigération: Système de congélation, ca-
pacité 10 tonnes. Moteur électrique, 550
volts, 1 HP à 20 HP. Tél.: (819) 296-3585.

Porte de garage usagée, matériaux de dé-
molition, St-Ursule Cte Maskinongé.
(819) 228-2569, (819) 256-1030.

BOITE isolée pour camping et la pêche.
S'ajuste sur camion demi-tonne. Support
à bateau. Table, bancs, matelas, rideaux
inclus. (819) 399-2812.

Foin de bonne qualité à vendre 6,000 bal-
les. Réservoir en vrac 250 gallons. De
Laval à St-Jean Chrysostôme. (418) 839-
8310.

100 cages à lapins avec mangeoire, abreu-
voir automatique, nid, 1 an d'usage, 100
femelles, 10 mâles et les petits. Appelez
avant 9:00 a.m. Tél.: 258-3537.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb
REAL HERBERT INC., 70, Route
139, Wickham. Tél.: (819) 398-6905.

ATTENTION

PRODUCTEURS DE FRAISES!
Paniers 4 pts en bois, anses posées.
S'adresser à M. LIONEL TROT-
TIER, St-Pierre les Bœquets. Tél.:
(819) 263-2535

BÂTIMENTS

BÂTIMENT BERNARD

BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ construit
avec toute une charpente d'a-
cier. Idéal pour porcherie, étable, en-
trepôt, garage, remise à machinerie.
Largeur 40' à 200', hauteur et lon-
gueur désirée.

Venez nous rencontrer à notre usine
de Beloit.

P. BERNARD

EQUIPEMENT LTÉE,
680, boul. de l'Industrie
Beloit - (20) Route Transcanadienne
Sortie 68.
Tél.: 467-6521

CAMIONS À VENDRE

Un camion Ford 1970, 2½ tonnes avec
boîte fermée 8 x 12 (514) 625-5238.

G.M.C. 1968, modèle C30 VR 307, trans-
mission automatique, roues doubles, bo-
îte isolée 9 pi. de long à l'intérieur, en bloc
ou séparément. (après 5:00 P.M.) (514)
332-2560.

EMPLOIS DEMANDES

Je peux vous aider si: Besoin d'une dame
de compagnie, d'un chauffeur à l'oc-
casion, d'une surveillante pour organiser
vos loisirs, d'une gouvernante, d'une re-
ceptionniste avec travail régulier. Je de-
mande maison privée ou institution reli-
gieuse, chambre et pension, légère ré-
munération, ambiance agréable et gaie.
Préférence dans la région de l'Outaouais.
Mme M. PAQUETTE, 7975, Lafontaine,
Montréal, H1H 3H8.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris,
raticide, insecticide à vendre. Travaux à
domicile. B.B. EXTERMINATION,
1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819)
536-3808.

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" 2/8 - lisières
de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de
fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse,
Brossardville.

FIL À TISSER 2/8 et 2/16.
LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT
ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs.
LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON
LISIÈRES pour tissage
TRICOTLETTE toutes les couleurs
COUPONS à la livre
Demandez notre liste de prix
Ajoutez 10¢ pour échantillons

FOYER D'ÉCONOMIE

995 Wellington, Montréal, P.Q.

TRICOTETTES DE Jersey de coton et li-
sières de Fortrel pour chaises de jardin.
Gros et détail. AUX COUPONS LAU-
RENTIDES ENRG., 1920 Boul. des Lau-
rentides, Vimont, Laval H7M 2R1 (514)
667-6115.

Tissus gros et détail Spécial 10 livres de
Fortrel assorti, pour robes, jupes, pantalons
ensembles; uni, imprimé, jacquard,
coupons de 1 vge à 3 verges et plus \$20.
le ballot. Transport payé; aussi ballots jersey,
fortrel à la verge \$2.99 la verge. Échan-
tillon si désiré. S'adresser à BOU-
TIQUE ROBERT ET EVA INC., 8, St-
Joseph, Granby. (514) 372-4008.

LISIÈRES de nylon brossée de toutes les
couleurs aussi coupons Jersey de toutes les
couleurs. En gros seulement. S'adresser à:
723, Rang Sarasto, St-Bernard de
Michaudville, P.Q.

FOIN, GRAIN, PAILLE

AVOINE et paille, 1ère qualité à vendre à
792-3385.

4,500 balles de foin et 1,200 balles de
paille, 668, Du Rivage, St-Antoine-sur-
Richelieu (soir). (514) 787-2295.

BEAU foin à vendre, \$1. la balle. MAR-
CEL LEBEAU, MASCOUCHE. 588-
5012.

À VENDRE: 10,000 balles de foin de pre-
mière qualité FERNAND JANELLE,
1185, Boul. Lemire, Drummondville. Tél.:
(819) 478-7412.

FOIN À VENDRE: 4,000 balles de foin
d'excellente qualité à 75¢ la balle. Produc-
teurs CAMIRAND LABERGE, St-Cé-
lestin, Cte Nicolet. (le soir) (819) 229-
3388.

ROUEMONT: 5,000 balles de foin, 200
halles de paille. Première qualité. Mil et
trèfle. M. JULIEN BARRE. Tél.: 469-
2027.

2,000 balles de foin première coupe à ven-
dre. BONSECOURS, CTE SHEFFORD.
(soir) (514) 653-9528 fin de semaine (514)
535-6706.

SARRAZIN, 8000 lb de semence, criblé à
vendre. Après 6 heures: 469-2002, Jour
469-2105.

3,000 balles de foin, mil, trèfle, Ste-Cécile
de Milton (514) 378-1359.

FOIN: 5,000 halles, excellente qualité, lu-
zerne, mil mélange \$30.00 la tonne. N'a
pas reçu de pluie. M. GEORGES TA-
BAH, 214, 3e Rang Ste-Madeleine, Cte
St-Hyacinthe. (514) 467-5838.

À VENDRE: Sarrazin pour la semence.
S'adresser à M. PIERRE TETREAULT,
St-Césaire. Tél.: 469-2157.

ST-MATHIAS: paille \$1.00 la balle, foin
\$40.00 la tonne. (514) 658-4063 (jour)
(514) 254-9903.

FOIN à vendre \$30.00 la tonne (514) 467-
3290.

5,000 balles de foin 1ère qualité. Après
6:00 P.M. (514) 669-1819 (soir seulement).

FOIN ET PAILLE

FRANÇOIS SAVARIA,
Commerçant de foin et paille
606 De Lorraine, Boucherville.
Tél.: (514) 655-5392

UN BON CONSEIL

Avant d'acheter des semences com-
merciales ou des grains
d'alimentation (locaux ou de l'ouest):

1- Vérifiez

TOUJOURS
la pureté (variété) et la propreté (M.
herbes; ex: folle avoine ou avoine
noire).

2- Exigez

TOUJOURS
un test de germination écrit de la part
du vendeur.

OU

Exigez des semences
CERTIFIÉES

de variétés

RECOMMANDÉES

Ainsi vous ne pourrez vous tromper.
Ceci était un message de:

L'ASSOCIATION

DES PRODUCTEURS
DE SEMENCES
DU QUÉBEC
3,100 Boul. Laframboise,
St-Hyacinthe, P.Q.
(514) 773-666

FENDEUSE À BOIS et à piquets de cède jusqu'à 16 pieds de long. Attache-ment avec la fendeuse à bois 30 X 40, 24 X 30. M. HUBERT BOISSE, Route 112, Eastman (514) 297-2934.

FOURRAGERIE NEW-HOLLAND 717, 9 courages, nez à foin, 1 an d'usage. (819) 223-2802.

CASSEUSE À BLÉ-D'INDE

DE table, 1 rang F.M.C. en parfaite condition. Cause: Abandon de culture. L.A. VAL (514) 625-1168.

ATTENTION! À VENDRE: Tracteur, machines agricoles de toutes sortes; ponts de ferme de toutes hauteurs et de toutes longueurs; fosses sceptiques de toutes grandeurs; bassins en acier inoxydable 1,200 gallons. Une visite vous convaincra. M. PAUL-EMILE JETTE, Ste-Scholastique, Cte Deux-Montagnes. Tél.: 258-3984.

AUBAINE: Machinerie usagée en parfaite condition. Tracteurs, planteurs à maïs, fourragères, boltes ensilage, presses à foin, moulins, conditionneurs. Financement possible. Pour informations: (514) 293-5345, (514) 861-3070.

ATTENTION CULTIVATEURS: Sauvez \$5 avant d'acheter vos machineries agricoles neuves ou usagées et vos alternateurs électriques et réservoirs à lait. Contactez BECHARD FARM EQUIPMENT, Champlain New-York (518) 298-5381.

CHARRUE Kverneland neuve, 3 raies 12 pouces \$850.00; Charrue Inter 12-14 pouces ajustable, 3 raies, condition A1 \$395.00; Herse Massey-Harris, 24 rouleaux traînantes, condition A1 \$350.00, BERTRAND EQUIPEMENT (514) 473-1400.

J'ai à vendre une charrue à 3 points pour labourer, une autre à sillons, une herse à dents, une herse à disques, un racleur, bras hydraulique, chaîne à tracteur, cages à lapins, un petit moteur à une roue avec instrument. Toutes à vendre \$500.00. Adresse: 24, rue de l'Église, Notre-Dame du Lac, Cte Temiscouata P.Q. Tél.: 899-6236.

CONDITIONNEUR à foin International no 2A; Râteau de côté McCormick 4 barres; moulin à faucher McCormick no C-21 pour tracteur Farmall C. Le tout en parfaite condition. (514) 296-4692.

Meulonneuse Hesston 1976, capacité 3,000 livres. S'adresser à: Tél.: (514) 666-4482.

ARROSOIR à patates Technoma à vendre, capacité 200 gallons, 22 pieds de rampe. Très bon ordre. Tél.: (819) 835-5613.

HERSE disque, MF. 520, 68 disques, planteur maïs MF 468, 6 rangs; tracteur David Brown 880; moteur gaz ind. chryl. 265. (soir) (514) 659-8627.

ÉPANDÉUR à fumier, liquide 1,000 gallons. Muni de 4 roues montées sur tandem indépendant (514) 438-0332.

ARRACHE-PATATES, "Grey-Synder", Condition A1, 2 rangs avec bolte \$2,950.00 (819) 522-6653.

À VENDRE: tondeuse rotative à verges de 72 pouces de diamètre. En très bonne condition. S'adresser: (418) 829-2948.

2 épandeurs à fumier; un International sur roues ou sur camion 320 minots; Oliver 140 minots (514) 474-3257.

TRACTEUR International 61 "bucket", tracteur Ford 68 automatique, presse à foin, charrue, herse à disques, voiture à fumier etc. etc. ST-FÉLIX DE VALOIS, CTE JOLIE (514) 524-3033.

BATTEUSE 75 Oliver 12 pieds, coupe fauchuse 75 automatique avec tête à grain. Pipe-line fibre de verre pour 70 vaches. 1 an d'usage. ROBERTSON & FILS ENRG., 350, 3e Avenue, Pintendre. Lévis. 833-1473, 833-2305.

UN réservoir en vrac Stiniorst, capacité 4,500 lb; aussi on peut livrer. Souffleur à silo Fox en bonne condition \$950.00. Un pick-up à foin Dion \$300.00 (514) 467-3290.

HERSE à rouleaux traînante 28 disques Oliver, épandeur d'engrais chimique Oliver, presse à foin et râteau Oliver. Tél.: (514) 669-9327.

À VENDRE: Moissonneuse-batteuse Ferguson Super 35, en parfaite condition. S'adresser à M. GERMAIN PROVENCHER, Asbestos R.R. 1. Tél.: 879-7536.

À VENDRE: Presse à foin avec lance-balles New-Holland 67, fonctionne très bien. Maison campagne avec bâtiments et grand terrain située dans les Cantons de l'Est. St-Albert, Cte Arthabaska, c'est très bien, bon prix. (819) 358-2570.

TRACTEUR à gaz Inter 414 avec pelle, un Cockshutt 560 diesel, reconditionné à neuf, voiture à foin. Tél.: 469-2221.

PULVÉRISATEUR John Bean 250 gallons. Semoir Stan Hay Mark 1, un rang; Herse 24 disques hydraulique; Pompe à eau Monarch gazoline; Sarcleur International, 3 rangs; épandeur d'engrais 3 points. (418) 658-3059.

Tracteur 1800 Oliver diesel et David Brown 1200 diesel avec pneus à riz Massey 175-165-203 avec pelle Massey 175-135-35 diesel Super M McCormick 414 gaz, pelle pour tracteur 160' Massey; Presse à foin 275 New-Holland avec lance-balles; Presse à broche 271 New-Holland; râteau-fleur New-Holland; Moissonneuse-batteuse 300 Massey-Ferguson 205 et 105 McCormick avec dévidoir, broche Fourragère 880 Super 717 et 717 avec nez blé-d'Inde et pick-up Ford 612 International 15 et 16 avec 3 attaches; herse 32 disques Oliver 20 pouces et Allis Chalmers sur pneus, Fauchuse-Conditionneuse New-Holland 469 Hesston 10 International 990; Herse rotative Vicon hydraulique; Semoir blé-d'Inde 2 rangs Oliver.

M. J. B. GIRARD, 194, rue St-Denis, St-Denis, Cte St-Hyacinthe P.Q. (514) 787-2013

À VENDRE: Arroseuse Dorman avec jets à grain et maïs, 21 pieds de largeur, capacité 60 gallons. M. RÉAL BEAUDRY, Richelieu. Tél.: 658-6311.

SYSTÈME d'irrigation, 26 jets complet avec pompe Marlow 500 gallons à min., 4 pouces et 75 barres de tuyau. Crible à patates "Pont rouge", "Chickpine" pour patates et blé d'Inde. Le tout en parfait ordre. Presque neuf. (De midi à 1 heure et le soir) 436-2266.

ÉLEVÉUSE à vendre pour système à eau chaude avec moteur. S'adresser à M. CAMILLE LACOSTE, 243, Principale, St-Dominique. 773-4178.

À VENDRE: Voiture à foin Tandem en bonne condition. M. CHARLES EDOUARD DUBOIS, 7555 Savane, St-Hubert, (514) 468-4359.

TRACTEUR Fordson Dexta diesel, 3,500 heures, 1961, P.D.F. continue, 4 pneus neufs avec calcium, équipement barre, trou fixe, 3 points pare-chocs. En parfaite condition. \$2,000. (514) 564-2107.

ROTAVATOR Howard S.80 P.T.O. 1000 R.P.M. neuf, servi 1 saison. (514) 659-8493.

Tracteur Massey-Ferguson no 165 diesel; Tracteur Massey-Ferguson no 135 diesel; Tracteur Cockshutt 550 diesel; Tracteur Farmall no 460 gaz; Tracteur Farmall Cub avec sarcleur; Tracteur Farmall M.; Tracteur John Deere no 2010 avec pelle; Fauchuse-conditionneuse Ford 535 et New-Holland 461; Andaineuse Inter 175 avec conditionneur à foin et New-Holland avec conditionneur 10 pi. de faux; Fourragère Inter 350 avec tous les accessoires; Semoir à blé d'Inde John Deere 4 rangs no 1240 à doigt; Roulette semi-portée Case 36 disques; "Chopper" John Deere 6 pieds; Épandeur à fumier Inter 155 minots et autres marques. Voiture avec bolte automatique Inter et Casten. LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES J.-P. RATHE INC., Rougemont, P.Q. Tél.: 469-2370.

MACHINERIES USAGÉES: Tracteurs Oliver 1855, Leyland 384 avec cabine, Massey H180, Massey 40 industriel, John Deere 1010. Tracteur avec "Fork-lift" Int., Combiné Int. automotrice 91, 35 Massey automotrice, Oliver 18, 2 moulins New-Holland 354 et 351. Fourragères Dion et Ford et boltes automatiques Dion. M. JOSEPH L. DION, 119, rue Principale, St-Augustin, Cte Deux-Montagnes (514) 430-1342.

MATÉRIEL de traite Chory comprenant 5 trayeuses, tuyaerie et pesant pour salle de traite ayant 2 rangées de 5 vaches. ROBERT H. TOLHURST ET FILS, HOWICK, QUÉBEC. Tél.: (514) 825-2284.

À VENDRE: Tracteur John Deere 4230 avec cabine "sound-guard" air climatisé et radio, disponible avec ou sans chargeur. NICOLET (819) 293-2338. (819) 293-4896.

TRACTEUR FORD 3000 diesel, servodirection; Charrue Ford 3 raies, 12 pouces, déclencheur, Charrue Massey-Ferguson 2 disques. (514) 454-4493.

À VENDRE: Nettoyeur d'étable Houle 225 pieds chaine, 4 ans d'usage. Parfaite condition. MARCEL PERREAULT, St-Pierre-les-Becquets. Tél.: (819) 263-2800.

ROTOCULTEUR Allis Chalmers, 4 rangs, comme neuf. Idéal pour sarcleur ou amebuler le sol. M. PAUL CUSTEAU, Noyan, Cte Iberville. 294-2814.

POMPES à vide usagées; Alamo 30, Surge, moteur 1 1/2 H.P.; Chore-Boy, moteur 1 1/2 H.P.; Sauve-pas Rath. M. GUY LOISELLE (514) 774-8780.

WHITE 4-150

Tracteur articulé, 4 roues motrices, moteur "Carterpillar" 8 cylindres, 180 forces, cabine air climatisé, radio, transmission "over-under" pratiquement neuf (350 heures). Garantie 1 an (418) 477-2377.

Une presse à foin marque Massey-Harris. Réfrigération à lait, une herse à grain. (514) 632-1699.

ÉPANDÉUR à fumier Killbery. Vendu par Oliver, 185 minots, 3 saisons d'usage. MIRABEL. Tél.: (514) 475-8059.

RÉPARATION DE POMPES À FUEL POUR TOUTES MARQUES DE TRACTEURS DIESEL

Nous sommes agents autorisés pour la réparation de toutes marques de pompes à FUEL telles que: C.A.V. Simms-Roosa-Master-Bosch-American-Bosch, etc. Aussi service d'échange.

LAURENTIAN DIESEL INC.

10422 rue Balzac, Montréal Nord, P.Q. Tél.: (514) 325-8207

PRESSES À FOIN

Nous avons 18 presses à foin usagées à écouler. New-Holland avec lance-balles: 273-275-271-68-69. New-Holland sans lance-balles: 273-268-69-68-66-65. Massey-Ferguson: 1 no 10 avec lance-balles, 2 no 10; 1 no 3. Case: 2 no 230. Inter: 1 no 27. Veuillez noter que ces presses sont en très bonne condition, et plusieurs sont garanties.

MACHINERIE SIMARD INC.,

R.R. 4, DRUMMONDVILLE (Longueuil la Transcanadienne) (819) 472-2507 ou (819) 472-3224. Nous livrons partout au Québec.

MAISONS

Située à ST-PIERRE BROMPTON, Cte Mégantic avec terrain de 500x300. (819) 365-4419.

À VENDRE: Maison de campagne, avec grange, étable, garage et grand terrain. Pneu à riz grand 18.4X26. Téléphone (819) 358-2570.

ROUTE MARIE VICTORIN, face au fleuve, 23 milles de Montréal, entre Vercheres. Contrecoeur, maison brique, 6 appartements, sous-sol, commodité, beauté, grand terrain. \$40,000 (514) 583-6559.

MAISON de campagne, genre bungalow, 6 appartements, sous-sol fini, terrassement grand terrain 300 pieds de la route 133. Sabrevois. Pour de plus amples informations appeler: (514) 346-4992.

MAISON campagne, pièce sur pièce, 32X36, 2 logements, style canadien. À vendre pour être déménagée sur terrain avoisinant, prix modique, située route 5, Laurierville. (819) 365-4348.

OFFRES D'EMPLOIS

COUPLE demandé pour prendre soin ferme volailles et porcs, près de Montréal. Maison neuve fournie. Appeler: (514) 684-1472 (514) 687-0844.

HOMME demandé, entretien général sur ferme et industrie. Loyer fourni. Pouvois procurer emploi au conjoint. (819) 395-4575.

Homme avec expérience sur machinerie agricole pour ferme grande culture. Travail à l'année bon salaire. (514) 245-3604.

Homme demandé immédiatement, culture maraichère \$100.00 par semaine. Logé, nourri, pas d'étudiant. (après 6:00 P.M.) (514) 632-0972 M. ROGER ROBERT, 464, rue Principale, St-Mathieu, Cte La Prairie.

ON DEMANDE

ACHAT d'antiquité de toutes sortes. (514) 243-6616.

ACHÈTERAIS lapins de 5 à 7 livres. Allons chercher jusqu'à 200 milles de Montréal. Quantité minimum, 50 lapins. JACQUES TREMBLAY. (514) 632-1615.

ÉCHANGERAI un 8 logements pour une terre ou une ferme avec ou sans rouant. S'adresser à J. CAYER. (514) 887-2880.

ACHÈTERAIS quota de poulets. Téléphonez dans l'avant-midi ou après 6 heures p.m. (514) 835-4874.

QUOTA de pondeuses. Achèterais quota de pondeuses. Paierais bon prix. Ferme Avicole Bernard Morin. (514) 792-3550.

J'achèterais pelle de tracteur Allis Chalmers 180 double action (514) 467-3290.

ACHÈTERAIS vilebrequin (Crankshaft) ou moteur de tracteur Case 400 gaz 774-2030. Ecrite: 151, 7e Rang, St-Dominique, Bagot. JOH ILO. M.G. ARCANDE.

COUPLE sérieux recherche maison avec petite grange ou bâtiment pour louer annuellement. Approximativement 20 à 25 milles de Montréal. S.V.P. communiquer avec M. GILLES MENARD. (jour) 279-7331 (soir) (514) 337-0896.

PLANTS

PLANTS fraisiers. Senator Dunlop \$4.50 le cent; \$40, le mille. Transport payé. M. JEAN PAUL V. AUDET, Maria R.R. 1, B.P. 692, Cte Bonaventure, P.Q. Tél.: (418) 759-3267.

À VENDRE: plants de fraisiers et de framboisiers, provenant de plants certifiés. S'adresser à M. ROLLAND LAMARCHE, St-Elphège, Cte Yamaska. PIERREVILLE (514) 568-5431.

PLANTS de fleurs et légumes, tomates, etc. Pins rouges, pins blancs. (514) 293-7964.

POUSSINS POULETTES

BONNIE'S RED SUSSEX POULETTES À DEUX FINS

Votre source de confiance pour les meilleures et les profitables pondeuses d'oeufs bruns. Maintenez l'éclat hebdomadaire. Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Ferviez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. COUVOIR ENREGISTRÉ, 0-122. Tél.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY AND FARMS LTD. Elmira, Ontario.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 433 Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., JOR 1C0. Tél.: (514) 226-2601.

POUSSINS, d'un jour et démarrés, toutes les races populaires, canetons, chapons de 3 semaines, poulettes plus âgées. Catalogue illustré gratuit. TWEDDLE CHICKS, Fergus Ontario.

SERVICES

ATTENTION cultivateurs nous faisons le ménage d'étable au complet. Balayons désinfectons et blanchissons avec poison à mouches. J. LANDRY, (514) 469-2560.

ÉPANDAGE de purin porcs, poules, vaches, partout au Québec. Camion 4,000 gallons, 3 différentiels, pompe agitatrice 1500 gallons minute. M. RICHARD AREL, Aston Junction, Cte Nicolet. (819) 226-3311.

SERVICE DE NUTRITION

— Bovins — Canards
— Chevaux — Lapins
— Porcs — Faisans
— Volailles — Visons
— Moutons — Truites
— Dindes — Chiens
— Etc.

CONCENTRÉS SCIENTIFIQUES BELISLE INC. 196, Boul. Richelieu, St-Mathias, Cte Chambly. Tél.: (514) 658-8733

SILOS

À VENDRE: Silo Bessette 14'X32', 3 ans d'usage. S'adresser à: M. GILBERT NORMANDIN, St-Césaire. (514) 469-4225.

SILOS

BÉTON ARME COULES 12' - 16'

18' - 20' - 24' diam. int. "Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vy"

Vide — Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F. SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUE. JOL 2E0 Tél.: (514) 584-3248

SILO

SILO ACIER GALVANISÉ SILVER SHIELD

Silo d'acier galvanisé Silver Shield silo à grain, sechoir à grain, élévateur à godet, crible silo pour ensilage silo à maïs, humide meunerie de ferme, ventilateur à grain.

Service d'un ingénieur agronome O. LEBRUN & FILS INC.

63B, rue St-Laurent Maskinongé, Que. J0K 1N0 Tél.: (819) 227-4908

SILO BERNARD

SPECIAL Silo à grain avec accessoires standards.

Capacité	Prix
50T	\$ 675.00
80T	\$ 995.00
130T	\$1,495.00
150T	\$1,830.00
175T	\$2,070.00
300T	\$3,670.00

Système de ventilation, élévateur, sechoir à batch et continu C.M.S.

OUTILLAGES MONTRÉAL CITE.

600, boul. de l'Industrie, Beloeil (Usine Bâtiment Bernard) (20) Route Transcanadienne, Sortie 68. Tél.: 467-6554

SILOS

Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.

- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS

Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut, 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO

SUPÉRIEUR

C.P. 61, Granby, P.Q.

Tél.: (514) 378-5856

C.P. 2199, St-Romuald,

Cte Lévis, P.Q.

(418) 839-8808

TERRES À LOUER

100 arpents de terre en culture, particulier. LACOLLE (514) 246-2215.

TERRE à louer, 90 arpents cultivables et bâtisses à Ste-Hélène, Cte Bagot. (514) 670-3498.

TERRES À VENDRE

ST-SYLVESTRE: Lot, 2 milles Village 225 arpents, 4,000 érabes avec ou sans rouant avec 2 granges et maison. Tél.: 596-2560.

INVERNESS CTE MEGANTIC: 130 arpents, très bien bâtie avec porcherie et plusieurs ruisseaux. S'adresser à (819) 365-4419.

IBERVILLE: Ferme céréalière 230 arpents. Toute en culture. Construction: 2 grandes étables pour 250 animaux, 3 silos, capacité de 1,500 tonnes de maïs avec ou sans rouant à 1/2 mille des limites de la ville. (514) 347-1639.

LECLERCVILLE: Rang Castor, 1 terre planche de 85 arpents en culture, 35 arpents en bois, prix à discuter avec bâtiments, rouant. En tout temps. (819) 292-2785.

RÉGION HAM-NORD: Près St-Fortunat, 275 arpents sans bâtiment agricole, Bungalow brique 64. Sucrerie équipée \$40,000. comptant. (819) 344-2693.

LOTBINIÈRE: Près route 20, maison, bâtiments, bon état, 197 arpents, idéal pour centre d'équitation ou élevage. FIDUCIE PRÊT REVENU COURTIERS. 653-1236. MARTHE METIVIER. 653-4884.

Très belle ferme à vendre, située à 5 milles de la ville d'Amos, près de la rivière, Landrienne et Harricana, 238 acres, 180 en culture, quota lait nature et industriel 60 bêtes à cornes, 35 vaches laitières, rouant au complet, maison et dépendance. Intéressés seulement. Prix: \$90,000. ARMAND GRAVEL, AMOS R.R. No 1 P.Q. Tél.: (819) 733-3184.

STE-CROIX: Ferme 90 arpents, bâtiments, maison canadienne centenaire, directement du propriétaire. (418) 926-3461.

AUBAINE

ferme 135 arpents avec maison carrée 8 1/2 pièces en clapboard d'amante et 5 bâtiments en bonne condition, près rivière avec vallon, peu d'arbres mais site intime prix \$80,000. comptant. N.B. Le fond de terre cultivable de 120 arpents complètement drainé souterrainement et labouré peut être vendu séparément au prix de \$55,000. comptant. S'adresser à MARCEL VINET, 2608, Chemin de l'Église, St-Polycarpe, Cte Soulange, P.Q. 265-3880.

1/3 FERME LAITIÈRE À VENDRE

Acheteur sérieux désirent faire parti d'une société d'exploitation, dispose d'un certain capital. Ferme 500 acres en culture, 400 têtes bétail. Holstein, machinerie neuve, grange principale sur plancher de lattes, pouvant contenir 250 vaches, salle de traite. Les candidats devront se présenter à: FERME CHAMPAIGN ET FRÈRES, St-Agathe, Rang Armagh, Lotbinère. 599-2354, 599-2273.

ST-AMBROISE: 80 arpents, maison, étable, ST-LIGUORI: 110 arpents, maison récente, face au golf, beaux arbres, rouant, vaches, quota. ST-PAUL: 136 arpents, rivière, 40 vaches, quota, grange, silo, maison. ST-FÉLIX DE VALOIS: 263 arpents, érablière, bonne étable, rouant, animaux et quota. BON CHOIX DE DIFFÉRENTES TERRES. Raymond Faust, (18604) (514) 887-2880.

BUCKINGHAM: Magnifique petite ferme, sans bâtisse, 30 acres, 10 en culture, 20 en bois. Prix: \$21,000. M. LEON GUÉRE, R.R. 1, ANGERS, CTE PAPI-NEAU, QUE. 771-8161, 986-1057.

TERRE À VENDRE: Maison 8 1/2 pièces située sur le bord d'une rivière dans le village de St-Pie-de-Guire. Style canadien, foyer au sous-sol, renouée à neuf. Bâtiments: étable et hangar, équipement moderne, très propre. Possibilité de vendre avec 10 ou 80 arpents de terre. VENDU DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE. Int.: (514) 784-2455 ou (514) 742-0909.

FERME laitière 230 arpents en culture, 30 boises, un peu drain sous-terrain. Équipement complet, bâtisse, presque neuve. Silo de ciment 18x60, machinerie ensilage neuve, tracteur 60 forces, tracteur 65 forces, 4 roues motrices, 70 Holstein, 47 vaches laitières avec ou sans maison. LOTBINIÈRE (418) 796-2890.

PAGE 20 — LA TERRE DE CHEZ NOUS, 25 MAI 1977

VENTE PAR ENCAN
Samedi le 4 mai à midi précis
Chez M. PAUL-ÉMILE MONTPAS
de STE-SOPHIE DE LEVRARD.
8e RANG ST-JACQUES,
Cité Nicolet.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
Ayrshire, machinerie, ménage de maison.
Ferme de 700 arpents aussi à vendre.
Rendez-vous pour l'heure.
BIENVENUE À TOUS
Informations:
JULES GRIMARD
Encanteur licencié
HAM NORD
(819) 344-2227
À votre disposition pour achat et vente de
ferme.

ENCAN
sur l'ancienne ferme de
M. ROMUALD BRICAULT
Rang Curé Godbout, FARNHAM
(CTE MISSISSQUOI)
Mercredi le 1er juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 80 têtes Holstein toutes
claires au test fédéral. Ce troupeau a été
testé le 7 mai et comprend 58 bonnes
jeunes vaches dont plusieurs fraîches
vélées et plusieurs autres devant mettre
bas à l'automne; et 22 belles têtes dont
12 saillies et 10 ouvertes.
Ces animaux proviennent d'insémination
artificielle et ont été inséminés.
MACHINERIE: Un tracteur Massey-
Ferguson no 135 au gaz; Presse à foin
John Deere no 14-T sur prise de force; Fa-
neuse à foin Fahr sur prise de force; Coupe-
foin (haybine) New-Holland de 7
pi. sur prise de force; Râteau de côté;
Moulin à faucher Massey-Ferguson de 7
pi. avec att. 3 points; Monte-balles Little
Giant de 32 pi. avec fond de tôle et sur prise
de force; 2 Voitures sur pneus avec
montant à foin; Fourragère à blé d'Inde
New-Holland Super 717 avec nez à blé
d'Inde à un rang et pick-up à foin; Voiture
New-Holland Tandem avec bolte à
ensilage; Souffleur à silo Dion; Arroseuse
John Deere avec att. 3 points; Semoir à
blé d'Inde John Deere à 4 rangs combiné
pour engrais chimique; Épandeur à phos-
phate avec att. 3 points; Moulange à grain
New-Holland no 351 sur prise de force;
Charrue-déclencheuse Massey-Ferguson
à 3 raies avec att. 3 points; Herse à roule-
ttes John Deere 1836, genre remorque;
2 Grobblers avec att. 3 points; Semeuse à
11 disques combinée pour engrais chimique;
Herse à finir; Remorque; et d'autres
articles.
**EQUIPEMENT DE LAITERIE ET GÉ-
NÉRATEUR:** Un pipe-line De Laval
avec installation pour 54 vaches, 4 unités
de traite et balance; un bulk tank Wood
d'une capacité de 400 gallons; et un géné-
rateur Winco de 15,000 watts sur prise de
force.
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit
s'adresser à l'encanteur
JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud, Cowansville, Qué.
263-0670
263-1434

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

ENCAN
pour
BOVINEX FARMS LTD.
R.R. 1, BURY, (CTE COMPTON)
Vendredi le 3 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes
d'animaux à boeuf toutes claires au test
fédéral. Ce troupeau, récemment testé, est
composé de: Simmental; Blonde
d'Aquitaine; Chianina; Maine-Anjou.
DESCRIPTION: 20 vaches dont plu-
sieurs avec veaux; 10 taures Simmental; et
25 taures et bouvillons.
3 tracteurs et camion: Un tracteur John
Deere no 2010 au gaz avec chaînes et char-
gier sur le devant muni de fourche à fu-
mier; un tracteur John Deere no 420 avec
chaînes et att. 3 points; Un tracteur Far-
mall-H avec chargeur Butler sur le devant
pour charger l'ensilage, et un camion
Ford avec bolte à ensilage et déchargeur
automatique.
MACHINERIE: Une presse à foin Inter-
national no 46 sur prise de force; 2 Voitu-
res sur pneus avec montant à foin; Râteau
de côté International, modèle semi-porté;
Coupe-foin (haybine) Massey-Ferguson
de 9 pi. sur prise de force; Monte-balles de
28 pi. avec moteur; Fourragère New-Hol-
land no 717 avec nez à blé d'Inde à 2
rangs et pick-up à foin; 2 Semoirs à blé
d'Inde Allis-Chalmers à 4 rangs combinés
pour engrais chimique et avec cylindre;
Voiture à ensilage Dion; Grosse remorque
tandem pour phosphate sur prise de force;
Semeuse Cockshutt à 13 disques combinée
pour engrais chimique; Presse à foin Mas-
sey-Ferguson no 10; Souffleur à blé
d'Inde; Épandeur à fumier New-Holland
sur prise de force; Épandeur à phosphate;
Niveleuse avec att. 3 points; Renorque à
roues doubles; Herse à roulettes 12x24
avec att. 3 points; Grobber avec att. 3
points; Charrue à 2 raies avec att. 3
points; Perforeuse à piquets avec att. 3
points; Remorque à 2 roues; Convoyeur
Little Giant; 100 sacs de phosphate; et
plusieurs autres articles beaucoup trop
longs à énumérer.

CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque
AUSI À VENDRE: belle ferme de 1000
acres avec maison et bonne installation
pour animaux à boeuf.
Pour informations ou demandes de crédit,
s'adresser à l'encanteur
JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud,
COWANSVILLE, QUE.
263-0670
263-1434

ENCAN
pour
M. ROGER & GÉRARD CORBEIL
dans le village COATCOOK
(CTE STANSTED)
Jeudi le 2 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 65 bonnes têtes d'ani-
maux Ayrshire toutes claires au test fédé-
ral.
Ce troupeau, récemment testé, comprend:
35 bonnes vaches en majeure partie frai-
che vélées; 17 belles têtes dont 9 saillies
et 8 d'un an; et 13 génisses d'élevage.
2 tracteurs dont un White diesel no 1470
avec power steering, barrage de roues et
sortie hydraulique, seulement 500 heures
d'ouvrage; et un Oliver no 1270 avec
power steering, barrage de roues, chaînes
et chargeur double-action sur le devant
muni de fourche à fumier.
MACHINERIE: Un épandeur à fumier
Oliver neuf d'une capacité de 185 minots
sur prise de force; Presse à foin Oliver Ro-
tofeed avec lance-balles; Faneuse à foin
Fahr sur prise de force; Coupe-foin (hay-
bine) Keston de 7 pi. avec cylindre; Mou-
lin à faucher Massey-Ferguson de 7 pi.
avec att. 3 points; Râteau de côté Oliver
no 207, modèle semi-porté; Monte-balles
de 28 pi. avec moteur; Arroseuse Forano
Hanson; Réservoir à gaz; Charrue-déclen-
cheuse Oliver à 2 raies avec att. 3 points;
Herse à roulettes 16x32, genre remorque;
2 Voitures Dion sur pneus avec côté pour
recevoir les balles; Remorque à 2 roues;
Rouleuse à grain Champion; Chariot à
moulée; Nettoyeur d'étable Lajoie avec
250 pi. de chaîne et montée extérieure
Starline; Trémie pour cochons; Quantité
de tôle; et plusieurs autres articles trop
longs à énumérer.
EQUIPEMENT DE LAITERIE ET
ENGRAIS: Un bulk tank Zéro d'une ca-
pacité de 500 gallons avec lavage automa-
tique; Trayeuse avec moteur, compresseur
Universel, tuyauterie et 4 chaudières Sur-
ge; Réservoir à eau chaude; et 12 tonnes
de phosphate 0-15-30 et 5-20-20.
CAUSE DE L'ENCAN: Abandon
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit
s'adresser à l'encanteur
JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud, Cowansville, Qué.
263-0670
263-1434

ENCAN
pour M. VICTOR SHARMAN
Chemin PIGEON HILL Road
ST-ARMAND (CTE MISSISSQUOI)
Samedi le 4 juin 1977 à 1 hre précise
SERA VENDU: 7 beaux cochons com-
prenant 6 bonnes truies saillies et 1 très
bon mâle pur-sang enregistré avec pa-
piers.
37 bonnes têtes d'animaux Holstein toutes
claires au test fédéral. Ce troupeau com-
prend 30 bonnes jeunes vaches, presque
toutes fraîches vélées et 5 devant mettre
bas à l'automne; 1 très bon taureau de ser-
vice de 2 ans et 1 autre de 15 mois.
PAYLOADER et équipement de laiterie:
un Payloader Victor avec 4 roues motri-
ces et grosse pelle à gravier sur le devant;
un bulk tank Zéro d'une capacité de 400
gals avec lavage automatique et chaudière
"Step-Saver"; Trayeuse Universel avec
moteur, compresseur, tuyauterie de 2 po.
pour 40 vaches et 5 chaudières Sur-
ge.
MACHINERIE: 2 tracteurs, dont un Da-
vid Brown diesel no 1200 avec power
steering, barrage de roues et cabine à ne-
ige; et un Massey-Ferguson diesel no 35
avec barrage de roues et chargeur sur le
devant muni de fourche à fumier et de
pelle à gravier; conditionneur New-Hol-
land no 404; râteau de côté New-Hol-
land, modèle semi-porté; moulin à faucher
John Deere de 7 pi. avec att. 3 pts; con-
voyeur de 130 pi. au plafond de la grange,
avec moteur; monte-balles de 32 pi. avec
moteur; herse à roulettes 14 x 28 avec att.
3 pts; herse à roulettes Allis-Chalmers 18
x 36, genre remorque; charrue-déclen-
cheuse Hydrex à 3 raies avec att. 3 pts;
charrue à 2 raies avec att. 3 pts; semeuse
John Deere à 13 disques combinée pour
engrais chimique; semeuse à blé d'Inde
Massey-Ferguson à 2 rangs avec att. 3
pts; fourragère Fox avec nez à blé d'Inde;
souffleur à silo Dion; fourragère New-
Holland sur le champ, sur prise de force;
voiture à ensilage Dion; voiture à ensilage
International neuve; voiture John Deere
avec montant à foin; moissonneuse-bat-
teuse John Deere automotrice no 40 avec
taux de 10 pi; grobber avec att. 3 pts;
souffleur à neige Forano avec att. 3 pts;
épandeur à phosphate; arroseuse Calsa
avec att. 3 pts; 10 bols à cochons; quanti-
té de bois 2 x 4 et 2 x 6; 300 piquets; et

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD
La ferme est située dans le rang St-Henri à
mi-chemin entre St-Bernard et Scott, Cité
Dorchester.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
de choix de 55 bêtes dont: 37 vaches de
choix contrôlées D.H.A.S. depuis 10 ans
avec une moyenne de production de 13
mille livres par vache, plusieurs sont clas-
sées et sont sur le nip; 4 génisses saillies
pour l'automne; 12 taures de 1 an; 1 boeuf
de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 2 veaux du
printemps et un poulain rouge de 1 an.
LA LAITERIE COMPREND: Pipe-line
Universal 4 unités; Réservoir en vrac 600
gallons Muller comme neuf; Compresseur
avec moteur 2 forces Universal pour 6
unités; 3 pesées à lait; 1 chaudière à terre;
Réservoir à eau chaude Cascade 40; 2 bas-
sins de lavage; 2 chauffeferrettes électriques;
1 ventilateur de 8 po.; Horloge électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: Trac-
teur Oliver 1255 servo-direction seule-
ment 1500 heures; Presse New-Holland no
268; Râteau Woul; Faneuse Kuhn; Tral-
neau à balles; Faucheuse-conditionneuse

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD
La ferme est située dans le rang St-Henri à
mi-chemin entre St-Bernard et Scott, Cité
Dorchester.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
de choix de 55 bêtes dont: 37 vaches de
choix contrôlées D.H.A.S. depuis 10 ans
avec une moyenne de production de 13
mille livres par vache, plusieurs sont clas-
sées et sont sur le nip; 4 génisses saillies
pour l'automne; 12 taures de 1 an; 1 boeuf
de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 2 veaux du
printemps et un poulain rouge de 1 an.
LA LAITERIE COMPREND: Pipe-line
Universal 4 unités; Réservoir en vrac 600
gallons Muller comme neuf; Compresseur
avec moteur 2 forces Universal pour 6
unités; 3 pesées à lait; 1 chaudière à terre;
Réservoir à eau chaude Cascade 40; 2 bas-
sins de lavage; 2 chauffeferrettes électriques;
1 ventilateur de 8 po.; Horloge électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: Trac-
teur Oliver 1255 servo-direction seule-
ment 1500 heures; Presse New-Holland no
268; Râteau Woul; Faneuse Kuhn; Tral-
neau à balles; Faucheuse-conditionneuse

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD
La ferme est située dans le rang St-Henri à
mi-chemin entre St-Bernard et Scott, Cité
Dorchester.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
de choix de 55 bêtes dont: 37 vaches de
choix contrôlées D.H.A.S. depuis 10 ans
avec une moyenne de production de 13
mille livres par vache, plusieurs sont clas-
sées et sont sur le nip; 4 génisses saillies
pour l'automne; 12 taures de 1 an; 1 boeuf
de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 2 veaux du
printemps et un poulain rouge de 1 an.
LA LAITERIE COMPREND: Pipe-line
Universal 4 unités; Réservoir en vrac 600
gallons Muller comme neuf; Compresseur
avec moteur 2 forces Universal pour 6
unités; 3 pesées à lait; 1 chaudière à terre;
Réservoir à eau chaude Cascade 40; 2 bas-
sins de lavage; 2 chauffeferrettes électriques;
1 ventilateur de 8 po.; Horloge électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: Trac-
teur Oliver 1255 servo-direction seule-
ment 1500 heures; Presse New-Holland no
268; Râteau Woul; Faneuse Kuhn; Tral-
neau à balles; Faucheuse-conditionneuse

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD
La ferme est située dans le rang St-Henri à
mi-chemin entre St-Bernard et Scott, Cité
Dorchester.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
de choix de 55 bêtes dont: 37 vaches de
choix contrôlées D.H.A.S. depuis 10 ans
avec une moyenne de production de 13
mille livres par vache, plusieurs sont clas-
sées et sont sur le nip; 4 génisses saillies
pour l'automne; 12 taures de 1 an; 1 boeuf
de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 2 veaux du
printemps et un poulain rouge de 1 an.
LA LAITERIE COMPREND: Pipe-line
Universal 4 unités; Réservoir en vrac 600
gallons Muller comme neuf; Compresseur
avec moteur 2 forces Universal pour 6
unités; 3 pesées à lait; 1 chaudière à terre;
Réservoir à eau chaude Cascade 40; 2 bas-
sins de lavage; 2 chauffeferrettes électriques;
1 ventilateur de 8 po.; Horloge électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: Trac-
teur Oliver 1255 servo-direction seule-
ment 1500 heures; Presse New-Holland no
268; Râteau Woul; Faneuse Kuhn; Tral-
neau à balles; Faucheuse-conditionneuse

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD
La ferme est située dans le rang St-Henri à
mi-chemin entre St-Bernard et Scott, Cité
Dorchester.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
de choix de 55 bêtes dont: 37 vaches de
choix contrôlées D.H.A.S. depuis 10 ans
avec une moyenne de production de 13
mille livres par vache, plusieurs sont clas-
sées et sont sur le nip; 4 génisses saillies
pour l'automne; 12 taures de 1 an; 1 boeuf
de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 2 veaux du
printemps et un poulain rouge de 1 an.
LA LAITERIE COMPREND: Pipe-line
Universal 4 unités; Réservoir en vrac 600
gallons Muller comme neuf; Compresseur
avec moteur 2 forces Universal pour 6
unités; 3 pesées à lait; 1 chaudière à terre;
Réservoir à eau chaude Cascade 40; 2 bas-
sins de lavage; 2 chauffeferrettes électriques;
1 ventilateur de 8 po.; Horloge électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: Trac-
teur Oliver 1255 servo-direction seule-
ment 1500 heures; Presse New-Holland no
268; Râteau Woul; Faneuse Kuhn; Tral-
neau à balles; Faucheuse-conditionneuse

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD
La ferme est située dans le rang St-Henri à
mi-chemin entre St-Bernard et Scott, Cité
Dorchester.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau
de choix de 55 bêtes dont: 37 vaches de
choix contrôlées D.H.A.S. depuis 10 ans
avec une moyenne de production de 13
mille livres par vache, plusieurs sont clas-
sées et sont sur le nip; 4 génisses saillies
pour l'automne; 12 taures de 1 an; 1 boeuf
de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 2 veaux du
printemps et un poulain rouge de 1 an.
LA LAITERIE COMPREND: Pipe-line
Universal 4 unités; Réservoir en vrac 600
gallons Muller comme neuf; Compresseur
avec moteur 2 forces Universal pour 6
unités; 3 pesées à lait; 1 chaudière à terre;
Réservoir à eau chaude Cascade 40; 2 bas-
sins de lavage; 2 chauffeferrettes électriques;
1 ventilateur de 8 po.; Horloge électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: Trac-
teur Oliver 1255 servo-direction seule-
ment 1500 heures; Presse New-Holland no
268; Râteau Woul; Faneuse Kuhn; Tral-
neau à balles; Faucheuse-conditionneuse

ENCAN
pour M. JULES-AIME RHEAUME
de ST-BERNARD



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits



Toujours cette influence

Continuant d'explorer les réponses données au questionnaire sur l'influence de la radio et de la télévision, voici quelques autres témoignages. Une lectrice de Rimouski avoue qu'une émission comme Femmes d'Aujourd'hui a beaucoup contribué à la faire évoluer. Une autre dit regretter que cette émission passe seulement l'après-midi, ne pouvant ainsi bénéficier aux femmes qui travaillent à l'extérieur et à la plupart des maris qui pourraient "y prendre quelque chose."

Plusieurs ont aussi dit regretter les films de peur genre "Télé-Sélection" qui créent une atmosphère angoissante à l'heure du coucher des enfants. Une femme de 50 ans tient à remercier tous

ceux qui travaillent à élever notre niveau culturel et à donner le goût du beau dans tout, même dans les simples travaux à l'aiguille. Une femme de 69 ans prétend qu'elle n'apprécie que ce qui peut lui être utile et que ses opinions ne changent que si c'est pour la rendre meilleure et disponible aux autres...

Une ménagère de 44 ans dit regretter les émissions d'autrefois, genre Séraphin ou la Famille Plouffe, tandis qu'aujourd'hui on voit trop souvent des spectacles de meurtres qui font frémir. Une étudiante de 18 ans avoue que la télévision change ses manières d'agir, souvent elle l'empêche d'aller prendre l'air ou simplement de faire le ména-

ge... Un optimiste dit que la télévision réussit à le rendre méfiant contre la publicité trompeuse.

Une mère de famille de 48 ans a dit craindre l'influence de la télévision, car, "nous avons été les derniers dans la localité à l'installer. Je craignais trop les nombreuses scènes dégradantes et scandaleuses pour les jeunes." Un rentier et son épouse de 72 ans disent que la télé change nos manières, surtout en ce qui concerne les jeunes enfants. "Les parents ont plus de troubles à élever leurs enfants dans la tranquillité. Surtout qu'on conseille souvent aux parents de ne pas reprendre les enfants pour ne pas leur donner de complexes."

Un couple dans la soixantaine dit "la télévision est un morceau de notre pain quotidien, on essaie de digérer le meilleur et de laisser quelques morceaux. La télévision a changé nos façons de voir, impossible de faire autrement avec des émissions comme Format 60 qui nous font visiter tous les pays du monde sans nous déplacer." Une autre ménagère de 61 ans dit que la télé change les gens, elle permet de mieux faire connaître nos hommes publics, même s'il ne faut pas croire tout ce qu'ils nous disent. Nous pou-

vons ainsi discuter plus facilement avec les parents et les amis.

Une mère de 6 enfants, âgée de 35 ans regrette que ses petits voient trop de spectacles de haine et de violence, les jeunes de 3-4 ans ont souvent l'idée de faire comme les grands: pointer un fusil ou donner des coups de poing dans le ventre. Une célibataire de 42 ans ne craint pas d'avouer que l'on n'est pas la même personne à la fin d'émission qu'avant. La même chose pour les enfants. Elle dit cependant écouter d'une oreille critique.

Merci à tous ceux qui ont écrit. Nous y reviendrons.

Marie-Stéphane

TÉLÉVISION AGRICOLE

Dimanche le 1er juin 1977

- 1 Le Dossier: la mise en marché des grains; commentateur: André Laprise; réalisateur: Gilles Perron
- 2 La chronique horticole: le jardin potager avec Denise Ouellet
- 3 Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise: la sécheresse.
- 4 Court sujet: aménagement forestier au Témiscamingue avec Monique Lessard.

Dépositaires Belarus au Québec:

Les Machineries Lema Ltee
41 Plaisance, Bedford
Cte Miramichi
514 - 248-7308

Humbert Palardy
Rue Principale
St-Denis
514 - 297-3325

R. L. Lema Equipement Inc.
801 Rue Principale
Miramichi
514 - 248-9891

Martin Lefebvre
4410 Ave. Taschereau
Brossard
514 - 659-1098

René Paul Lussier
321 Rue Principale
Rimouski Cte Johnson
514 - 532-2703

Les Équipements Howick
2054 Rang Tullochgorum
Howick
514 - 825-2535

Tracteurs & Equipements
Lac Mégantic Enrg
Lac Mégantic
819 - 583-2264

Garage Germain Gagnon
179 St-Laurent
Maskinonge
819 - 227-2016

Les Equipements A.C.
Ste-Theodose
514 - 583-3777

Equip. Maheu & Freres
970 Notre-Dame Est
Cte Arthabaska
819 - 752-5575

Equipements Agricoles
Castonguay
St-Edouard
Cte Lotbinière
418 - 796-2411

J.M. Thibodeau
St-Alexis, Cte Montcalm
514 - 839-2811

Plante Moto Sports
136 boul. Labelle, C.P. 330
St-Janvier, Mirabel
514 - 435-3504

Guilbault Hydraulique Inc.
481 Rue St-Pierre
Drummondville
819 - 477-2211

Ber-Vac Inc.
R.R. # 3
Thetford Mines
418 - 335-7589

Brasotto & Hardy Inc.
Portneuf Station
Portneuf
418 - 286-3163

Dorchester Equipement
Ste-Marquerite
Cte Dorchester
418 - 935-3336

Garage J. C. Hudon
R.R. # 1
La Pocatière
418 - 856-2427

Martine Farm Equipment
P.O. Box 94
Edmonton, N.B.
506 - 735-4706

Roux Machineries
St-Simon
Cte Rimouski
418 - 738-2868

Desjardins & Fils
455 Ave. du Phare Est
Matane
418 - 562-0823

Lamontagne Equipement
St-Prime
418 - 251-3210

Les Tracteurs de l'Est
Ste-Angele de Merici
418 - 775-4319

Garage Charles Marois Enr.
R.R. #1
Cap St-Ignace
Cte Montmagny
418 - 246-5262

Garage Jean-Bte Gauthier
Route 138
Baie St-Paul
418 - 435-2347

Garage J.M. Brière
Caplan
418 - 388-2166

Equip. Gauthier Ltee
Rang 9, C.P. 294
St-Ambroise
418 - 672-2316

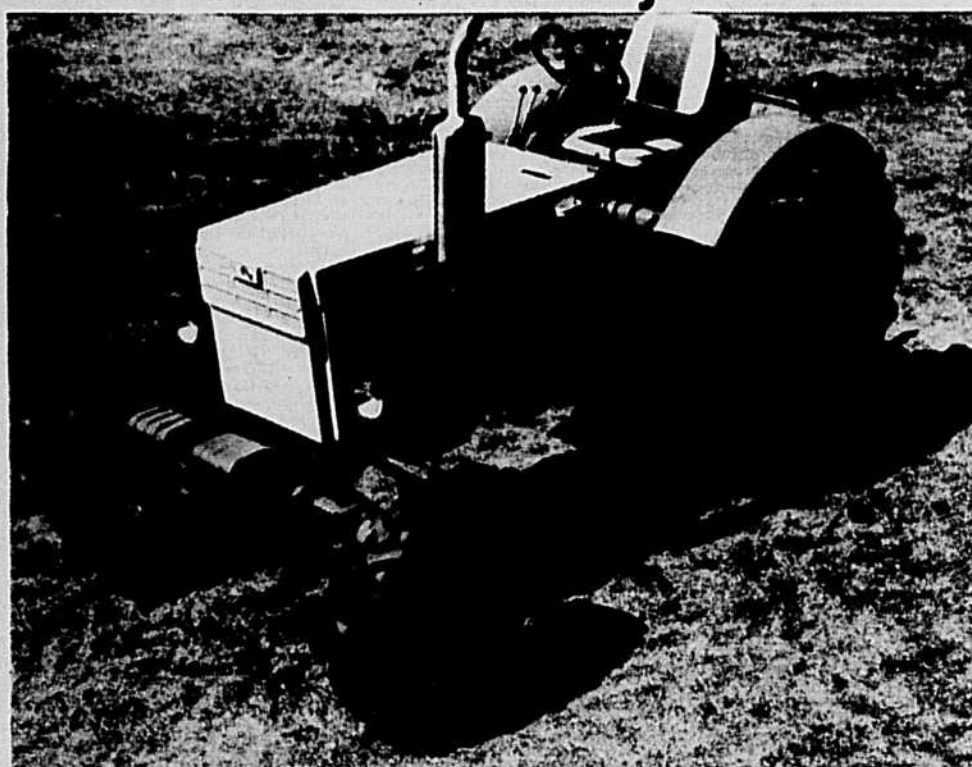
Garage Rheault
McWatters
Rouyn Co.
819 - 762-1271

Morin et Neveu
Lorrainville
819 - 625-2100

Fortier Service Station
C.P. 401, Route 111 Est.
Amos
819 - 732-6296

Belarus

c'est l'aubaine de tous les jours



Le modèle 400/420 - 57 ch à 2 et à 4 roues motrices

En équipement standard 53 c.v. à la prise de force
Cylindrée 253.2 po. cu.

Blocage de différentiel mécanique

Servo-direction

Prise de force arrière

	Modèle 400	Modèle 420
Pneus avant:	6.50 x 16 (6 p.)	8-3/8 x 20 (8 p.)
Pneus arrière:	12 x 38	12 x 38

Belarus offre désormais une gamme complète de tracteurs à 2 et à 4 roues motrices, de 33 à 300 chevaux. Construction solide - prix alléchant. Communiquez avec:



Belarus Equipment of Canada Ltd.

43 Goldthorne Avenue
Toronto, Ontario M8Z 5S7
(416) 259-3791

1200 De Nobel
Boucherville, P.Q. J4B 5L2
(514) 871-8261

1739 Victoria Avenue East
P.O. Box 3665, Main Post Office
Regina, Saskatchewan S4P 3C4
(306) 527-5617

275 Baig Blvd.
Moncton, New Brunswick
E1E 1E1
(506) 854-0910/11

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, le 19 mai 1977

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

SOUS GLACE	
moins de 4 lb	65¢-66¢
4 lb et moins de 5	68¢-70¢
5 lb et moins de 6	79¢-80¢
6 lb et plus	80¢-84¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	60¢-63¢
5 lb et moins de 6	60¢-63¢
6 lb et plus	60¢-63¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	77¢-80¢
10 lb et moins de 16	76¢-79¢
16 lb et plus	80¢-84¢
Canards	89¢-92¢

Semaine se terminant le 28 mai 1977

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	34¼¢-34½¢
5 lb et moins de 6	34¼¢
6 lb et moins de 7	34¼¢-37¼¢
7 lb et plus	37¼¢-38¼¢

POULES

Moins de 5 lb	11¢-12¢
5 lb et moins de 6	11¢-12¢
6 lb et moins de 7	11¢-12¢
7 lb et plus	26¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	45½¢
12 lb et moins de 20	45½¢
20 lb et plus	48½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 23 mai 1977

Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec
A-Extra-Gros	76¢	80½¢	97¢
A-Gros	74¢	74½¢	91¢
A-Moyens	67¢	68½¢	85¢
A-Petits	47¢	45½¢	62¢
A-Pec-Wee	16¢	25½¢	42¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITERIES ET AUX USINES

AVRIL 1977

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	103,082,571	\$12.75	63.49%
Classe II	3,280,195	10.93	2.02
Classe III	5,766,219	8.75	3.55
Classe IV	6,383,798	8.70	3.93
Surplus	43,840,049	8.88	27.01
Total:	162,352,832	\$11.37	100.00%

Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et à l'excédentaire.

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 24 mai 1977

FRUITS:

POMMES: McIntosh A.C. grosses 7.00-7.50; moyennes 6.00-6.50 minot en vrac; Cortland grosses 7.00 moyennes 5.00-6.00 minot en vrac; Rouges ou jaunes Délicieuses 7.50-8.50 minot en vrac.

PLANTS DE LÉGUMES OU DE FLEURS: \$1.50-\$2.00 la boîte.

LÉGUMES:

ASPERGES 15.00/30 lb. BÉDACARDE (swiss chard) 6.00/12 paquets. CIBOULETTE: 2.50/12 paquets. CONCOMBRES: de serre ordinaire 9.00/3 douz.; de serre sans pépin type anglais, gros 6.00 moyens 5.50 petits 4.50/12. ÉCHALOTES: 4.00/ 4 douz. de paquets.

ÉPINARDS: 4.25/12 cellos de 10 on. où le boisseau. LAITUE: Frisée 4.50-5.00/24.

RADIS: 3.75-4.25/3 douz. de paquets. RHUBARBE: 0.95/12 paquets.

RUTABAGAS: 4.25-4.75/50 lb. POMMES DE TERRE: De table 4.50-4.60/50 lb; grosses 6.00-6.75/50 lb.

VENTES

AUX GROSSISTES: POMMES DE TERRE: Ile du Prince Edouard: 1.40-1.50/10 lb; 2.70-2.85/20 lb. 5.50-5.75/50 lb. Nouveau Brunswick: 1.12-1.18/10 lb; 2.15-2.25/20 lb. 4.70-4.85/50 lb. Blanche de la Floride: 7.00-7.50/50 lb. Russett: Idaho grosseur 80 à 100, 8.50-9.00.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 après 14 hres. tous les jours.

Le marché des bovins était fermé lundi, le 23 mai

BOUVILLONS

A-1-2
B'S
Commel

TAURES

B'S
Commel

VACHES

D-1-2
D-3
D-4

TAUREAUX

VEAUX DE LAIT

Bons
Ventes jusqu'à
Moyens
Communs
Léger de remp.
AGNEAUX (La semaine dernière)
Bons
Communs

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons
Communs

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 20 mai 1977

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	132.30	134.55	nil	134.30
Orge	117.10	117.85	117.25	119.10
Avoine canadienne	113.45	114.95	114.05	113.95
Maïs américain				
(Jaune, no 3)	112.60	113.90	112.60	114.95
Maïs ontarien				
(Jaune, no 2 C.E.)	112.60	114.10	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1976
MONTREAL			
Son de blé	nil	nil	113.54
Gru rouge de blé	nil	nil	113.54
Tourteau de soya 49%	359.35	375.00	231.58
Tourteau de soya 44%	341.70	356.25	218.25
Tourteau de colza 34%	188.50	195.65	154.32
Luzerne déshydratée (100,000-A)	126.75	126.75	126.75

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principales paires d'engraisement quinzaine se terminant le 22 avril (MARCHÉ LIBRE Base: Têtes de Grands Laes).

Blé CWRS #3	Avoine alim. #1	Orge alim. #1
Tonne métrique	Tonne métrique	Tonne métrique
97.89	78.52	91.22

	Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Laes).
24 mai	118.00
23 mai	94.90
20 mai	Fermé
19 mai	94.50
18 mai	93.70
	92.20
	101.40

N.B.: Les prix du grains canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenides

PORCS ABATTUS

Lundi, le 23 mai 1977

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Pores	63.35-63.75
moyenne	63.53
Truies	46.20
moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Pores	62.35-63.95
moyenne	62.99
Truies	44.05-46.20
moyenne	44.60

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 21 mai 1977
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible .92-\$1.17-.93, \$1.18.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.24.7 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.18.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 69¢ - 72¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .43¢-.59¢.

Poudre de lait de beurre, animal 0.28¢- 0.37¢. Poudre de lait de beurre comestible .42¢ à .46¢

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Judi, le 19 mai 1977

Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.

Prix 1977 et liste des agents

LISTE DES AGENTS

Kamouraska

Hervé Bernier, St-Pascal.
Gérard Michaud, Ste-Hélène.
Jean-Marc Pelletier, Rivière-du-Loup.
Léon-A. St-Onge, Mont-Carmel.
J.O. Soucy Inc., St-Alexandre.

Montmagny

Claude Coulombe, Montmagny.
Émilien Fortin, Ste-Euphémie.
Jean-Louis Gaudreau, St-Paul.
Réal Gaudreau, N.D. du Rosaire.
Gérard Labbé, Ste-Apolline.
Gérard Maheux, N.D. du Rosaire.
Réal Marceau, St-Magloire.
Guy Mercier, St-Fabien.
Moïse Proulx, St-Paul.
Hervé Talon, Ste-Apolline.
Alfred Turcotte, Ste-Apolline.

L'Islet

Paul Anctil, St-Omer.
Omer Bélanger, St-Adalbert.
Jean-Léon Desrosiers, St-Hubert.
Aurèle Fortin, St-Cyrille.
Daniel Fortin, St-Omer.
Amable Gamache, St-Damase.
Lagueux & Fils Ltée, a/s Edmond
Morneau, St-Pamphile.
Charles-Émile Langlois, St-Omer.
Aurèle Lord, Ste-Perpétue.
Henri Lord, St-Cyrille.
Marcel Mercier, St-Marcel.
Camil Ouellet, St-Jean Port-Joli.
Roland Pellerin, Ste-Perpétue.
Lionel Pelletier, St-Marcel.
Majorie St-Pierre, St-Pamphile.

PRIX

Kamouraska

Sapin & épinette
Zone 1: \$40.35
Zone 2: \$40.00
Zone 3: \$40.00
Tremble: À être négocié

L'Islet

Sapin & épinette Tremble
Zone A: \$38.10 \$20.10
Zone B: \$36.85 \$18.85

Montmagny

Sapin & épinette Tremble
Zone A: \$38.60 \$20.60
Zone B: \$37.35 \$19.35

À l'UPA...

suite de la page 13

- 1— Dresser la liste de tous les employeurs agricoles de cette région.
- 2— Connaître ceux qui ont besoin de main-d'œuvre permanente ou temporaire.
- 3— Savoir combien ont recours au SMAC pour le recrutement de leurs travailleurs agricoles.
- 4— Déterminer si les employeurs qui ont recours au Service de Main-d'Ouvrière Agricole de l'UPA sont satisfaits? Si non, pourquoi?
- 5— Faire connaître aux employeurs agricoles de la région tous les avantages de ce service (SMAC) pour le placement agricole ainsi que la communication avec ces derniers aussitôt qu'une politique d'aide financière à la main-d'œuvre est accordée, soit par le gouvernement fédéral ou provincial.

— l'assurance-récolte collective

Le conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, à la suite d'une rencontre avec les représentants de l'assurance-récolte, a décidé de négocier une entente avec la Régie de l'assurance-récolte afin de favoriser et de faciliter la tenue de réunions d'information en rapport avec la participation des producteurs agricoles au plan d'assurance-récolte collective.

Des rencontres auront lieu incessamment avec des représentants de la Régie et on croit que plusieurs réunions d'information pourront être tenues au cours de l'automne prochain.

Communiqué

PRODUCTION DE FOURRURE EN 1975-1976

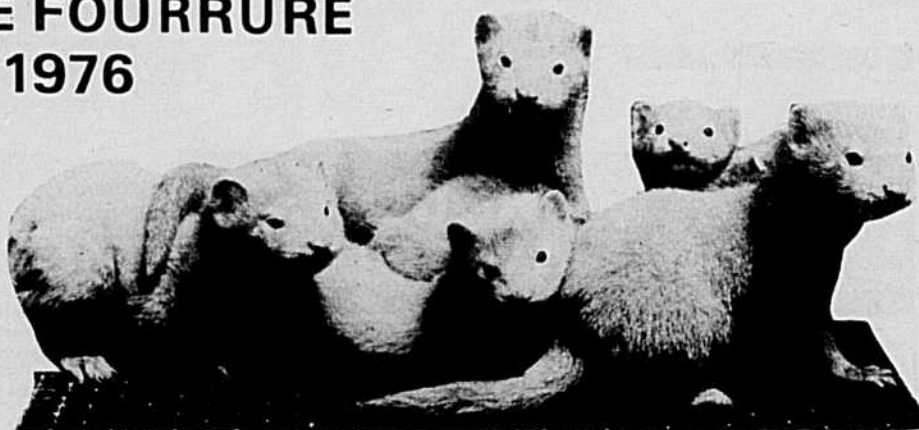
Les trappeurs canadiens et les éleveurs de visons et de renards ont tiré \$54 millions de la vente de leurs peaux au cours de la saison 1975-1976, soit 29% de plus que l'année précédente. Il s'agit là d'un record jamais atteint auparavant.

Un récent rapport de Statistique Canada montre également que la vente de peaux d'animaux sauvages se chiffre à un peu plus de \$34 millions et celle des peaux d'élevage à environ \$20 millions.

Les principales espèces chassées sont, par ordre d'importance, le rat musqué avec \$7.4 millions; le castor, \$6.7 millions; le renard, \$3.8 millions; le phoque et le coyote, \$3.1 millions chacun. En 1975-1976, le prix moyen des peaux de lynx, de pékan, de loutre, de renard, de coyote, de raton laveur et de rat musqué a atteint un nouveau sommet.

Certaines peaux d'animaux sauvages ont une très grande valeur. Ainsi, les prix moyens des peaux d'ours blanc ont été de \$474 et de \$216 pour le lynx.

Les valeurs moyennes des peaux de



renard et de vison d'élevage ont été de \$181 et \$20 respectivement. Les visonnières ont cependant vendu pour \$19.4 millions de peaux, alors que les renardières n'en vendaient que pour \$350,000.

Le commerce des peaux a rapporté \$16.5 millions en Ontario, \$6.5 millions en Alberta, \$6.1 millions au Québec, \$5.3 millions au Manitoba et \$5.1 millions en Colombie-Britannique.

Nos exportations de peaux brutes se sont élevées à \$52.7 millions. Elles se composaient surtout de peaux de vison d'élevage, de renard et de castor.

Nous avons toutefois importé pour \$74.8 millions de fourrures brutes au cours de la même période: entre autres, \$27.2 millions en peaux de vison, \$20 millions en peaux de raton laveur et \$10.4 millions en peaux de renard.

De l'avis de M. A. Stewart, chef de la sous-section des animaux à fourrure d'Agriculture Canada, la saison 1975-1976 a été excellente pour tous les secteurs de l'industrie des fourrures, incluant les trappeurs. Les prix élevés des peaux ont incité ces derniers à tirer le meilleur parti de leurs trappes.

Ekko®

gagne en popularité chaque année. Le producteur de maïs vous dira pourquoi.

Demandez à celui qui produit du maïs chaque année pourquoi il se sert d'Ekko 80W—il vous confiera sans doute que cet herbicide est simplement le plus efficace et le plus souple d'usage contre les graminées annuelles et mauvaises herbes à larges feuilles.

Bien des producteurs se sont rendu compte qu'un programme herbicide, dans la production continue de maïs, permet aux graminées annuelles de devenir plus nombreuses.

Ekko apporte la solution à ce problème. Il combat ces graminées néfastes et les mauvaises herbes à larges feuilles—qu'on l'applique avant le semis en l'incorporant au sol, avant la levée, ou bien dans l'huile après la levée. Ekko combat efficacement

aussi le chiendent, surtout en traitement fractionné.

Que votre programme herbicide commence par l'application d'Ekko ou que ce traitement soit une mesure de secours, vous trouverez Ekko des plus efficace.

Parlez-en au producteur qui utilise Ekko. Ekko 80W est destiné aux champs où les graminées annuelles prédominent—lorsqu'on se propose d'y cultiver encore du maïs l'année suivante.

Ekko assure une répression supérieure des graminées annuelles et des mauvaises herbes à larges feuilles, une grande souplesse quant au moment du traitement, et une sécurité absolue pour la récolte de maïs.

Vous trouverez Ekko chez votre marchand local.

Avant d'utiliser Ekko 80W lisez attentivement le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.



CIBA-GEIGY CANADA LTÉE,
Division agrochimie,
1, Westside Drive, Etobicoke,
Ontario M9C 1B2

Ekko

HERBICIDE POUR MAÏS
CIBA-GEIGY

Division agrochimie

E-103(F)

*Marque déposée